

UNIVERSITE DE PARIS X - NANTERRE

INSTITUT DE FRANÇAIS.

LA SYNTAXE ÉPIQUE DE
LA CHANSON DE GUILLAUME.

Etude accompagnée d'une
traduction.

MEMOIRE PRESENTE POUR LE GRADE DE LA MAITRISE
EN LITTERATURE FRANCAISE DU MOYEN AGE PAR

Simonnet émile.

DIRECTEURS DU MEMOIRE DE MAITRISE : Mme P. LE RIDER
ET M. R. LOUIS.

TABLE DES MATIERES

<u>Bibliographie</u>	p. I- V
<u>Présentation de la traduction</u>	p. VI
<u>Traduction des 1980 premiers vers de la Chanson (G1)</u>	
<u>Notes sur la traduction</u>	p. 45-52
Etude	p. 53-104
<u>Sujet du présent mémoire</u>	p. 53
<u>Première partie : composition du ms de Londres, genèse de la Chanson de Guillaume</u>	p. 54-68
<u>Le ms de Londres</u>	
<u>Dualité du texte ?</u>	
<u>Position du problème : diachronie / synchronie</u>	
<u>Une Chanson de Vivien à l'origine ?</u>	
<u>La Chanson de Guillaume</u>	
<u>Rainouart</u>	
<u>La Chanson de Guillaume : un remaniement ?</u>	
<u>Bilan</u>	
<u>Deuxième partie : narration épique et technique jongleresque</u>	p. 69-102
<u>Remarques liminaires</u>	
<u>La composition de G1</u>	
<u>Les modalités du récit</u>	
<i><u>Annonces, interventions du jongleur</u></i>	
<i><u>Les visions du récit ; focalisations et scènes</u></i>	
<i><u>Temps du récit / temps de l'histoire</u></i>	
<i><u>Absence de clôture du texte</u></i>	
<u>Procédés et moyens techniques</u>	
<i><u>La laisse dans G1, les laisses « multirimes »</u></i>	
<i><u>Le dessin des laisses</u></i>	
<i><u>La laisse unité de narration</u></i>	

Les laisses et leurs enchaînements ; structures du texte

Les types d'enchaînements

Les laisses parallèles

Les laisses similaires

Reprises et répétitions

Le refrain

Motifs et vers formulaires

Bilan

Notes sur l'étude

p. 103.104

BIBLIOGRAPHIE

On pourra trouver dans l'édition de H. Suchier (v. plus bas.) une bibliographie déjà abondante, mais ancienne. M. Mac Millan donne, p.187 de son tome 2, une bibliographie plus moderne. L'ouvrage de Mme J. Wathelet-Willem offre une bibliographie très complète, "systématique jusqu'à la fin de 1973", p.1235 du tome 2.

EDITIONS : (ordre chronologique)

- 1 - G. Dunn, La Chançon de Willame, London, Cliswick Press, 1903 (hors commerce)
- 2 - G. Baist, L'Archanz (La chançon de Willelme), Freiburg-im-Breisgau, 1904 (h. c.)
- 200 - Larchanz (LA CHANÇUN DE WILLELME), F-i-B, 1908 (h. c.)
- 3 - F. Rechnitz, Prolegomena und erster Teil einer kritischen Ausgabe der Chançon de Guillelme, Bonn, 1909.
- 4 - H. Suchier, La Chançon de Guillelme, Französisches Volksepos des XI. Jahrhunderts, Kritisch ausgegeben, Halle, 1911. Bibliotheca Normannica VIII.
- 5 - E. S. Tyler, La Chançon de Willame, an edition of the unique manuscript of the poem, New-York, 1919 (Health's Oxford French Series).
- 6 - J. Mac MILLAN, La Chanson de Guillaume, 2 tomes, Paris, 1949 et 1950. S.A.T.F.
- 7 - N. V. Iseley, La Chançon de Willame, Chapel Hill, 1952, (University of North Carolina Press).
- 800 - Réédition en 1961 "with an etymological glossary by G. Piffard, Chapell Hill (University of North Carolina Studies in the Romance Languages and Literatures, 35).
- 9 - J. Wathelet-Willem, Recherches sur la Chanson de Guillaume, 2 tomes, Paris 1975. (Bibliothèque de la Faculté de Philosophie et Lettres de l'Université de Liège. Fascicule CCX). "Les Belles Lettres"
NB Le tome 2 contient, outre l'édition d'un texte hypothétique, une traduction.

TRADUCTION :

- 10 - E. N. Stone, The Song of Willame, translated in verse. Seattle, 1951, University of Washington Press.

TEXTES EPIQUES :

- Alisgans, kritischer Text, E. Wienbeck, W. Hartnacke, P. Rasch. Halle, 1903.
- La Chevalerie Vivien, chanson de geste, I. Textes, A. L. Terracher, Paris, 1909.
- Gormont et Isebart, fragment de chanson de geste du XIII^e siècle, édité par A. Bayot, Paris, 1931 (C. F. M. A.)
- La Chanson de Roland, texte original et traduction G. Moignet, Paris, 1969. Bibliothèque Bordas.

TRAVAUX CRITIQUES :

- A. Adler, Rainouart and the Composition of the Chanson de Guillaume, in Modern Philology, XLIX, 1951-1952, p.160-171.
- Carl Appel, Zur Chanzun de Willame, in Zeitschrift für romanische Philologie, XLII, 1922, P.426-457.
- P. A. Becker, Das Werden der Wilhelm - und Aimerigeste, in Abhandl. der phil. hist. Kl. der sachs. Akad. d. Wiss, XLIV, 1, Leipzig, 1939.
 - Das Urlied der Wilhemgeste, in Romanische Forschungen, LVI, 1942, p.400-402.
 - Der Liederkreis um Vivien, in Akad. der Wissenschaften in Wien. phil. hist. Klasse, Sitzungsberichte 223, I, Vienne, 1944
- J. Bédier, Les Légendes épiques, 4 vol., Paris ; 3^eme édition 1926-1929.
- J. Chailley, Etudes musicales sur la chanson de geste et ses origines, in Revue de Musicologie, XXVII, 1948, p.1-27.
 - Histoire musicale du Moyen-Age, Paris, 1969, (PUF).
- M. Delbouille, Les chansons de geste et le livre, in La Technique littéraire des chansons de geste, Liège, 1959, p.295-407.
- G. Duby, Le Dimanche de Bouvines, 27 juillet 1214, 1973, Gallimard.
- E. Faral, Les jongleurs en France au Moyen Age, Paris, 1910.
- L. F. Flutre et D. Mac Millan, Sur l'interprétation du texte de la Chanson de Guillaume, In Romania, LXXVII, 1956, p.361-382.
- J. Frappier, Les Chansons de geste du cycle de Guillaume d'Orange, 2 tomes, 2^eme édition 1967, Paris (SEDES).
 - Les destriers et leurs épithètes, in La Technique littéraire des chansons de geste, Liège, 1959, p.85-104.

- J. Györy, Les refrains de la chanson de Guillaume, in Cahiers de Civilisation Médiévale, III, 1960, p.32-41.
- E. Hoepffner, Les rapports littéraires entre les premières chansons de geste, in Studi Medievali, IV, 1931, p.233-258 et VI, 1933, p.45-81.
- R. Lejeune, Technique formulaire et chanson de geste, in Moyen Age, LX, 1954, p.311-334.
 - Le camouflage des détails essentiels dans la chanson de Guillaume, in Cahiers de Civilisation Médiévale, III, 1960, p.42-58.
 - A propos du toponyme "L'Archamp" ou "Larchamp" dans la geste de Guillaume d'Orange, in Bolétin de la Real Academia de Buenas Letras de Barcelona, XXXI, 1965-1966, Barcelona, 1967, p.143-151.
 - La naissance du couple littéraire "Guillaume d'Orange et Rainouard au Tinel." in Marche Romane, XX, 1, 1970, p.39-60.
- A. Longnon, Estourmi de Bourges, in Romania, XXXIII, 1904, p.93-94.
- F. Lot, Vivien et Larchamp, in Romania, XXXV, 1906, p.258-275
 - Encore Vivien et Larchamp, in Romania, XXXVIII, 1909, p.599-602.
- R. Louis
 - Le refrain dans les plus anciennes chansons de geste et le sigle AOI dans le Roland d'Oxford in Mélanges I. Frank, Universität des Saarlandes, 1957, p.330 sq.
 - Cimetières mérovingiens et chansons de geste. in Etudes Mérovingiennes. Actes des journées de Poitiers (1-3 mai 1952) 1955, p.201-218.
- J. Mac Millan
 - cf L. F. Flutre, loc.cit.
 - Compte rendu de l'édition N. Iseley, La chanson de Villame, in Romance Philology, XIX, 1966, p.629-637.
- A. de Mandach, La genèse du Guide du Pèlerin de Saint Jacques, Orderic Vital et la date de la geste de Guillaume, in Mélanges R. Lejeune, Gembloux, 1969, II, p.811-827.
- R. Menéndez Pidal, La Chanson de Roland et la tradition épique des Francs, 2ème édition revue et mise à jour par l'auteur avec le concours de R. Louis ; trad. de l'espagnol par I. M. Cluzel, Paris, 1960.
- A. Moisan, La Légende épique de Vivien et la légende hagiographique de Saint Vidéan à Martres.
 - Tolosanes, Université de Lille, 1973.

- A. Monteverdi, La laisse épique, in La Technique littéraire des chansons de geste, Liège, 1959, p.127-140.
- L. Muir, Est-ce qu'on peut considérer Vivien comme un anti-Roland ? in Actes et Mémoires du IV^e Congrès international de la Société Rencesvals (Heidelberg 28 août-2 sept. 1967), Heidelberg, 1969, p. 238-244.
- G. Paris, Histoire poétique de Charlemagne, nouvelle édition Paris, 1903.
- F. Rechnitz, Der Refrain in der unter dem Namen La Chançon de Willame veröffentlichten Handschrift, in Zeitschrift für rom. Phil. 1908, p.184-230.
- E. von Richtofen, Katalonien im Französischen Wilhemslied, in Mélanges I. Frank, Universität des Saarlandes, 1957, p.560-572.
- M. de Riquer, Les chansons de geste françaises, 2^eme édition ; trad. française par I. H. Cluzel, Paris, 1957, (Nizet).
- H. S. Robertson, La chanson de Willame. A critical study, University of North Carolina, 1965 (Studies in the Romance Languages and Literature, 65)
- J. Rychner, Sur la chanson de Guillaume, in Romania, LXXVI, 1955, p.28-28.
- La chanson de geste, Essai sur l'art épique des jongleurs, Genève- Lille, 1955. (Droz).
- I. Siciliano, Les origines des chansons de geste, Théories et discussions, trad. de l'italien par P. Antonetti, Paris, 1951. (Picard).
- H. A. Smith, The composition of the Chançon de Willame, in Romanic Review , IV, 1913, p.84-111 et p. 149-165.
- H. Suchier, Vivien, in Zeitschrift für rom. Phil. XXIX, 1905, p.641-682.
- Nochmals die Vivien Schlacht, ib., XXXIII, 1909, p.41-57.
- Nochmals die Vivien Schlacht, IV, ib. t. XXXIV - 1910 p.343-358.
- A. L. Terracher, Notes sur l'Archamp dans les chansons de geste de Guillaume au court nez, in Annales du Midi, XXII, 1910, p.1-16.
- E. S. Tyler, Notes on the Chançon de Willame, in Romanic Review, IX, 1918, p.396-429.
- M. Tyssens, Le style oral et les ateliers de copistes, in Mélanges M. Delbrouille, Gembloux, 1964, t. II p.659-675.
- Deux passages suspects dans la Chanson de Guillaume, in Marche Romane, XXIII, 1973, p.107-121.
- B. Valtorta, La chanson de Willelme, in Studi Romanzi, XXVIII 1939, p.19-40.

- M. Waltz, Rolandslied, Wilhelmslied, Alexiuslied.
- Zur Struktur und geschichtlichen Bedeutung, Heidelberg, 1965
- J. Wathelet-Willem, Prolégomènes à une nouvelle édition de la Chançon de Willame, in Revue belge de Philologie et d'histoire, XXIV, 1945, p.47-72.
 - La chançon de Willame. Le problème de l'unité du ms. British Museum add. 38663, in Moyen Age, LVIII, 1952, p.363-377.
 - Sur la date de la chançon de Willame, in Les Lettres Romanes, VII, 1953, p.331-349.
 - Les refrains dans la Chanson de Guillaume, in la Technique littéraire des chansons de geste, Liège, 1959, p.457-485.
 - Sur deux passages de la Chanson de Guillaume, in Moyen Age, 65, 1959, p. 27-40.
 - A propos de la géographie de la Chanson de Guillaume, Cahiers de Civilisation Médiévale, III, 1960, p.107-115.
 - A propos de la technique formulaire dans les plus anciennes chansons de geste, in Mélanges M. Delboulle, Gembloux, 1964, t.II, p.705-727.
 - Le champ de bataille où périt Vivien, in Marche Romane, XXIII, 1975, p.61-74.
- P. Zumthor Les "Planctus" épiques, in Romania LXXXIV, 1963, p.61-69.
- Essai de poétique médiévale - Paris, 1972 (Seuil).

PRÉSENTATION DE LA TRADUCTION.

Dans le présent travail nous n'avons traduit que les 1980 premiers vers du manuscrit de Londres. Nous avons travaillé sur le texte donné par l'édition de M. Mac Millan (v.biblio.)

En quelques points, là où le texte du manuscrit présentait des leçons insatisfaisantes notamment, nous avons eu recours aux corrections de l'édition critique de H. Suchier. Des notes complètent notre travail de traduction, nous avons essayé d'y justifier nos choix.

Notre traduction était achevée, lorsque nous avons pris connaissance de celle publiée par Mme J. Wathélet-Willem, dans le tome II de ses Recherches sur la Chanson de Guillaume. L'objet de nos travaux respectifs est profondément différent. Mme J. Wathélet-Willem a fait une traduction à prétention poétique, elle s'est astreinte au rythme décasyllabique.

Remarquons également que l'éditrice belge a traduit le texte donné par son "édition hypothétique".

Pour notre part, nous avons traduit, en prose, le texte du manuscrit, dans le plus grand esprit de fidélité. Nous nous sommes efforcé de respecter dans la forme même de notre traduction tous les parallélismes et toutes les reprises du texte.

Nous avons essayé d'éviter les archaïsmes de langage, conservant seulement quelques termes originaux, pour l'armement notamment.

LA CHANSON DE GUILLAUME

Traduction.

I Vous plaît-il d'écouter le récit de grandes batailles et de violents combats,
de savoir comment Deramé, un roi Sarrasin,
porta la guerre contre notre empereur Louis,
comment le Seigneur Guillaume lui opposa une guerre plus violente
si bien qu'il le fit périr à l'Archamp, accomplissant ainsi une grande prouesse ?

Souvent il se battit contre les troupes païennes,
il perdit de cette façon les meilleurs de ses hommes,
ainsi que son neveu, le preux Seigneur Vivien :
pour lui il ressentit à jamais en son coeur une grande douleur.
Lundi au soir.

v. 11 Maintenant commence la chanson de Guillaume.

II Le roi Deramé est sorti de Cordoue.
Il a lancé sa flotte en haute mer ;
il a remonté de vive force la Gironde⁽⁴⁾
il pénètre (dans la région)⁽²⁾ qu'il jette dans l'affliction.
Il ravage les marches⁽³⁾, commence à s'emparer des domaines,
il enlève du royaume par la force les saintes reliques,
il emmène enchaînés les bons chevaliers.
C'est à l'Archamp qu'aujourd'hui arrive ce malheur.

→ (4) Un chevalier a échappé aux païens ;
il porte la nouvelle à Tiébaud de Bourges ;
Tiébaud à ce moment-là était à Bourges,
le messager le trouva bien en cet endroit,
en compagnie de son neveu Estourmi, et du Seigneur Vivien,
le comte ;
avec eux se trouvaient sept cents chevaliers, de jeunes hommes ;
tous portaient le haubert et la brogne⁽⁵⁾

v.27 Voici venir le messager qui rapporte les nouvelles.

III Le comte Tiébaud revenait de vêpres,
avec son neveu Estourmi qui l'accompagnait ;
Vivien, le bon neveu de Guillaume, était présent,
en compagnie de sept cents chevaliers de sa terre.
Tiébaud était on ne peut plus ivre,
ainsi qu'Estourmi, son neveu, qui le guidait en le tenant par le poing.

Voici venir le messager qui rapporte les nouvelles :
"Dieu sauve Tiébaud au retour de vêpres !
Je vous annonce de pénibles nouvelles au sujet de Deramé ;
v.37 à l'Archamp, il se fait une guerre très douloureuse."

- IV "Le roi Deramé est sorti de Cordoue.
Il a lancé sa flotte en haute mer,^f
il a remonté de vive force la Gironde ;
il est en votre pays qu'il jette dans l'affliction.
Il ravage les marches et va s'emparer des domaines,
il enlève du royaume par la force les saintes reliques,
il charge de chaînes vos⁽⁶⁾ chevaliers.
v.45 Veillez, Tiébaud, à ce que les païens ne les emmènent pas."
- V "Noble mesnie,⁽⁷⁾ dit Tiébaud, "que ferons-nous ?"
Le messenger dit : "Nous devons certes les combattre."
→ Tiébaud demande : "Que ferons-nous, seigneur Vivien ?"
Le vaillant répondit : "Nous ne ferons rien d'autre que ce qui est bien."
→ Seigneur Tiébaud," dit Vivien le valeureux,
"Vous êtes comte et vous recevez des marques d'honneur
de la part des meilleurs hommes du rivage marin.
Si vous me faites confiance sur ce point, vous ne serez jamais blâmé.
Envoyez vos messagers, faites appeler vos amis ;
n'oubliez aucunement Guillaume au courbe⁽⁸⁾ nez ;
c'est un homme très habile dans une bataille,⁽⁹⁾
il sait bien la soutenir et la diriger ;
v.58s'il vient, nous vaincrons Deramé."
- VI "Il n'en est pas question, Tiébaud," dit Estourmi ;
"dans cette contrée du royaume, en quelque endroit que débarquent
les païens ou les Arabes,
on fait appel à Guillaume le marquis ;
si on y conduit vingt mille de vos hommes,
que Guillaume vienne et que des siens il n'y en ait que cinq,
ou trois ou quatre, qu'il vienne avec peu d'hommes,
bien que ce soit vous qui combattiez et vainquiez les Arabes,
on dit cependant que c'est Guillaume qui a accompli la prouesse.
qui que ce soit qui les vainque, pour lui, de toutes façons,
est la renommée.
Combattons, seigneur, nous les vaincrons, je vous l'assure !
Pour la valeur vous pouvez vous comparer à Guillaume.
- Noble mesnie," dit Vivien, "grâce !
Avec peu de compagnons, nous ne vaincrons pas les Arabes ;
faisons appeler, seigneurs, Guillaume le marquis ;
c'est un homme habile pour soutenir une bataille.
S'il vient, nous vaincrons les Arabes."
Estourmi dit : "Voilà un mauvais conseil.
Les étrangers lui portent toujours tant de louanges,
qu'il fait considérer tous nos hommes comme de peu de prix."
Tiébaud répond : "Vivien n'a dit cela que pour une raison :
v.79 il n'ose pas venir à la bataille."
- VII Vivien dit : "Vous venez de dire un mensonge,
car personne n'est encore né, ni ne tient la vie de sa mère,
en deçà de la mer, ou au delà de la rivière,
aussi bien dans le monde chrétien que parmi les Arabes,
qui ait plus d'audace que moi pour entreprendre une grande
bataille,
excepté le seul Guillaume au courbe nez, le marquis.
Il est mon oncle, je ne me donne pas comme son égal,
lundi au soir.
v.88 Je ne m'estime aucunement au même prix que Guillaume."

VIII Alors Tiébaud dit : "Apportez-moi du vin,
donnez m'en, et je boirai avec Estourmi ;
demain avant la première heure nous attaquerons les Arabes,
à sept lieues de distance, on entendra les cris,
on entendra se briser les hampes des lances, et grincer les
solides écus."

L'échanson leur apporta du vin,
Tiébaud en but et en donna à Estourmi ;
v.96 quant à Vivien, il s'en alla dormir en sa demeure.

IX Alors les hommes de leur terre se rassemblèrent ;
lorsque l'aube approcha, ils étaient dix mille coiffés de heaumes
Au matin Tiébaud se leva dans sa chambre,
contre le vent il ouvrit une fenêtre,
il regarda le ciel, mais il ne put apercevoir la terre ;
il la vit couverte de brogues et de heaumes,
(couverte de Sarrasins, l'infâme peuple mécréant.)⁽¹⁰⁾
v.104 "Dieu," dit Tiébaud, "que cela peut-il être ?"

X "Seigneurs, nobles hommes, grâce, pour l'amour de Dieu !
Il y a déjà dix-huit ans, et ils sont tous accomplis,
que j'ai reçu pour le gouverner ce comté ;
depuis lors je n'ai jamais vu autant de chevaliers sous les armes
en nombre si grand qu'ils ne sachent pas de quel côté se tourner
Si vous portez un assaut contre un château ou une cité,
ils peuvent être dans la désolation, ceux que vous avez défiés,
et dans la désolation, les marches que vous devez ravager."
Vivien dit : "Je connais bien la question.
Tiébaud, hier au soir, était ivre du vin clair qu'il avait bu,
maintenant il est tout à fait prudent, car il a suffisamment
dormi.
Il n'y a plus qu'à attendre Guillaume au courbe nez."
Alors celui qui hier au soir avait parlé sur ce sujet ressentit
de la honte,
v.118 et ceux qui s'étaient vantés en ressentirent une plus grande
encore.

XI Vivien, le chevalier bien né, dit :
"Je connais bien la question : Hier au soir, sur ma tête,
Tiébaud était ivre au retour de vêpres ;
maintenant il a suffisamment dormi ; nous attendrons Guillaume."
Voici Estourmi qui venait de traverser la troupe guerrière ;
il vint à Tiébaud et il le prit par la main droite.
"Baron, ne vous souvenez-vous pas du retour de vêpres,
de Deramé et de la pénible nouvelle ?"
Tiébaud répond : "Ai-je fait appeler Guillaume ?"
v.128 - Non, beau seigneur, certes il ne peut-être là à temps."

XII "Hier au soir, vous avez appelé sur vos épaules la malédiction
divine ;
Si vous aviez mandé Guillaume au courbe nez..."
Tiébaud répond : "Laissons cela."
Il demande des armes, on les lui apporte.

→ Alors on le revêt d'une brogne très belle et très claire,
on lui lace un heaume vert⁽¹⁾ sur la tête ;
ensuite il ceint son épée, la pointe brillante tournée vers le
sol,
il prend par la poignée un grand bouclier rond ;
il avait un épieu tranchant dans la main droite,
on y attache un blanc étendard qui descend jusqu'au sol.
Puis on lui amène un cheval de Castille ;
Tiébaud monte en selle par l'étrier gauche,
et il sortit par une des poternes.
A sa suite viennent dix-mille hommes coiffés de heaumes ;
à l'Archamp ils vont attaquer le roi Deramé.
→ Tiébaud est sorti de sa bonne cité ;
à sa suite viennent dix-mille hommes en armes ;
à l'Archamp, ils attaquèrent le païen Deramé ;
ils avaient un mauvais seigneur pour les guider,
lundi au soir,
v.149 ils arrivèrent à l'Archamp, situé à leur droite sur le bord de
mer.

XIII Tiébaud regarde en direction des hautes eaux de la mer ;
il y voit les mâtues⁽²⁾ de vingt mille vaisseaux.
Tiébaud dit : "Je vois maintenant leur campement."
Vivien dit : "Non, ce n'est certes pas cela.
C'est une flotte qui s'approche de la terre ;
s'ils débarquent, ils installeront un campement."
Il s'avança alors, et il aperçut les faites
de cinq cents pavillons, les étendards et les tentes.
Vivien dit : "Cela peut bien être."
Alors Tiébaud, le seigneur du Berry, dit :
"Vivien, valeureux guerrier, montez donc sur ce tertre,
et surveillez cette troupe de mécréants,
voyez combien ils ont d'hommes sur la mer et sur la terre."
Vivien dit : "Ne me demandez jamais cela ;
je dois garder mon heaume abaissé pour aller là-bas
jusqu'au champ de bataille où je frapperai de ma main droite,
car ainsi me l'a enseigné mon seigneur Guillaume."
v.167 Je ne surveillerai pas, s'il plaît à Dieu, un campement.

XIV "Seigneur Tiébaud," dit le valeureux Vivien,
"vous êtes comte, et vous recevez des marques d'honneur
de la part des meilleurs hommes du rivage marin.
Montez sur le tertre, vous devez bien observer
combien ils ont d'hommes sur la terre et sur la mer."
Si vous avez des hommes en nombre suffisant pour que vous puissiez
vous y fier,
chevauchez contre eux, allez jouter contre eux ;
nous les vaincrons bien grâce à la miséricorde divine.
Mais si vous n'avez pas assez d'hommes pour la bataille,
voyez ici une vallée, faites rassembler les vôtres,
envoyez vos messagers, faites appeler vos amis ;
n'oubliez aucunement parmi ceux-ci Guillaume au courbe nez,
c'est un homme habile pour la bataille,
il sait bien la soutenir et la diriger.
S'il vient, nous vaincrons Deramé."

- Tiébaud répond : "Vous m'avez donné un bon conseil."
Il éperonne son cheval, et il est monté sur le tertre.
Tiébaud regarde le rivage de la mer,
il le voit couvert de barques, de vaisseaux,
de salandres et des grands bateaux garnis de fer ;
il regarde le ciel, mais ne peut voir la terre.
Sous l'effet de la peur, il a perdu sa contenance.
Il descendit du tertre où il était monté,
v.191 il vient vers les Français, et il leur a tout rapporté :
- XV "Noble mesnie, que pourrons-nous devenir ?
Pour un seul des nôtres, il y en a bien mille des leurs.
Celui qui maintenant ne s'enfuit pas d'ici, bientôt il pourra
être étendu mort.
v.195 Allons-nous en vite pour protéger nos vies."
- XVI "Valeureux Vivien, tenez-vous le long de ce rocher ;
dans cette vallée conduisez-nous nos troupes,
sans que la flotte sarrasine vous voie.
J'enverrai chercher Guillaume, qui combattra s'il l'ose
lundi au soir.
v.201 Je ne combattrai jamais sans Guillaume."
- XVII Vivien dit : "Voici un mauvais conseil ;
vous les avez vus, et eux également vous ont vus ;
si vous vous en allez, cela équivaldra à une fuite.
La foi chrétienne en sera à jamais avilie,
et les païens en seront tous réconfortés.
Combattez donc, baron, et nous les vaincrons, je vous l'assure.
Vous devez montrer que vous valez Guillaume.
Depuis hier au soir vous vous donnez comme l'égal du comte.
Lundi au soir.
v.211 Vous devez bien montrer que vous valez Guillaume."
- XVIII Ils étaient cent mille du peuple de Deramé
dans les bateaux et les dromonts⁽¹³⁾ marins.
Ils virent (Tiébaud)⁽¹⁴⁾ se tenir sur le tertre.
Ils le reconnurent à son grand écu bouclé⁽¹⁵⁾ ;
ils surent ainsi que dans la vallée
v.217 se trouvaient en nombre ses hommes et ses amis.
- XIX Lundi au soir.
Les Sarrasins du pays de Saragosse
étaient cent mille de l'infâme race.
Tous se revêtent d'un blanc haubert,
ils mettent sur leur tête des heaumes verts de Saragosse,
d'or en sont les frontails, décorés de fleurons et d'esses.
Ils avaient leurs épées ceintes, les lames brillantes tournées
vers le sol,
ils tenaient leurs bons écus par les poignées,
ils avaient des épieux tranchants, et des javelots dans la main
droite,
ils montaient avec une selle de rapides chevaux arabes.

Ils débarquèrent sur le sable et le gravier de la grève,
ils occupèrent la terre ferme.
Ils engagèrent contre le comte Tiébaud une grande guerre.
v.231 C'est pourquoi on apprit⁽¹⁶⁾ de pénibles nouvelles.

XX
Clair est le jour et beau le matin,
le soleil rayonne et le jour s' éclaircit.
Les païens traversent dans leur descente un bosquet ancien.
Partout où ils passent la terre tremble ;
les solides heaumes sertis d'or qu'ils portent
font derrière eux resplendir toutes les ramures.
Celui qui les aurait vu galoper et s'élancer,
il aurait pu se souvenir de terribles combattants.
v.240 Alors Vivien les montra à Estourmi.

XXI
"Estourmi, frère, je vois les païens qui viennent ;
leurs chevaux sont assez résistants à la course,
pour aller sans cesse sous l'éperon quinze lieues durant ;
et pour courir davantage leur flanc ne battra pas.
Aujourd'hui mourront les couards à l'Archamp.
Déjà approchent les fourrageurs⁽¹⁷⁾ de l'avant garde ;
le petit désormais ne protégera le grand,
le père ne pourra pas protéger son enfant.
Mettons notre confiance en Dieu, le très haut,
car il est plus puissant que tout les mécréants.
v.251 Battons-nous, et nous serons bien vainqueurs sur le champ de
bataille."

XXII
Alors Tiébaud dit : "Quel avis proposez-vous, seigneur Vivien ?
- Que de la bataille vienne donc un bien !" ⁽¹⁸⁾
→ Ensuite il demande : "Quel avis proposez-vous, Estourmi,
pour que chacun puisse sauver sa vie ?
- Celui qui ne s'enfuit pas maintenant, bientôt il pourra être
étendu mort ;
allons-nous en pour protéger nos vies."
Vivien dit : "J'entends parler un chien."
Tiébaud répond : "Etant proche de mon sang,⁽¹⁹⁾
il ne saurait donner un conseil qui m'attire honte,
v.261 embûche ou mauvais traitement."

XIII
"Estourmi, mon neveu, arrachez ce gonfanon,
pour que l'on ne nous reconnaisse pas dans notre fuite,
car les païens lanceront des traits sur l'étendard."
→ Estourmi dit : "A la grâce de Dieu !"
Le truand prit sa lance talon en avant,
et devant lui sur son arçon il la dressa ;
de ses deux mains il rompit le blanc étendard,
v.269 puis dans la boue il le foula à ses pieds.

- XXIV Le comte Tiébaud tenait un grand épieu,
il en tourna le talon vers le ciel,
il en plaça le fer sur l'arçon derrière lui ;
il rompit l'étendard, l'arrachant de la hampe en pommier,
puis dans la boue il le foula à ses pieds.
"Je préfère, étendard, que le feu du ciel te brûle,
plutôt que tu me fasses reconnaître des païens dans la bataille.
- Tristes nouvelles." dit alors le comte Vivien,
v.278 "Sur le champ de bataille nos gonfaloniers nous font défaut."
- XXV "Noble mesnie, que pourra-t-il advenir de nous ?
Sur le champ de bataille nos gonfaloniers nous ont fait défaut,
Tiébaud et Estourmi nous ont abandonnés.
Voyez les païens qui sont très près d'ici.
Pour cinq ou dix de nos hommes
les païens sont cent ou mille ;
nous n'aurons pas de chef pour nous soutenir,
ni d'étendard pour nous rallier.
Des hommes sans seigneur sont dans un mauvais pas !
Allez-vous en, nobles et vaillants chevaliers,
car je ne peux endurer ni souffrir
que de si nobles hommes subissent des dommages.
J'irai pour ma part m'exposer au douloureux péril,
je ne partirai pas, car j'ai promis à Dieu
de ne jamais m'enfuir par crainte de la mort."
v.294 Ecoutez donc ce qu'ont dit les Français en réponse :
- XXVI "Seigneur Vivien, vous êtes d'un tel lignage
que dans une grande bataille vous devez bien nous soutenir.
Vous êtes le fils du marquis Beuvon Cornebut,
vous êtes né de la fille du bon comte Aymeri,
vous êtes le neveu du marquis Guillaume au courbe nez.
Dans une grande bataille vous devez bien nous soutenir.
- Vraiment, seigneurs, au nom de Dieu, cinq cents mercis.
Mais il y a une chose qui s'oppose à cela :
vous n'êtes pas mes vassaux, et je ne suis pas devenu votre sei-
gneur ;
sans aucun parjure vous pourrez m'abandonner."
Ceux-ci lui répondent dans un cri unanime :
"Taisez-vous, baron, ne dites pas cela ; tout de suite nous prê-
terons le serment,
au nom de cette religion que Dieu apporta sur terre,
à ses apôtres, lorsqu'il descendit parmi eux,
v.309 que nous ne vous manquerons pas tant que vous serez en vie."
- XXVII "Je m'engage de mon côté au nom de Dieu, le puissant roi,
et dans cet esprit de Charité qui soutient le corps du Rédempteur
lorsqu'il souffrit la mort pour les pécheurs,
à ne pas vous manquer, dussé-je en souffrir dans ma propre chair.
A ces mots il sortit alors un étendard :
→ Il met la main en sa chausse vermeille,
il en sort un étendard de soie ;
avec trois clous d'or il l'a fixé sur sa lance,
de son bras droit il en a brandi la hampe ;
les pans de l'étendard lui battaient les poignets,
il éperonne son cheval, il ne peut s'empêcher de s'élancer,
il frappa un païen sur son bouclier rond à double épaisseur,

il le lui fend entièrement d'un bord à l'autre,
il lui perce le bras qui tenait les énar⁽²⁰⁾mes,
il lui ouvre la poitrine, et il lui tranche le coeur,
il lui passe son grand épieu au travers de l'échine,
il l'abat mort sur place, étendu de tout son long.
v.327 Il crie : "Monjoie !", c'était le cri de guerre de Charlemagne.

XXVIII Comme l'or se purifie en se séparant de l'argent,
ainsi se distinguent tous les hommes de valeur.
—→ Les couards s'en vont avec Tiébaud qui s'enfuit,
avec Vivien restent tous les vaillants chevaliers.
Ils frappent tous ensemble en première ligne.
—→ Comme l'or se sépare de l'argent,
ainsi se distinguent tous les nobles hommes.
Tout d'abord ils frappèrent l'ennemi de front,
ces hommes preux, d'un seul mouvement.
On n'y aurait pu distinguer le plus courageux.
Dès les premiers coups, le comte Tiébaud s'éloigne,
il s'enfuit à Bourges avec toute la troupe désordonnée qui le
suit ;
sur un grand chemin, en un endroit où quatre voies se croisent,
quatre brigands étaient pendus si près les uns des autres que
leurs bouches se touchaient.
Le faite de la potence était bas, les montants en étaient courts.
Son cheval tire en avant, le fait passer sous la potence en
l'emportant ;
le cadavre d'un pendu heurte la bouche de Tiébaud.
Il s'en aperçut et il en ressentit du désespoir et du chagrin ;
sous l'effet de la peur il souilla la housse de son cheval ;
lorsqu'il se rendit compte qu'elle était toute conchiée,
il se souleva sur ses jambes et il la poussa pour la faire tomber
Il appelle Girard, qui le suivait dans la troupe désordonnée :
"Ami Girard, prenez donc cette housse ;
il y a sur elle du bon or et des pierres précieuses,
vous pourrez en obtenir cent livres à Bourges."
Girard lui répondit à son tour :
v.354 "Qu'en pourrai-je faire puisqu'elle est toute conchiée ?"

XXIX Girard, le vaillant damoiseau, dit :
"Seigneur Tiébaud, attendez-moi un peu,
vous direz bien au pays du Berry
que je suis resté et que vous vous êtes enfui ;
je ne dis pas pour autant que vous me verrez vivant (21)
je veux porter secours au hardi Vivien,
il est mon parent, et je tire peu de gloire à faire cela (22)
J'ai enfoui profondément dans la terre un trésor,
je vous dirai donc où cet avoir sera trouvé,
v.364 afin qu'après ma mort ne s'élève aucune querelle."

XXX Tiébaud commit alors la pire des folies,
lorsqu'il tira sur les rênes de son cheval pour s'arrêter et
attendre Girard.

Quand celui-ci arriva à sa hauteur, il le frappa du poing au cou.
il le poussa pour le renverser de l'autre côté de la selle,
si bien qu'il lui fit tomber son heaume à terre en le frappant sur
les lacets.

→ Puis il porta la main vers le collet de Tiébaud,
et il lui enleva son grand bouclier rond à la double épaisseur ;
il était cerclé d'or à profusion,
il y avait de l'or arabe sur la boucle ;
c'était Vivien qui l'avait enlevé à un Hongrois
lors de la bataille qui avait eu lieu dans les prairies de la
Gironde,
où il avait fait périr le païen Alderufe,
et décapité les douze fils de Burel ;
il avait enlevé au roi ce grand bouclier rond à la double épaisseur.
et il l'avait donné à son oncle le seigneur Guillaume.
Celui-ci en avait fait présent à ce couard de comte Tiébaud.
Aujourd'hui de nouveau un preux le tiendra attaché à son cou !
Girard enleva à Tiébaud le haubert qui était solide et redoublé,
ainsi que sa bonne épée, tranchante jusqu'à la pointe.

v.383

XXXI

Girard revêt les armes sur le chemin ;
il abandonne le cheval de charge, et monte sur le destrier.
Tiébaud se relève comme un homme qui a été étourdi,
il regarde devant lui, et il aperçoit le cheval de charge,
il met un pied à l'étrier, et il monte sur les arçons ;
lorsqu'il est monté, l'idée de fuir lui revient,
il regarde devant lui, et il voit une grande palissade ;
elle était résistante, avec des barreaux, si bien qu'il ne peut
pas en ôter un pieu,
d'autre part elle était si haute qu'il ne peut la franchir d'un
saut.
Tiébaud n'ose pas changer de direction, pour aller vers la vallée
en raison des Sarrasins dont il a entendu les cris.
Sur le tertre il voit un troupeau de brebis ;
au milieu de la harde il parvient à fuir,
à son étrier se prend un mouton gris.

v.397

XXXII

A son étrier se prend un mouton gris.
Tiébaud l'entraîne avec lui par monts et par vaux ;
lorsque Tiébaud arriva au pont de Bourges,
il ne restait plus à l'étrier que la tête du mouton.
Jamais un gentilhomme ne ramena de la chasse une telle proie.
Lundi au soir.

v.404

Un pauvre n'y aurait pas eu autant à perdre.⁽²³⁾

XXXIII

Maintenant je vais vous parler de Girard, le damoiseau,
vous dire comment il revint en arrière, refaisant bien le chemin
il regarda devant lui et il aperçut Estourmi.
Ce dernier avait mis son cheval en mauvais point,
(car il ne voulait pas que quelqu'un pût le suivre.)⁽²⁴⁾
Estourmi en avait voulu obtenir une grande rapidité.
Girard le voit, et il l'interpelle :
"Que se passe-t-il, chevalier Estourmi ?"
Celui-ci répond : "Pensez à fuir."

- Revenez en arrière, pensez à combattre ;
Si maintenant vous ne retournez pas d'où vous venez, bientôt
vous pourrez être étendu mort.

- Je ne le ferai jamais." lui dit Estourmi.

Girard dit : "Vous ne partirez pas d'ici !"

Il éperonne son cheval, il l'attaque bravement ;

il lui brise son écu, lui déchire son haubert,

il lui met à mal trois côtes dans le corps ;

de toute la longueur de sa lance il le fait tomber du cheval.

→ Lorsqu'il l'a mis à terre, il lui dit un mot courtois :

"Arrière, misérable, vous avez subi une honte mortelle.

Vous ne vous vanterez jamais auprès de votre oncle Tiébaud, (25)

que lorsque vous vous êtes enfui il ne restait plus assez d'homme.

Vous ne pourrez vous comparer au comte Guillaume,

ni à Vivien, son neveu, ni à nul autre preux.

Lundi au soir.

v.429 Vous ne pourrez vous comparer ni à Vivien ni à Guillaume."

XXXIV

Girard s'en alla le plus vite qu'il put.

Il avait un bouclier rond, beau à l'intérieur comme à l'extérieur,

la guiche⁽²⁶⁾ toute entière était décorée avec de l'or,

ainsi que les énarms et toutes les parties extérieures ;

jamais Jésus ne mit dans une armée un homme plus noble,

que l'était Girard quand il se sépara de Tiébaud.

Il arriva sur le champ de bataille le plus vite qu'il put,

il frappa un païen sur le dos de sa brogne,

il lui passa au travers de l'échine son épieu tout entier,

il le lui enfonça bien et il l'a renversé mort.

Il cria : "Monjoie ! " c'est le cri de guerre des nôtres.

→ Puis il en frappe un second sur son bouclier rond redoublé,

il le lui brise entièrement d'un bord à l'autre,

il lui perce le bras avec lequel il tenait les énarms,

il lui ouvre la poitrine et lui tranche le coeur,

au travers de l'échine il lui passe son grand épieu,

il l'abat mort sur place, étendu de tout son long.

Il crie "Monjoie ! " le cri de guerre de Guillaume Fierebrace.

Lundi au soir.

v.449 Les Français le virent dans la mêlée douloureuse.

XXXV

Le preux Vivien s'adresse alors à ses barons :

"Frappez, seigneurs, de vos belles épées !

Frappez, Français, rompez cette mêlée !

J'ai entendu Louis ou Guillaume,

S'ils sont venus, le combat ne durera guère."

Les Français frappent de leurs belles épées.

Ils se sont tant avancés à travers la douloureuse mêlée

v.457 qu'ils ont reconnu Girard ; ils l'appellent volontiers.

XXXVI

Alors le preux Vivien lui demande :

"Cousin Girard, depuis quand êtes-vous chevalier ?

- Seigneur, di-il, depuis peu, pas depuis longtemps.

→ - Savez-vous, Girard, ce que le seigneur Tiébaud est devenu ? "

Celui-ci lui rapporte comment il l'a mis à mal.

v.464 Le comte répond : "Taisez-vous, Girard, bel ami.
Que par votre langue un homme preux ne soit pas mis à honte."

XXXVII "Venez-ici, Girard, auprès de moi, à ma droite.
Allons ensemble, et mettez votre gonfanon ; (27)
si je vous ai pour compagnon, je ne crains pas de mauvais coup.
Ils se mirent ensemble, en ce jour ils furent de valeureux
guerriers,
deux compagnons royaux en cette bataille.
Ils mirent la troupe des païens dans un grand courroux.
Lundi au soir.

v.472 Privé du comte Guillaume, le champ de bataille est rempli de
souffrance.

XXXVIII Vivien regarde dans la plaine ;
devant lui, il vit de ses yeux la fière troupe,
parmi ceux de France les meilleurs à la grande bataille.
Il vit beaucoup d'entre eux étendus sur le sol ;
→ il se tord alors les mains, il se tire les cheveux et la barbe,
il verse des larmes, il mouille ainsi son visage.
Il regrette douloureusement l'absence de Guillaume Fierebrace :
"Hélas ! Valeureux marquis qui êtes absent de la bataille,
comme en ce jour vous nous manquez !
v.482 Ces nobles hommes en subissent un grand dommage."

XXXIX "Noble mesnie, au nom de la puissance de notre Seigneur,
ne vous mettez pas en émoi, seigneurs, mes frères et barons,
nous attendrons ici mon seigneur Guillaume.
S'il vient, en effet, nous vaincrons ce combat."
Lundi au soir.
v.488 C'est pour le malheur des Français que la bataille fut commencée
sans Guillaume.

XL Trente cors sonnèrent l'attaque sur un mont ;
sept cents hommes sont montés sur la hauteur ;
il n'y en a aucun qui n'ait son épée ensanglantée,
car ils ont frappé de grands coups sur le champ de bataille ;
→ avant qu'ils ne s'en aillent ils frapperont encore de tels coups
Vivien avance sur le sommet d'un tertre,
il voit trois cents des hommes de sa terre dans un tel état :
il n'y en a aucun qui n'ait ses rênes ensanglantées,
et qui n'ait sous lui une selle vermeille de sang ;
de leurs bras ils retiennent leurs entrailles,
pour que leurs chevaux ne les déchirent pas en les piétinant.
Lorsqu'il les voit, il s'adresse à eux à plusieurs reprises :
"Frères, barons, que pourrai-je faire pour vous ?
v.502 Personne au monde ne peut plus vous donner un médecin."

- XLI "Seigneurs barons, pour l'amour de Dieu, grâce !
Pour quoi donc irez-vous mourir dans vos lits ?
Sur qui vos amis prendront-ils votre vengeance ?
Il n'y a aucun homme dans le royaume de Louis,
à qui, s'il vous avait si honteusement maltraités,
vos fils accorderaient jamais la paix ou une trêve,
ou que pourrait jamais protéger motte ou palissade,
château-fort, tour ou fossé ancien :
il lui faudrait mourir sous leurs épées !
Vengeons-nous tant que nous sommes encore en vie."
Ceux-ci répondent : "Que ce soit selon votre volonté valeureux
seigneur et marquis !"
Ils prirent leurs armes, et ils ont sauté sur leurs chevaux ;
ils descendent dans la vallée et ils ont attaqué l'ennemi.
v.516 De vive force ils recommencent à frapper
- XLII Ils sont descendus du mont sur lequel ils se trouvaient ;
les Français descendent vers l'herbe du pré,
ils virent ceux des leurs qui étaient morts et ceux qui étaient
blessés.
Si vous aviez vu ces nobles et jeunes gentilhommes
bander leurs blessures et serrer leurs côtés !
Celui qui était blessé au bras coupait alors la hampe de sa lance
et il se l'attachait pour pouvoir la porter ;
celui qui avait trouvé du vin sur le champ de bataille en buvait,
celui qui n'en avait pas, il buvait de l'eau troublée du ruisseau
et les hommes qui étaient valides en donnaient aux blessés ;
celui qui n'a pas de seigneur en donne à son pair.
v.528 Ils laissent alors les vivants et ils vont auprès des morts.
- XLIII Ils trouvent sept cents hommes de leur terre,
qui traînent leurs entrailles entre leurs pieds ;
de leurs bouches sortent leurs cervelles,
et sur l'herbe ils se couvrent de leurs écus ;
leurs visages sont troublés, leurs joues pâles,
leurs yeux dans leurs orbites sont révoltés ;
ceux qui rendent l'âme poussent des gémissements et des cris.
Lorsqu'ils les voient, volontiers ils s'adressent à eux :
"Seigneurs barons, que pourra-t-il advenir de vous ?
v.538 Personne au monde ne peut plus vous donner un médecin."
- XLIV "Allons, seigneurs, pour l'amour de Dieu, grâce !
Vous voyez bien ces Arabes félons
qui vous ont tué vos frères et vos fils,
vos neveux et vos amis charnels.⁽²⁸⁾
Ils ne demandent pas la paix, ni ne font de trêve.
Vengeons les morts tant que nous sommes en vie ;
Saint Etienne, en effet, et les autres martyrs
n'eurent un sort meilleur que ne l'aurent tous ceux
qui à l'Archambert seront tués pour défendre Dieu."

Ceux-ci répondent : "Allons, valeureux marqués !" ;
Ils prennent leurs chevaux et ils se mettent en selle ;
ils arrivent au champ de bataille et à nouveau ils attaquent ;
de vive force ils commencent à frapper,
v.552 ils ont tué quinze mille des Sarrasins.

XLV Les païens leur font subir une étonnante épreuve ;
de ses dix mille hommes ils n'en laissent que cent à Vivien.
→ Il peut ressentir de la peine le vaillant chevalier
qui s'est battu avec dix mille hommes,
et sur dix mille hommes n'a plus maintenant que cent chevaliers,
et encore, parmi ceux-ci, il est une bonne moitié de blessés !
v.559 Ainsi il peut ressentir de la peine, Vivien le guerrier !

XLVI "Seigneur Vivien, pour l'amour de Dieu, qu'allons-nous faire ?"
Il répond : "Nous les vaincrons très certainement.
Invoquons Dieu, pour qu'il nous envoie du secours,
qu'il fasse venir à moi mon seigneur Guillaume,
ou que Louis, l'empereur, vienne ici."
Ceux-ci répondent : "A la miséricorde divine."
Vivien à leur tête frappe au premier rang,
dans le combat il jette morts mille Sarrasins.
Les païens les combattirent avec une étonnante fureur ;
de ses cent hommes il ne lui laissent que vingt guerriers va-
leureux.
v.570 Ceux-ci se replient sur le coin d'un mont.

XLVII "Seigneur Vivien, qu'allons-nous faire, pour l'amour de Dieu ?
- Sur la bataille je ne vous dirai rien d'autre,
car nous les vaincrons bien grâce à Dieu."
Ceux-ci répondent : "Il nous a complètement oubliés."
Plusieurs disent que Vivien a perdu le sens,
puisqu'il veut se jeter dans la bataille avec vingt hommes
contre cinq cent mille païens, tous en armes :
"S'il s'agissait de porcs, de verrats ou de sangliers,
d'aujourd'hui à dans un mois nous ne les aurions pas tués."
Vivien dit : "Je sais bien cela.
Vous vous souvenez maintenant de vos vignes et de vos prairies,
de vos châteaux et de vos grandes cités,
des femmes que vous avez dans vos demeures.
Celui qui se souvient de cela n'accomplira jamais de prouesse.
Allez-vous en, seigneurs, c'est bien ma volonté.
Je resterai ici acharné à la bataille ;
je ne partirai pas, car je l'ai promis à Dieu,
je ne fuirai jamais d'une bataille.
v.589 Je serai vainqueur grâce à Dieu."

XLVIII "Ah, seigneurs, pour l'amour de Dieu, grâce !
Pour quoi irez-vous mourir dans vos lits ?
Vous voyez bien ces nobles chevaliers mis à mal ;
tant qu'ils furent en vie, sains et valides,

avec nous ils se trouvèrent pour soutenir la bataille.
Vous savez bien ce que vous leur aviez promis.
Vous ne devez pas mentir à des hommes qui sont morts.
Allez-vous en, et moi je resterai ici ;
je ne partirai jamais, car je l'ai promis à Dieu,
je ne fuirai pas par peur de la mort."
A ces mots tous les Français l'ont abandonné,
excepté le seul Girard qui est resté en sa compagnie.
Ils sont deux chevaliers à être restés au douloureux péril,
pour soutenir la bataille.
Lundi au soir.

v.605 Vivien est resté seul sur le pré avec son compagnon. (29)

XLIX Les Français se replient sur le coin d'un tertre ;
ils regardent devant eux les plaines qui sont belles ;
en cet endroit ils ne peuvent apercevoir un morceau de terrain
qui ne soit pas recouvert par l'infâme troupe des mécréants.
De toutes parts, brillent les épées et les heaumes.
Lorsqu'ils voient qu'il ne pourra en être autrement
et que jamais ils n'échapperont à la douloureuse mêlée,
bientôt ils tournent bride pour revenir vers Vivien ;
ils arrivent vers le comte, ils s'adressent à lui volontiers :
→ "Seigneur Vivien, savez-vous ce que nous ferons avec vous ?"
Le comte répond : "J'écouterai vos propos.
- Si vous vous en allez, nous aussi nous nous en irons,
mais si vous vous battez, nous aussi nous nous battons ;
quoi que vous fassiez, nous le ferons également avec vous."
Vivien répond : "Merci beaucoup, barons."
Puis il regarde Girard, son compagnon ;
v.622 en ces termes il lui a adressé la parole :

L "Ami Girard, êtes-vous sain de corps ?
- Oui," dit-il, "parfaitement."
→ - Dites-moi donc, Girard, dans quel état sont vos armes.
- Par ma foi, seigneur, elles sont bonnes et maniables,
comme celles d'un homme qui a livré de grands combats,
v.628 et qui, si besoin est, en livrera d'autres."

LI "Dites-moi donc, Girard, vous sentez-vous encore quelque force ?
Celui-ci répond que jamais il ne fut plus solide.
→ "Dites-moi donc, Girard, dans quel état est votre cheval ?
- Il se met vite au galop, et a belle allure.
→ - Ami Girard, si j'osais vous demander
d'aller pour moi à la clarté de la lune auprès de Guillaume ?
→ Allez, et parlez pour moi à mon oncle Guillaume,
rappelez-lui le champ de bataille de Saragosse,
lorsqu'il se battit contre le paën Alderufe ;
il le sait très bien, les Hongrois l'auraient mis en déconfiture
J'arrivai en cette région avec trois cents de mes hommes ;
je criai "Monjoie !" pour rompre la mêlée,
et je fis gagner à mon oncle cette bataille ;
je fis périr le paën Alderufe,
et je décapitai les douze fils de Burel.

- J'ai enlevé au roi ce grand bouclier rond à la double épaisseur ;
(je l'ai enlevé en ce jour à un Hongrois, ⁽³⁰⁾)
et je l'ai donné à mon oncle Guillaume,
celui-ci en fit présent à ce couard de comte Tiébaud.
Mais maintenant c'est un homme très preux qui le porte attaché
à son cou.
- v.649 Qu'à ces titres il vienne me porter secours !"
- LII "Cousin Girard, parlez-lui, ne lui taisez rien,
rappelez-lui la cité de Lymnes,
et le grand port sur le rivage marin,
et Fluri que je conquis par la force.
- v.654 Qu'il vienne me porter aide en la bataille."
- LIII "Savez-vous ce que vous direz à Guillaume le fidèle ?
Rappelez-lui la bataille contre le roi Turlen
où je livrai pour lui trente-trois combats.
Je lui fis capturer plus de cent cinquante hommes
parmi les plus puissants de la religion sarrasine.
Au cours d'une retraite où Louis s'enfuyait, ⁽³¹⁾
j'arrivai sur un tertre avec deux cents de mes fidèles amis ;
je criai : "Monjoie !" je lui fis gagner la bataille.
En ce jour je perdis Rasher, un de mes fidèles amis ;
les jours où il m'en souvient, il n'y aura jamais d'heure où
il ne m'en pèse.
- v.665 Qu'il vienne me porter aide dans la douloureuse détresse !"
- LIV "Savez-vous ce que vous direz à Guillaume le bon Franc ?
Rappelez-lui la grande bataille
livrée sous Orange contre Tiébaud le timonier. ⁽³²⁾
En cette bataille où furent vainqueurs les Francs,
j'arrivai sur un tertre avec Bernard de Bruban ;
il est mon oncle et c'est un très vaillant baron ;
comme compagnon j'avais le comte Bertrand,
qui est l'un des meilleurs de notre grande parentèle ;
avec le cri de guerre "Dieu Aide !" qui est celui des Normands,
je lui fis gagner ce combat sur le champ de bataille.
En ce lieu j'ai fait périr pour lui Tiébaud le timonier.
Qu'il vienne me porter aide pour sauver notre cause ⁽³³⁾ à l'Archamp,
et qu'il me secoure dans la pénible souffrance !"
- v.678
- LV "Savez-vous ce que vous direz à Guiot mon jeune frère ?
D'ici à ce qu'il ait quinze ans, il n'aurait dû ceindre une
épée.
Mais il la ceindra désormais pour secourir son frère né de la
même mère que lui.
- v.682 Qu'il vienne me porter aide dans une région étrangère !"

- LVI "Savez-vous ce que vous direz à dame Guibourc, mon amie ?
Vous lui rappelerez la longue éducation,
que pendant plus de quinze ans elle m'a donnée.
qu'elle veille⁽³⁴⁾ maintenant, pour l'amour de Dieu, à ce que ses
soins ne soient pas perdus.
qu'elle m'envoie son époux pour m'aider.
v.688 Si elle ne m'envoie pas le comte, je ne me soucie pas d'un autre."
- LVII "Hélas", dit Girard, "c'est bien malgré moi que je vous quitterai !
- Taisez-vous, preux, ne dites pas cela ; il s'agit bien de me
sauver."
Ces deux amis charnels se séparèrent alors.
Ils ressentent une grande peine, ce n'est pas pour eux occasion
de plaisanter et de rire ;
ils versent doucement des larmes tous les deux,
lundi au soir.
v.695 Mon Dieu, pourquoi se séparèrent-ils dans la douloureuse mêlée ?
- LVIII Girard se dirige sur le coin d'un tertre ;
pendant cinq lieues il se trouva dans une mêlée si serrée
qu'il ne parcourut pas un seul arpent de terre
sans abattre de sa selle un Sarrasin,
et sans trancher des pieds, des poings ou des têtes.
v.702 Une fois qu'il a échappé à la douloureuse mêlée,
son bon cheval s'abat mort sous lui.
- LIX Une fois que Girard a quitté le douloureux champ de bataille,
le cheval qu'il montait⁽³⁵⁾ est tombé mort sous lui.
Sur une distance de quinze bonnes lieues le royaume était plongé
dans le tumulte⁽³⁶⁾ ;
il ne trouva pas un homme à qui il pût parler,
ni un cheval sur lequel il pût monter.
C'est à pied qu'il s'en est allé du douloureux champ de bataille
la chaleur était grande comme elle l'est en mai, à la bonne sai-
son,
les journées étaient longues et depuis trois jours il avait
jeûné,
il ressentait une soif insupportable.
A quinze lieues à la ronde il n'y avait ni ruisseau ni gué,
sauf l'eau salée de la mer qui était derrière lui.
Ses armes commencèrent alors à lui peser ;
v.715 Girard se mit à leur adresser de durs reproches :
- LX "Ah, grosse lance, comme tu pèses à mon bras !
Tu ne me seras pas utile pour aider⁽³⁷⁾ Vivien à l'Archamp
qui à combattre souffre et peine."
v.719 Il s'en débarasse alors en la jetant dans la plaine.

- LXI "Ah, grand bouclier rond, comme tu pèses à mon cou !
Tu ne me seras pas utile pour aider Vivien aux prises avec la
mort."
v.722 Il l'ôta de son dos et dans la plaine il le jeta. (38)
- LXII "Ah, solide heaume, comme tu m'étourdis la tête !
Tu ne me seras pas utile pour aider Vivien dans la mêlée,
qui se bat sur l'herbe de l'Archamp."
v.726 Il s'en débarrassa en le jetant à terre.
- LXIII "Ah, grande brogne, comme tu me pèses présentement !
Tu ne me seras pas utile pour aider Vivien à l'Archamp
qui à combattre souffre et peine."
Il l'enlève de son dos et la jette à terre.
Le Franc⁽³⁹⁾ a abandonné toutes ses armes
sauf son épée dont la lame est d'acier ;
elle est toute entière rougie de sang depuis les quillons,
le fourreau est empli de foie et de sang ;
il la porte dégainée, il se soutient d'elle pour marcher,
et il en appuie la pointe sur le sol.
→ Il va toute la journée marchant sur les chemins de la plaine,
traversant les grandes vallées à la course avec beaucoup de peine
et grim pant bien sur les collines élevées,
il porte au poing droit son épée dégainée ;
il marche ainsi en s'appuyant sur sa pointe.
Il porta⁽⁴⁰⁾ à Guillaume la nouvelle de la bataille de l'Archamp,
où Vivien à combattre souffre et peine.
Avec seulement vingt hommes celui-ci est resté à l'Archamp.
Vivien à leur tête frappe l'ennemi de front,
v.740 il a fait périr sur le champ de bataille mille Sarrasins.
- LXIV Le comte Vivien perdit dix de ses vingt hommes ;
ceux qui restent lui disent : "Que ferons-nous maintenant, ami ?
- Continuer la bataille, seigneurs, pour la grâce de Dieu,
vous voyez bien que j'ai envoyé Girard comme messenger.
Aujourd'hui viendra Guillaume, ou Louis ;
quel que soit celui des deux qui vienne, nous vaincrons les Ara-
bes."
(41)
Ceux-ci répondent : "Volontiers, valeureux marquis !"
Avec ses dix hommes il retourne attaquer l'ennemi.
Les païens le plongent dans un étonnant péril,
de ses dix hommes ils ne lui en laissent aucun en vie.
Avec son propre écu il resta seul pour soutenir la bataille,
lundi au soir.
v.759 Avec son écu il resta seul dans la mêlée.
- LXV Une fois qu'il est resté seul avec son écu,
il court souvent attaquer l'ennemi en des assauts rapides et (41)
répétés ;
de sa seule lance il en a jeté cent à bas.

→ Les païens disent : "Nous ne le verrons jamais vaincu
tant que nous laisserons son cheval en vie sous lui.
Jamais nous ne vaincrons ce noble guerrier
si nous laissons son cheval en vie sous lui."
Ils le pourchassèrent donc au travers des hauteurs et des val-
lées
comme s'il s'agissait d'une bête sauvage que l'on traque avec
ruse.

Un groupe de soldats vint l'attaquer sur une étendue plane,
ils lancèrent sur lui tant de javelots et de dards tranchants,
ils en fichèrent tant sur le corps de son cheval
que des seules hampes des lances on aurait fait le chargement
d'un char.

Un Berbère vint l'attaquer dans un val,
il avait sous lui un rapide cheval,
en son poing droit il tenait un javelot tranchant ;
à trois reprises il le brandit, à la quatrième il le lança,
il frappa Vivien sur la brogne, au côté gauche,
si bien qu'il lui en déchira et abattit trente mailles.
Il lui fit une grande blessure au corps avec ce javelot,
le blanc étendard tomba du bras droit de Vivien ;
jamais plus il ne put le relever.
Lundi au soir.

v.785 Jamais plus il ne put le relever de terre.

LCVI Vivien porta la main à son dos,
il sentit la hampe, il retira de son corps le fer du javelot.
Il frappa le païen sur sa brogne, dans le dos,
il lui fit passer l'arme au travers de l'échine.
À ce coup il l'a renversé mort.

→ "Arrière, misérable, mauvais Berbère !"
Vivien, le jeune gentilhomme, lui a dit :
"Tu ne regagneras jamais le royaume d'où tu es venu,
et tu ne te vanteras jamais quelque jour
d'avoir fait périr un baron de Louis !"
Ensuite il dégaine son épée et commence à frapper.

→ Pour qui que ce soit qu'il frappe sur le haubert ou sur le
heaume,
son coup ne s'arrête qu'une fois au sol.

"Sainte Marie, vierge pure,
envoyez-moi, Dame, Louis ou Guillaume "
v.799 Vivien dit cette prière dans la mêlée :

LCVII "Dieu, roi glorieux, qui m'avez donné la vie,
Seigneur qui êtes né de la Vierge Sainte,
Dieu formé de trois personnes,⁽⁴³⁾
qui avez été supplicié pour les pécheurs sur la sainte croix,
qui avez créé le ciel et la terre, la terre et la mer,
le soleil et la lune, vous qui avez créé tout cela,
ainsi qu'Eve et Adam pour compléter le monde ;
vraiment donc, Seigneur, puisque vous êtes le véritable Dieu,
protégez-moi, Seigneur, de votre sainte bonté,
empêchez que jamais puisse pénétrer en mon coeur le désir
de fuir de la distance d'un pied pour la peur d'avoir la tête
tranchée !

Jusqu'à la mort, laissez-moi garder ma foi,⁽⁴⁴⁾
v.812 Dieu, que je ne la renie pas, au nom de vos saintes bontés !"

LXVIII "Sainte Marie, mère (de Dieu)⁽⁴⁵⁾, que vous avez engendré,
puisque vous avez vraiment porté Dieu en votre sein,
protégez-moi au nom de votre sainte miséricorde,
afin que ces perfides Sarrasins ne me fassent pas périr."
Après ces paroles, le valeureux guerrier fit ses repentances :
"Je viens d'avoir des pensées tout à fait dignes d'un fou et
d'un insensé,
lorsque je pensai à sauver ma personne de la mort,
alors que notre Seigneur Dieu pour lui-même ne le fit pas,
lorsqu'il souffrit la mort sur la sainte croix pour nous,
pour nous délivrer des mortels ennemis de nos âmes.
→ Je ne dois pas vous demander, Seigneur, d'écarter de moi pour
un temps la mort,
puisque vous n'avez pas voulu le faire pour vous-même.
Envoyez-moi, Seigneur, Guillaume au courbe nez,
ou Louis qui tient la France sous sa garde.
Grâce à lui nous vaincrons la bataille.
Mon Dieu, de tant de manières on peut ressembler à un autre
homme !
Je ne dis pas cela pour Guillaume au courbe nez ;
je suis très vaillant et très courageux,
pour la bravoure, je puis bien me considérer comme son égal ;
mais il a beaucoup plus que moi justifié sa renommée,
en effet s'il avait été présent à l'Archamp sur le bord de mer,
il aurait gagné la bataille.
(Hélas, pauvre pêcheur que je suis, je n'en puis mais,⁽⁴⁶⁾
lundi au soir.
v. 837 Qu'a donc contre moi cette troupe de mécréants ? "

LXIX La chaleur était grande comme elle l'est en mai, à la bonne
saison⁽⁴⁷⁾
la journée était longue et il n'avait rien mangé depuis trois
jours.
Il ressentait une grande faim, dure à supporter,
et une soif cruelle qu'il ne pouvait endurer.
De sa bouche coule le sang très clair,
ainsi que de sa blessure au côté gauche.
Les sources sont si loin qu'il ne pouvait les trouver ;
à quinze lieues à la ronde il n'y avait ni fontaine ni gué,
sauf l'eau salée des flots marins ;
mais sur le champ de bataille coulait un ruisseau troublé,
d'un rocher près du bord de la mer ;
les Sarrasins l'avaient brouillé avec leurs chevaux,
de sang et de cervelles il était souillé.
C'est là que vint à la course l'illustre Vivien,
il se pencha vers l'eau salée du gué,
et il en but beaucoup à sa volonté.
Les païens lancèrent sur lui leurs épieux prêts pour la bataille,
ils lui en frappèrent de grands coups sur le sable où il se
trouvait.
Sa brogne était solide, ils ne purent l'entamer :

elle lui a protégé la majeure partie des côtés,
mais aux jambes, aux bras et par ailleurs,
en plus de vingt endroits ils ont blessé le comte.
Il se relève donc comme un fier sanglier,
et il tire son épée qu'il porte au côté gauche ;
Vivien se défend alors comme un valeureux guerrier.
Ils le harcèlent comme font les chiens pour un robuste san-
glier.

L'eau de mer qu'il avait bue était salée,
il la vomit, il n'a pu la garder en lui,
elle a jailli en arrière par la bouche et le nez ;
son angoisse était grande, sa vision était troublée.
Il ne pouvait plus voir alors son chemin ni s'y tenir.
Les païens se mirent à le presser violemment.
De plusieurs côtés, les guerriers l'attaquent,
ils lancent sur lui des javelots et des dards d'acier tran-
chant.

Ils en fichent tant sur les quartiers de son écu,
que le comte ne peut plus le soulever à hauteur de sa tête ;
son écu tombe à terre, à ses pieds.
Les païens commencent alors à le presser fortement,
et à éprouver durement sa bravoure guerrière.

v.876

LXX Ils lancent sur lui des javelots et des dards aigus,
entourant le comte ils déchirent son haubert ;
l'acier robuste coupe le mince fer,
si bien qu'ils couvrent sa poitrine toute entière de débris de
mailles.

Ses entrailles tombent à terre ;
il n'est pas sûr qu'il résistera longtemps désormais.
v.885 Aussi demande-t-il à Dieu d'avoir pitié de lui.

LXXI Vivien traverse à pied le champ de bataille,
le nasal de son heaume tombe sur son visage ;
il traîne entre ses jambes ses entrailles ;
de son bras gauche il essaie de les retenir.
En sa main droite il porte une lame d'acier,
elle était toute entière rougie de sang depuis les quillons,
son fourreau était empli de foie et de sang ;
il marche en s'appuyant de la pointe de son épée.
La mort le presse durement,
il se soutient de son épée pour ne pas tomber.
Il invoque fortement Jésus le tout-puissant,
pour qu'il lui envoie Guillaume le bon Franc,
ou Louis le puissant roi combattant :

v.896

LXXII "Vrai Dieu glorieux, qui êtes en la trinité,
qui avez pris chair dans la Vierge,
Dieu formé de trois personnes,
qui vous laissâtes supplicier sur la sainte croix,
protégez-moi, Seigneur, de votre sainte bonté,
empêchez que, de quelque manière que ce soit, puisse pénétrer
en mon coeur le désir
de fuir, de la distance d'un pied, de la bataille ;

au moment de la mort laissez-moi garder ma foi ;
mon Dieu, au nom de votre sainte bonté, que je ne la renie pas.
Envoyez-moi, Seigneur, Guillaume au courbe nez ;
c'est un homme habile dans la bataille,
v.906 il sait bien la soutenir et la diriger."

LXXIII "Seigneur Dieu, père glorieux et puissant,
qu'il ne puisse jamais arriver, par la force des circonstances,
que pénètre profondément en mon coeur le désir
de fuir de la distance d'un pied par crainte de la mort ! "
→ Un Berbère vint l'attaquer dans un val,
il avait un rapide cheval, se mettant vite au galop ;
il frappe le noble vassal à la tête,
il lui répand la cervelle sur le sol.
→ Ce Berbère vint l'attaquer au galop,
sous lui il avait un grand destrier,
en sa main droite il tenait un javelot d'acier tranchant.
Il frappe le noble chevalier à la tête,
si bien que sa cervelle tombe sur l'herbe ;
il jette sur les genoux le chevalier.
C'est dommage qu'un homme si preux tombe.
De plusieurs côtés à la fois les païens courent sur lui,
ils le mettent entièrement en pièces sur le sable.
Ils l'emportent avec eux, ils ne veulent pas le laisser là ;
ils le déposent au pied d'un arbre, près d'un sentier,
car ils ne voudraient pas que des chrétiens puissent le décou-
vrir.
Désormais je vais vous parler de l'écuyer Girard,
vous dire comment il alla porter les nouvelles à Guillaume.
Lundi au soir.
v.932 A Barcelone, c'est là qu'il dira au comte Guillaume les nou-
velles.

LXXIV Le comte Guillaume était à Barcelone,
il était revenu d'une longue bataille
qu'il avait soutenue à Bordeaux sur la Gironde.
Il y avait perdu une grande masse de ses hommes.
v.937 Voici Girard qui rapporte les nouvelles.

LXXV Le preux Guillaume était revenu de vèpres ;
à l'étage il se tenait à la fenêtre d'une chambre,
dame Guibourc se tenait à côté de lui, à sa droite.
Il regardait alors sur le flanc d'une colline,
et il vit Girard qui revenait de l'Archamp ;
il tenait une épée ensanglantée en son poing droit,
v.944 il s'appuyait de sa pointe sur le sol.

LXXVI "Ma soeur, ma douce amie," dit Guillaume au courbe nez,
"ce fut un moment heureux, celui où je vous pris comme épouse,
et celui-là fut plus heureux encore où vous reçûtes la foi
chrétienne.

Sur cette colline je vois un homme descendre,
il porte une épée ensanglantée en sa main.
Je vais vous dire une chose que je tiens pour vraie :
il a participé à une bataille,
et il vient à moi pour demander du secours.
Allons au devant de lui pour apprendre les nouvelles."
Guibourc et Guillaume au courbe nez
descendirent les escaliers.
Quand ils furent en bas, ils sont allés au-devant de Girard ;
Guillaume le vit et il le reconnut bien.

v.958 Il s'adressa alors à lui et se mit à lui demander :

LXXVII "Tout d'abord, Girard, vous me direz les nouvelles que vous
apportez."

→ Girard dit : "J'en ai de très funestes.
Le roi Deramé est sorti de Cordoue ;
il a lancé sa flotte en haute mer ;
il est en la terre de France qu'il jette dans l'affliction.
→ Il ravage les marches et s'empare des domaines,
dans toute la région il en fait à sa volonté.
Partout où il trouve vos chevaliers, il les fait prisonniers,
dans les vaisseaux païens il les emmène en proie à l'afflictio
et à la souffrance."

v.968 Veillez, Guillaume, à porter secours à vos hommes."

LXXVIII "Le roi Deramé est sorti de son pays,
il est dans cette région qu'il jette dans la détresse.
Tiébaud et Estourmi y sont allés,
avec eux était le courageux Vivien ;
un de ceux-ci livre combat, les deux autres se sont enfuis.
- Mon Dieu, " dit Guillaume, "c'est Vivien le courageux."
Girard répond : "Vous venez de dire la vérité.
Il fait appel à vous, et je suis celui qui doit vous dire
v.977 de lui porter secours dans le douloureux péril."

LXXIX "Savez-vous ce que vous fait savoir votre fidèle Vivien ?
Rappelez-vous donc la bataille contre le roi Turlen,
où il livra pour vous trente-trois combats ;
il vous fit capturer plus de cent cinquante hommes.
Au cours d'une retraite où Louis s'enfuyait,
il arriva sur un tertre avec deux cent Français,
il cria : "Monjoie !" , il vous fit vaincre la bataille.
En ce jour il perdit Raher, un de ses amis fidèles,
quand il lui en souvient, il n'y aura jamais d'heure où il ne
lui en pèse.
v.987 Allez lui porter aide dans la douloureuse détresse."

- LXXX "Savez-vous ce que vous fait savoir le preux Vivien ?
Qu'il vous souvienne de la cité de Lymnes,
et de Breher, le grand port sur la mer,
et de Fluri qu'il conquit par la force.
v.992 Allez lui porter aide à l'Archamp au bord de mer."
- LXXXI "Et savez-vous ce qu'il fait savoir à dame Guibourc, son amie ?
Qu'elle se rappelle la longue éducation
que pendant plus de quinze ans elle lui a donnée.
Qu'elle veille maintenant à ce que ses soins ne soient pas
perdus,
qu'elle lui envoie son époux pour l'aider ;
v.998 en effet, si ce n'est lui qu'elle lui envoie, il ne se soucie
d'autres hommes."
- LXXXII "Et savez-vous ce qu'il fait savoir à Guiot, son jeune frère ?
D'ici à ce qu'il ait quinze ans, il n'aurait dû ceindre une épée
mais qu'il en prenne une désormais pour son frère, né de la
même mère que lui ;
v.1002 qu'il vienne l'aider dans une région étrangère."
- LXXXIII "Ah, mon Dieu, " dit Guillaume, "pourrai-je encore le trouver
en vie ?"
Guibourc lui réplique : "Ne parlez aucunement de cela.
Portez-lui secours, Seigneur, il ne convient pas de vous poser
des questions.
Si vous perdez Vivien en cette occasion, vous n'aurez plus que
Dieu comme soutien."
Lorsque Guillaume l'a entendue, il a hoché la tête ;
il versa doucement des larmes de pitié,
de chaudes larmes lui coulent sur les côtés du nez,
elles mouillent sa barbe blanche jusqu'à son baudrier.
Il s'adresse à Guibourc, entreprend de lui exposer son point
de vue ;
le preux voulait éprouver ses sentiments,
savoir combien d'amour elle éprouvait pour lui et sa famille ;
lorsqu'il parla, il lui dit en homme sage :
"Ma soeur, ma douce amie, pour l'amour de Dieu,
seulement trois journées se sont écoulées
depuis que je suis revenu d'une grande bataille,
que j'ai livrée à Bordeaux sur le bord de la mer,
et j'y ai perdu ma noble troupe de barons.
Les marches que j'ai sous mon commandement sont éloignées,
et puissants sont les hommes que je devrais rassembler.
Et par dessus tout, je ne pourrais supporter la peine d'un
combat :
on pourrait bien s'y servir du fer et de l'acier !
L'illustre Vivien se bat très bien ;
en cette occasion je ne peux pas m'occuper de lui,
il peut très bien terminer cette bataille sans mon aide."

Alors Guibourc se mit à pleurer fortement,
elle se jeta à ses pieds pour baiser son soulier,
elle s'adressa à Guillaume, elle entreprit de lui exposer son
point de vue :
"Portez-lui secours, Seigneur, il ne convient pas que vous
tardiez.

v.1032 Je veux vous confier mon neveu Guichard ;
vous me l'avez bien, par votre grâce, armé chevalier."

LXXXIV "Seigneur Guillaume, je vous chargerai de veiller sur Guichard,
il est mon neveu, il m'est très proche par le sang.
Vous me l'avez, avant-hier, par votre grâce, armé chevalier.
Si vous ne me le ramenez pas, vous ne dormirez plus jamais
dans mes bras."

Il lui fit cette promesse, qu'il regrettera lourdement,
de lui ramener son neveu vivant ou mort.
Pendant la bataille Guichard renia Dieu,
lundi au soir.
v.1041 Pendant la bataille il renia le Dieu du ciel.

LXXXV Guibourc en personne servit à Girard de l'eau pour se laver
les mains,

ensuite elle lui présenta une serviette.
Puis elle le fit asseoir à une haute table,
et elle lui apporta une épaule de sanglier.
Le comte la saisit et sur la broche la mangea.
→ Elle lui apporta un grand pain de farine tamisée,
et ensuite un grand gobelet de vin.
Girard mangea la grande pièce de viande de sanglier,
et en deux traits il vida le gobelet,
sans prendre le temps d'en offrir à Guibourc,
ni de relever les yeux et le visage.
Guibourc vit cela et dit à Guillaume :
"Par Dieu, beau Seigneur, celui-ci est bien de votre lignée,
qui mange ainsi une grande pièce de viande de sanglier,
et en deux traits boit un setier de vin.
Il doit opposer à son voisin une bien dure guerre,
et ne jamais fuir lâchement du champ de bataille."
Guillaume répond : "Au nom de Dieu, Guibourc, grâce !
Ce qu'il a mangé, il l'a pris de bon cœur.
Depuis trois bons jours il n'a pas mangé."
Un lit avait été préparé, ils y firent dormir Girard,
lundi au soir.
v.1064 Un lit avait été préparé, ils y firent dormir Girard.

LXXXVI Girard se redressa et se leva de table ;
un lit avait été préparé, et il est allé se coucher.
La noble Guibourc s'occupa de lui de bon cœur ;
elle resta à ses côtés jusqu'à ce qu'il fût endormi.

Elle le recommanda alors au Dieu très haut.
Girard dormit jusqu'à ce que le soir fût tombé ;
il a alors sauté à bas de son lit comme un véritable Franc.
Il crie : "Monjoie !" et "Chevaliers, montez donc sur vos
chevaux !"

v. 1074 Il demande des armes, on vient les lui apporter.
Alors Girard fut armé chevalier.

LXXVII Alors on le revêtit d'une très belle brogne,
on lui laça un heaume vert sur la tête.
Guillaume lui ceignit au côté gauche une épée ;
il prit par la poignée un grand bouclier rond,
il reçut un bon cheval, un des meilleurs qui soit en la région.
Puis Girard est monté en selle par l'étrier gauche.
v. 1082 Dame Guibourc alla lui prendre la main droite
et elle le recommanda à Dieu, notre père tout-puissant.

LXXVIII Comme la nuit tombait sur la bonne cité,
Guillaume au courbe nez s'en est allé
avec trente mille chevaliers en armes.
A l'Archamp ils allèrent attaquer le païen Deramé ;
dans le froid, ils ont fait route toute la nuit
jusqu'à l'aube, jusqu'à ce que le jour se levât plein de
clarté.
Quand ils arrivèrent à l'Archamp sur le bord de mer,
Deramé avait gagné la bataille,
fait rassembler le butin et dépouiller les morts de leurs
armes.
Les Sarrasins avaient regagné leurs navires,
les salandres et les grands bateaux garnis de fer ;
un vent contraire les retenait, ils ne pouvaient repartir.
Mais les capitaines, les seigneurs et les pairs sarrasins
étaient allés parcourir l'intérieur des terres
à une bonne lieue de distance de la grève sablonneuse.
Voici Guillaume qui survient au lieu de cette réunion⁽⁴⁸⁾
avec trente mille chevaliers en armes ;
quinze mille d'entre eux s'étaient équipés
comme il convient pour frapper dans une bataille.
Ils crient : "Monjoie !" et ils vont jouter contre eux.
Mais les païens ne pouvaient supporter l'assaut,
car ils n'avaient pas d'armes pour se défendre ;
ils prennent la fuite en direction des hautes eaux de la mer ;
ils bondissent dans leurs salandres, leurs barques et leurs
navires,
v. 1100 ils prennent leurs armes et ils se sont équipés.

LXXIX Les Sarrasins de la région de Saragosse
étaient cent mille apprêtés à la guerre ;
tous portent des hauberts et des heaumes,
d'or en sont les frontails et les esses,
ils ont leurs épées ceintes, les lames brillantes tournées
vers le sol ;
ils tiennent par les poignées leurs écus,
ils ont des épieux tranchants à leur main droite,

ils montent de rapides chevaux arabes.
Ils ont débarqué sur le sable de la grève,
ils ont pris pied sur la terre ferme.
Ils ont mené contre le comte Guillaume une grande guerre.
→ La bataille dura tout un lundi,
continua le lendemain et encore le mercredi,
sans perdre à aucun moment de sa violence ni prendre fin,
jusqu'au jeudi, un peu avant la première heure ;
jusque là les Français ne cessèrent de frapper,
et les Arabes frappèrent sans discontinuer.
Des hommes de Guillaume il n'en resta aucun en vie,
jeudi au soir,
v. 1128 pour l'aider à soutenir la bataille, sauf deux chevaliers.

XC Avec deux chevaliers Guillaume est resté seul sur le champ de
bataille ;
l'un était Girard, le vaillant combattant,
l'autre était Guichard, le neveu de dame Guibourc.
Vous plaît-il d'écouter comment les nobles barons
v. 1133 et leur royal compagnon se séparèrent ?

XCI Vous plaît-il d'écouter comment les nobles vassaux
et le royal chevalier se séparèrent ?
Girard l'a quitté pour aller sur la gauche,
quelque part, sur le sable, son cheval est tombé,
sur ses épaules son haubert glissa.
Trente païens descendirent dans le vallon,
en trente endroits ils blessèrent le vassal
à coups d'épieux et de javelots dans le corps.
Il cria, il appela à haute voix lorsque la mort approcha.
Guillaume alors survint, en ce lieu,
il en fit périr dix, les vingt autres fuirent du vallon ;
v. 1145 il vint à Girard, s'adressa doucement à lui :

XCII "Ami Girard, si l'on vous faisait emporter d'ici
et si l'on pouvait soigner les grandes blessures de votre corps,
dites-moi, ami, en réchapperiez-vous, baron ?
A votre avis, devrez-vous bientôt entrer en paradis ?"
Girard répond : "Seigneur, laissez cela.
Je ne demanderais jamais à être emporté d'ici,
je ne demanderais pas que les grandes blessures de mon corps
soient soignées,
car nul homme au monde ne pourra m'en faire réchapper.
Mais si l'on me faisait remonter sur un cheval,
si l'on me remettait solidement en place mon heaume,
si l'on m'attachait au cou mon grand écu bouclé,
et me mettait à la main mon épieu aiguisé,
puis si l'on me donnait à boire un seul trait de vin clair

et si on n'avait pas de vin et que l'on me donnât de l'eau
troublée du ruisseau,
je n'irais pas à ma fin, par la foi que je dois à Dieu,
avant de leur avoir fait chèrement payer les blessures de mes
flancs,

d'où le sang a coulé à grands flots.⁽⁴⁹⁾

Guillaume répond : "Vous ne resterez pas là."

Jeudi au soir.

Le comte Guillaume est descendu de cheval ;
il a tendu la main à Girard, et l'a pris par la main droite ;
il le releva pour l'asseoir sur l'herbe.

Son visage était troublé, ses joues pâles,
ses yeux dans leurs orbites étaient révoltés ;
sa tête était complètement inclinée sur la gauche,
son heaume lui retombait sur le menton.

Comme il perd l'âme, il ne peut soutenir sa tête.

Guillaume dit : "Girard, il ne peut en être autrement !"

Dieu ! Quel malheur que de tels barons se soient séparés !

v. 1175 Guillaume ne peut s'empêcher de le plaindre.

CCIII Vous plaît-il d'entendre parler du neveu de dame Guibourc
qui en ce jour se séparera de Guillaume ?

Avec son cheval il tomba sur le sable,
sur ses épaules son haubert glissa complètement.
Trente païens descendirent sur lui d'une colline,
en trente endroits ils blessèrent le baron.

Il cria et clama comme un preux : "A l'aide !"

Alors Guillaume, le valeureux guerrier, vint vers lui,
il en fit périr dix, les vingt autres fui-ent de la colline.

v. 1185 Il vint à Guichard, et il lui a adressé la parole :

CCIV "Ami Guichard, si l'on vous faisait emporter d'ici,
et si l'on pouvait soigner les grandes blessures de votre
corps,

à votre avis devriez-vous bientôt entrer en paradis ?"

Guichard répond : "Seigneur, laissez-moi en paix ;
je ne demanderais jamais à être emporté d'ici,
je ne demanderais pas que les blessures de mon corps soient
soignées.

Si l'on me faisait remonter sur un cheval,
je ne chercherais plus à porter les armes pour vous.

Mais donnez-moi seulement un trait de vin clair ;
mais si vous n'avez rien d'autre que l'eau troublée du ruisseau
donnez-m'en cependant.

Ensuite je m'en irais à Cordoue où je suis né,
je n'aurais plus foi en votre seigneur Dieu,
car je ne puis adorer ce que je ne vois pas.
En effet si j'avais rendu grâce à Mahomet,
je n'aurais jamais vu ces blessures à mes flancs,
d'où le sang a coulé à grands flots."

Guillaume répond : "Truand, quel malheur que votre naissance !

Tant que vous avez eu la foi et de la vertu,
vous vous êtes conformé à la sainte foi chrétienne.
Maintenant vous êtes frappé à mort, mortellement atteint ;
vous ne pouvez bouger d'ici, tellement vous êtes affaibli par
vos blessures⁽⁵⁰⁾;

Jamais je ne vous emporterai de ce champ de bataille."
Jeudi au soir.

→ Le comte Guillaume s'est penché cependant,
il a tendu la main à Guichard et il l'a pris par le bras droit.
v.1211 Il l'a relevé pour l'asseoir derrière sa selle.

XCV Un Berbère vint les attaquer au galop dans le vallon,
sous lui il avait un rapide cheval ;
en sa main droite il portait un javelot tranchant,
à trois reprises il le brandit, à la quatrième il le lança,
il frappa Guichard à la hanche, du côté gauche,
le fer s'enfonça d'un bon demi-pied dans le corps ;
il a tué Guichard derrière le comte.
Le corps, en raison de son poids, s'inclina de côté,
Guillaume le redressa du bras gauche,
et le plaça devant lui sur l'encolure du cheval,
de son poing droit il a retiré du corps le javelot,
et il en a frappé le païen sur son bouclier ;
il enfonça bien le javelot, il jeta le païen à bas avec une grande force.

Guillaume ne s'enfuit pas, mais il s'en va ;
devant lui il emporte le corps de Guichard,
jeudi au soir.
v.1228 Le bon comte Guillaume ne s'enfuit pas.

XCVI Dame Guibourc ne l'oubliait pas,
elle savait bien qu'à l'Archamp se trouvait Guillaume au cour-
be nez,
qu'en la bataille se trouvait le païen Deramé.
Elle envoya ses messagers, fit appeler ses vassaux,
si bien qu'elle en réunit trente mille.
Quinze mille parmi ceux-ci étaient équipés
comme il convient pour frapper dans une bataille.
Guibourc en a rassemblé à part tous les capitaines,
elle les fit asseoir dans la haute salle du château pour un dîner,
elle leur fit raconter et chanter des chansons et des histoires.
Guibourc en personne fit le service du vin.
Puis elle alla s'appuyer contre un pilier de marbre,
elle se mit à regarder dehors par une fenêtre,
elle vit Guillaume qui descendait une colline,
devant lui il ramenait le cadavre d'un homme.
Alors Guibourc se souvint de l'illustre Vivien ;
alors qu'auparavant elle était joyeuse, elle se mit à pleurer :
"Au nom de Dieu, seigneurs, j'ai bien des raisons pour pleu-
rer ;
sur cette colline je vois mon époux descendre vers nous,
il ramène devant lui le cadavre d'un homme ;
il l'a placé et étendu au travers de son arçon.
C'est Vivien, je le sais très bien.
- Taisez-vous, madame, ne parlez jamais d'un tel malheur à son propos."
v.1252 Voilà ce que lui disent les barons du royaume.

- XCVII "Qui serait-ce donc, seigneurs, pour l'amour de Dieu,
que Guillaume pourrait ramener du combat,
si ce n'était Louis, son seigneur,
ou le courageux Vivien, son neveu ?
- Taisez-vous, madame, ne parlons jamais d'un tel malheur à
leur propos.
Mais mon⁽⁵¹⁾ seigneur Guillaume a un jongleur.
Dans toute la France il n'y a de si bon chanteur,
ni en la bataille de plus hardi combattant ;⁽⁵²⁾
il sait lui raconter les chansons de la geste
de Clovis, le premier empereur
qui en douce France eut foi en Dieu, notre Seigneur,
de son fils Floovent le batailleur
qui quitta l'empire de la douce France,
de tous les rois valeureux qui ont existé
jusqu'au petit Pépin le batailleur,
de Charlemagne et de son neveu Roland,
de Girard de Vianze et d'Olivier qui fut tellement valeureux.
Ces derniers furent des parents et des ancêtres de Guillaume.
Ce jongleur est très preux, mon seigneur l'aime pour cela,
et parce qu'il est un si bon chanteur,
et dans la bataille un vassal entreprenant,
v.1274 mon seigneur le ramène du combat."
- XCVIII "Seigneurs, nobles hommes, pour l'amour de Dieu !
je veux vous prier de me donner congé ;
Guillaume est mon époux, je dois aller le servir."
Elle descend les escaliers,
elle alla à la porte, elle l'a déverrouillée,
puis elle l'ouvrit au comte et le laissa entrer.
Il la regarda et se mit à lui demander :
→ "Dame Guibourc, depuis quand êtes-vous la gardienne de ma porte ?
- Par ma foi, seigneur, je le fais depuis peu :
Seigneur, comte Guillaume, vous avez une bien petite troupe !"
→ - "Ma soeur, ma douce amie, depuis quand êtes-vous mon portier ?
- Par ma foi, seigneur, je le suis depuis bien peu.
v.1287 Seigneur Guillaume, vous ramenez bien peu de chevaliers !"
- XCIX "Tenez, dame Guibourc, voici votre neveu Guichard.
Vous ne verrez plus jamais le comte Vivien en vie."
La noble dame tendit les bras vers Guillaume
qui y déposa le corps du vassal.
Le corps était lourd, ses bras manquèrent de force ;
comme c'était une femme, elle n'était pas robuste.
Le corps tomba à terre ;
la langue lui sortit de la bouche, sur le côté.
Jeudi au soir.
→ Guibourc le regarda étendu à terre ;
le visage était troublé, pâles les joues,
les yeux dans leurs orbites étaient révoltés,
la langue toute entière pendait sur le côté gauche,
et sur le menton le heaume penchait.
v.1302 Guibourc pleura, Guillaume alors essaya de la reconforter :

C "Au nom de Dieu, Guibourc, vous avez bien des raisons pour pleurer !
En effet, on disait bien à la cour de mon seigneur
que vous étiez la femme de Guillaume, un homme puissant,
un comte courageux, un vaillant combattant.
Maintenant vous êtes la femme d'un mauvais fuyard,
d'un comte lâche, homme mauvais qui s'esquive,
et qui de la bataille ne ramène pas un seul homme.
Désormais vous serez votre propre cuisinière, votre propre
boulangère,
vous ne serez plus du monde des grands seigneurs ;
vous ne verrez plus mon neveu Vivien.
Qui que ce soit qui s'en chagrine, ma vie ne connaîtra plus
l'allégresse ;
plus jamais je ne recevrai sur terre les honneurs du siècle !"
Guillaume pleura, Guibourc alors versa des larmes.
La dame en entendant les plaintes de son seigneur
oublia une partie de sa propre douleur ;
v.1318 lorsqu'elle parla, elle dit, manifestant beaucoup d'amour :

CI "Marquis Guillaume, pour l'amour de Dieu, grâce !
Il est bien pénible qu'un homme doive pleurer,
et c'est un grand dommage qu'il doive se désoler ;
c'était une coutume pour ceux de votre puissante famille,
lorsqu'ils allaient conquérir d'autres terres,
de toujours mourir à la bataille.
Je préfère que vous mouriez à l'Archamp sur le bord de mer,
plutôt que votre lignage soit avili par votre faute,
et qu'après votre mort on en fasse reproche à vos héritiers."
Lorsque Guillaume l'entendit, il se mit à hocher la tête,
il versa doucement de tendres larmes ;
il s'adressa à Guibourc, son amie et son épouse ;
il lui adressa ces paroles et cette explication :
"Ma soeur, ma douce amie, grâce, pour l'amour de Dieu !
Qui que ce soit qui s'en chagrine, j'ai beaucoup de raisons
pour pleurer.
Il y a plus de trois cent cinquante années
que ma mère m'a donné le jour ;
je suis vieux et faible, je ne puis plus porter les armes ;
je n'ai plus l'avantage que Dieu m'avait accordé :
cette jeunesse superbe qui ne peut me revenir ;
les païens m'ont attaqué en me considérant avec grand mépris,
ils ne veulent plus fuir et s'esquiver devant moi.
Deramé a gagné la bataille,
il a fait ramasser le butin et dépouiller les morts de leurs
armes ;
les païens sont remontés dans leurs navires ;
les marches que j'ai sous mon commandement sont éloignées,
puissants sont les hommes que je devrais rassembler,
et lorsque je serais arrivé à l'Archamp sur le bord de mer,
les Sarrasins en seraient déjà partis.
Qui que ce soit qui s'en chagrine, je suis resté seul en vie ;
plus jamais je ne recevrai sur terre les honneurs du siècle."
Guillaume pleura, Guibourc l'a réconforté :
"Ah, seigneur marquis, grâce, pour l'amour de Dieu !
Laissez-moi donc mentir, permettez le moi ;
ainsi j'aurai bientôt trente mille combattants ;
quinze mille d'entre eux sont équipés
comme il convient pour frapper dans une bataille.

- Où sont-ils, Guibourc, vous ne devez pas me le cacher ?
Ma soeur, ma douce amie, dites-moi donc la vérité.
- C'est dans la haute salle du château qu'ils sont assis pour
dîner."

Alors le comte rit, il a cessé de pleurer.
"Allez donc, Guibourc, mentez bien, je vous le permets."
Alors Guibourc monta les escaliers,
elle avait pleuré auparavant, mais alors elle se mit à chan-
ter ;

les barons les regardèrent et ils lui ont demandé :
"Dame Guibourc, qu'avez-vous trouvé là-dehors ?
- Au nom de Dieu, seigneurs, beaucoup de ce que je souhaitais ;
Guillaume au courbe nez est bien revenu,
entièrement sain et sauf, grâce à Dieu ;
il a gagné la bataille,
et fait périr le païen Deramé.
Mais il n'a pas rencontré un succès complet,
il a perdu sa noble troupe de barons,
la fleur et l'ornement de la douce France ;
les païens lui ont fait périr l'illustre Vivien,
aussi bien chez les païens que dans le monde chrétien,
il ne pouvait y avoir de meilleur vassal
pour glorifier la foi chrétienne
et pour soutenir et protéger la religion.
Au nom de Dieu, je vous supplie d'aller à l'Archamp ;
toutes les barques et tous les navires païens sont fracassés ;
ils ont un vent contraire, ils ne peuvent s'en aller.
En une place forte, sur le bord d'une crique,
c'est là que dix mille Sarrasins se sont réfugiés,
ils ont emporté avec eux l'or et l'argent,
rassemblé le butin et dépouillé les morts de leurs armes.
Mon époux s'y est retrouvé seul, il n'a pu rester là-bas plus
longtemps.

Si maintenant vous alliez à l'Archamp sur le bord de mer
vous emparer de ces richesses dont je viens de vous parler !
Mon époux a également de très grandes possessions,
v.1389 il vous donnera volontiers et de son plein gré des récompenses.

CII "Et pour celui qui ne voudrait recevoir une terre sans rece-
voir en même temps une épouse,
j'ai encore cent soixante jeunes filles nobles,
toutes filles de rois, il n'y en a passus le ciel de plus
belles ;
je leur ai donné une éducation, grâce à la bienveillance de
Guillaume ;
elles sont occupées à broder d'orfroi mes étoffes de soie, (5)
les ornant de fleurs et de petites roues
qu'il vienne à moi et choisisse la plus belle ;
je lui donnerai une épouse et mon seigneur lui donnera une
terre,
s'il combat bien et qu'il mérite une récompense."
Tel s'empressa de choisir la plus belle
qui à l'Archamp laissa depuis sa tête,
jeudi au soir.

v.1401 Guibourc en personne servit à son époux de l'eau pour se laver
les mains.

CIII

1
Ensuite elle le fit asseoir à une table basse,
il ne pouvait en raison de sa douleur aller s'asseoir à la
plus haute ;

→ elle lui apporta une épaule de sanglier.
Le preux la saisit et il la mangea sur la broche ;
il la mangea bien parce qu'elle était cuite à point.
Elle lui apporta un grand pain de farine tamisée,
et encore deux grands gâteaux rôtis,
puis elle lui apporta un grand gobelet de vin ;
elle avait bien besoin de ses deux bras pour prendre tout cela.
Guillaume mangea le pain de farine tamisée,
ensuite les deux grands gâteaux rôtis ;
il mangea entièrement la grande pièce de viande de sanglier,
en deux traits il but un setier de vin,
et il mangea entièrement les deux gâteaux rôtis,
sans prendre le temps d'en offrir à Guibourc,
ni de relever les yeux et le visage.
Guibourc le vit faire, hocha la tête et rit,
et cependant de ses yeux roulèrent sur son visage des larmes.
Elle s'adressa à Guillaume en ces termes et lui dit :
"Au nom du Dieu de gloire, qui m'a fait convertir,
et à qui je rendrai mon âme de pécheresse,
quand en viendra le temps, le jour du jugement dernier,
celui qui mange un grand pain de farine tamisée,
qui pour autant ne laisse pas deux gâteaux rôtis,
qui mange entièrement une pièce de viande de sanglier,
et ensuite un grand paon rôti,
et qui boit en deux traits un setier de vin,
il doit opposer à son voisin une bien dure guerre !
Il ne doit jamais fuir lâchement du champ de bataille,
et son lignage ne doit pas être avili par sa faute !
- Ma soeur, ma douce amie," dit Guillaume, "grâce !
Si je venais à mourir, qui tiendrait mon pays ?
Je n'ai pas d'héritier qui puisse le tenir."
Du coin du feu se dressa un neveu de Guillaume, le seigneur
Guiot ;

c'était le fils du marquis Beuvon Cornebut,
il était né de la fille du valeureux comte Aymeri,
ainsi était-il neveu du bon comte et marquis Guillaume,
et frère du courageux Vivien.
Il n'avait pas encore quinze ans, il était de bien petite
taille,
il n'avait pas un seul poil de barbe sur les joues,
sa tête ne s'ornait que des cheveux qu'il portait à sa nais-
sance.
Il se dressa sur ses jambes, il vint se placer devant son
oncle,
et il s'adressa à lui ainsi que vous allez pouvoir l'entendre :
"Par ma foi, mon oncle," dit Guiot l'adolescent,⁽⁵⁴⁾
"Si vous veniez à mourir, je tiendrais votre pays ;
je voudrais bien veiller sur Guibourc, ma dame ;
il n'y aura jamais de malheur dont je ne puisse la protéger,
parce qu'elle m'a donné une si douce éducation."
Lorsque Guillaume l'a entendu, il s'est fâché contre l'ado-
lescent ;
Guillaume lui répondit alors et lui dit de façon outrageante :
"Il est préférable pour vous, truand, de rester couché dans les
cendres de l'âtre,

v,1454 plutôt que de tenir mon comté !"

CIV "Il est préférable pour vous, truand, d'être étendu dans les
cendres de l'âtre,
plutôt que de tenir mon comté !
Vous n'aurez jamais à veiller sur Guibourc, ma femme."
Lorsque Guiot l'a entendu, il lui répondit comme un sage :
"Par ma foi, mon seigneur et mon oncle, je n'ai jamais rien
entendu de tel !"
Guillaume répliqua : "Truand, que me reprochez-vous ?
- Je vais vous le dire, mais je veux y réfléchir,
car celui qui n'est pas d'une profonde sagesse,
emporté par la passion, se laisse aller à la démesure ;
quelle raison avez-vous de ma blâmer pour ma petite taille ?
Personne n'est jamais si grand qu'il ne soit né petit.
Par la croix du Dieu très haut,
il n'y a aucun homme dans le monde chrétien,
ni dans la troupe des soldats de Dieu, à mon avis,
qui, s'il s'emparait, après votre mort, de votre héritage,
du moment que l'illustre Vivien est mort,
ne périsse par ma main dans une bataille.
Puis je prendrais possession de tout votre héritage.
Je ferais très bien protéger Guibourc, ma dame."
Lorsque Guillaume l'a entendu, il s'est mis à hocher la tête,
il versa doucement de tendres larmes.
Il s'adressa à l'adolescent et il le prit dans ses bras ;
il l'embrassa à trois reprises, et il lui a déclaré :
"Par ma foi, mon neveu, vous avez parlé avec sagesse ;
vous avez un corps d'enfant, mais la raison d'un homme accom-
pli.
Qu'après ma mort mon fief vous soit donné. (ss)
Emmenez-le, Guibourc, conduisez-le dans votre chambre."
Jeudi au soir.
v.1483 Il a seulement quinze ans, pourtant Guillaume lui a donné une
grande terre.

CV Le comte Guillaume s'est levé de table,
un lit avait été préparé et il est allé se coucher.
La noble Guibourc le massa doucement ;
il n'y avait pas d'autre femme dans le monde chrétien
pour aussi bien servir et honorer son époux,
ni pour glorifier la sainte foi chrétienne,
ni pour soutenir et protéger la religion.
Elle resta à ses côtés jusqu'à ce qu'il s'endormît doucement ;
puis elle recommanda sa personne au Dieu très haut,
ensuite elle alla dans la salle commune pour parler avec les
chevaliers.
Guillaume dort jusqu'à ce que le soir fût tombé,
il a alors sauté à bas de son lit comme un hardi sanglier ;
il cria : "Monjoie ! Nobles chevaliers, montez sur vos chevaux
v.1497 Il demande des armes, on vient les lui apporter.

CVI Alors on le revêtit d'une très belle brogne,
on lui laça un heaume vert sur la tête ;
il a ceint son épée, la lame brillante tournée vers le sol,
il prit par la poignée un grand bouclier rond ;

il portait un épieu tranchant à la main droite ;
alors (Guibourc) lui baisa le pied, elle le salua en s'inclinant devant lui,
v.1504 et elle le recommanda au glorieux roi du ciel.

CVII Comme la nuit tombait sur la bonne cité,
Guillaume au courbe nez s'en est allé
avec trente mille chevaliers en armes ;
à l'Archamp ils allèrent attaquer le païen Deramé.
Guibourc est alors restée seule dans la bonne cité ;
dans une chambre, à l'étage, elle a emmené⁽⁵⁶⁾ Guiot.
Aussi longtemps qu'ils aperçurent Guillaume au courbe nez,
Guiot et Guibourc le recommandèrent à Dieu.
Lorsqu'ils ne purent plus le voir, Guiot se mit à pleurer ;
Guibourc le vit faire, et se mit à lui demander :
"Ami Guiot, qu'avez-vous à pleurer ?
- Par ma foi, dame, j'ai bien des raisons pour le faire ;
j'ai seulement quinze ans, et on me tient en mépris :
je suis tenu à l'écart de la bataille.
Qui pourrait me donner un fief, ou une possession,
quand je n'en gagne pas le mérite par l'épée que l'on porte
au côté ?
Sur cette colline je vois mon seigneur s'en aller ;
il chevauche d'une manière indigne de lui vers la bataille,
il n'emmène avec lui aucun ami charnel,
il a seulement avec lui le Dieu de gloire, qui a le monde à
sauver."
Guibourc répond : "Grâce, Guiot, pour l'amour de Dieu !
Vous êtes encore un adolescent et de bien jeune âge,
vous ne pourriez soutenir la fatigue et la peine,
veiller la nuit, jeûner le jour,
ni supporter et endurer les souffrances de la grande bataille.
De plus, le comte vous a confié à moi ;
je ne vous laisserai pas partir, dussiez-vous recourir à la
ruse,
car je redoute de perdre l'amitié et la bienveillance de
Guillaume."
Guiot répond : "Je n'ai jamais rien entendu de tel !
Je sais mentir et j'ai l'intention de raconter à Guillaume
que je vous ai échappé de vive force.
Je vous assure, au nom de Dieu et en mon nom,
que, si je ne vais pas à l'Archamp sur le bord de mer,
vous ne reverrez jamais Guillaume au courbe nez ;
mais si j'y vais, j'ai l'intention de le ramener."
v.1540 Guibourc répond : "Je vous laisserai donc partir."

CVIII Alors on le revêtit d'une petite brogne,
on lui laça un petit heaume sur celle-ci,
on lui ceignit une petite épée, mais elle était très solide,
on lui attacha au cou un petit bouclier rond à la double
épaisseur.
→ Ensuite on lui apporta une petite lance,⁽⁵⁷⁾
la pointe de fer en était solide, la hampe rigide ;
jusqu'à ses poignets l'étendard cinglait.
→ Guibourc lui amena Balçan,⁽⁵⁸⁾ son propre cheval ;

v.1552 la selle était bonne, mais les étrivières étaient courtes.
Jamais Guibourc ne l'avait prêté à un chevalier.
Guiot monta alors en selle, Guibourc lui tint l'étrier,
puis elle le recommanda au créateur du ciel.

CIX Guiot est petit et le cheval est grand,
il ne dépasse les arçons que d'un pied et demi,
et il pique des éperons trois doigts seulement en dessous du
tapis de selle.
Il portait mieux les armes qu'un homme de trente ans.
→ Guiot éperonna Balçan, il lui laissa aller les rênes ;
son buste ne dépassait la selle que d'un pied et demi,
et il piquait des éperons trois doigts seulement en dessous
du tapis de selle.
v.1561 Guibourc le recommanda à Dieu, notre puissant père.
Guiot se joignit aux écuyers dans la grande troupe.

CX Toute la nuit, il fit route avec les écuyers,
jusqu'à l'aube, jusqu'à ce que le jour se levât plein de
clarté.
Quand ils arrivèrent à l'Archamp sur le bord de mer,
Guillaume alla parler aux chevaliers ;
il a pris à part les barons,
ils sont allés, à l'écart des autres, tenir un conseil ;
→ Guillaume, s'adressant à eux dans ces termes, leur a déclaré :
"Seigneurs barons, vous devez me donner votre aide ;
je n'ai pas l'habitude de vous enlever vos vautres et vos
chiens,
bien plutôt, si vous le vouliez, je vous en donnerais des
miens ;
je ne veux pas prendre vos autours et vos éperviers,
ni soulever aucune sorte de litige⁽⁵⁹⁾ avec qui que ce soit.
J'avais une telle amitié pour le fils, que, lorsque son père
venait à mourir,
je n'en laissais jamais inquiéter la mère⁽⁶⁰⁾
et je ne laissais jamais un domestique s'emparer frauduleuse-
ment de ses biens,
mais j'ai fait donner, très volontiers, aux fils une bonne
éducation,
j'ai veillé sur eux jusqu'à ce que j'en aie fait des chevaliers
je leur ai restitué toutes leurs terres sans exiger de droits
de relèvement⁽⁶¹⁾.
Si leur fief était petit, je l'ai agrandi en prenant sur mes
terres ;
que je sois, moi Guillaume, un parjure si jamais j'en ai tiré
un denier !
Portez donc secours, en ce jour, à votre gonfalonier !"
Ceux-ci répondent : "De très bon coeur, seigneur !
Nous ne vous ferons pas défaut, tant que nous serons sur pied."
Lundi au soir.
v.1587 On doit tenir sa terre d'un tel seigneur,
et si c'est nécessaire, mourir dans la mêlée !

CXI Le seigneur Guillaume laissa les capitaines lorsqu'ils lui eurent donné leur promesse.

Il s'en alla parler aux vavasseurs ;
il les a tous réunis pour un conseil,
il s'adressa à eux en ces termes pour leur déclarer :
"Seigneurs barons, vavasseurs pourvus d'un fief,
dans cette région Deramé est venu nous attaquer ;
l'action outrecuidante qu'il commet ne doit pas durer davantage,
on ne doit aucunement la supporter et la regarder sans réagir.
Je vous parle, nobles chevaliers qui avez fait vos preuves,
pour cette raison :
ils m'ont fait périr un homme tel qu'il m'en faut ressentir bien de la peine,
car ils m'ont tué l'illustre Vivien.
Ni en deçà de la rivière, ni au-delà de la mer,
aussi bien parmi les païens que dans le monde chrétien,
on n'aurait pu trouver un meilleur vassal que lui
pour glorifier la sainte foi chrétienne,
et pour soutenir et défendre la religion.
Je vous parle, nobles chevaliers, au corps vigoureux,⁽⁶²⁾ pour cette raison :

il n'y a pas d'autre homme dans le monde chrétien
qui aurait pu rassembler autant de si braves vavasseurs,
excepté Louis qui tient la France sous sa garde,
comme son légitime seigneur, noble et honoré ;
je ne dois pas me vanter d'être son égal."

v.1609

CXII "Ecoutez-moi bien, nobles chevaliers qui avez fait vos preuves
jamais une grande bataille ne pourra se bien mener,
si les vavasseurs ne la rendent plus violente,
si les agiles bacheliers ne la soutiennent,
ainsi que tous les hommes solides, vigoureux, courageux et
aux membres robustes."

Il les regardait alors et il vit Guiot qui se tenait parmi eux ;
il leur demanda : "Qui est ce petit homme sous les armes
que je vois sur ce cheval se tenir parmi vous ?
Il avait vraiment besoin d'hommes, celui qui l'a conduit ici !"
Ceux-ci répondent : "Pourquoi nous posez-vous cette question ?
Vous auriez bien dû reconnaître votre neveu Guiot !"
Lorsque Guillaume a entendu cela, il s'est mis à hocher la tête ;
il a alors versé doucement de tendres larmes,
il s'est mis à blâmer fortement Guibourc :
"Que ma femme en ce jour subisse la colère de Dieu !
Il apparaît bien, mon neveu, que vous ne lui êtes pas un proche parent."
Lorsque Guiot a entendu cela, il répondit sagement :
"Par ma foi, seigneur, c'est à grand tort que vous la blâmez ;
vous avez confié le soin de me garder à une femme,
et je lui ai échappé de vive force.
- Truand," dit le comte, "Quel reproche m'adressez-vous ?
- Je vais vous le dire, mais attendez un peu.
Voyez les païens sur leurs barques et leurs navires ;
ils vous ont tué un homme tel qu'il vous en faut ressentir bier de la peine !

Ils ont fait périr l'illustre Vivien,
c'est sur eux que nous devons retourner votre colère.
- Par ma foi, mon neveu, vous avez parlé sagement ;
vous avez un corps d'enfant, mais la raison d'un homme accom-
pli,

qu'après ma mort vous soit donné mon fief !
Mais une chose pourrait me causer beaucoup de douleur :
vous êtes bien trop jeune et de trop petit âge.
Vous ne pourrez soutenir la fatigue et la peine,
ni veiller les nuits et jeûner les jours,
ni supporter et endurer les souffrances de la grande bataille.
Mais je vous ferai conduire sur cette colline,
je vous ferai garder en cet endroit par vingt de mes hommes ;
j'y perdrai seulement vingt hommes, et je n'aurais rien gagné
d'autre

si ceux-ci m'avaient aidé dans la bataille."
Le seigneur Guiot répondit : "Je n'ai jamais entendu de tel !
- Neveu," dit Guillaume, "Quel reproche m'adressez-vous ?
- Je vais vous le dire, puisque vous me l'avez demandé ;
pensez-vous donc que Dieu ait si peu de soin,
alors qu'il peut protéger les hommes grands, et veiller sur eux,
qu'il ne puisse en faire autant pour les petits ?
Personne n'est jamais grand qui ne soit né petit !
Aujourd'hui donc, je frapperai de l'épée que je porte à mon côté,

et je pourrai ainsi bien prouver ma vaillance,
montrer si par moi seront préservés le fief et l'héritage."
Guillaume répondit : "Je vous entends parler sagement.
Eperonnez donc ce cheval pour aller en avant, faites le aller ;
je veux voir maintenant comment vous pouvez porter les armes."
Guiot éperonna Balçan, lui lâcha les rênes,
son buste ne dépassait la selle que d'un pied et demi,
et il piquait des éperons trois doigts seulement en dessous du
tapis de selle ;

il brandit la hampe de sa lance au-dessus de son bras gauche,
il fait descendre l'étendard tout entier jusqu'au sol ;
il le relève et le vent le fait ondoyer.
Il arrêta Balçan en l'espace de quatre pieds,
si bien que la queue du cheval traîna sur l'herbe.
Il tourna bride pour aller droit à son seigneur.
Ainsi parla Guillaume : "Vous devez bien être chevalier,
comme le furent votre père et vos autres ancêtres."

v.1671

XCIII "Venez ici, neveu Guiot, auprès de moi, à ma droite,
portez avec le mien votre gonfanon ;
si je vous ai pour compagnon, je ne crains pas de mauvais coup.
Ils se mirent ensemble, en ce jour ils furent de valeureux
guerriers,

en cette bataille deux royaux compagnons.
Ils plongèrent la troupe des païens dans une grande douleur.
Lundi au soir.
v.1679 Si Guiot n'y était pas allé, Guillaume ne serait pas revenu.

CXIV Deramé avait gagné la bataille,
la précédente, où était allé Guillaume au courbe nez.
Il avait fait rassembler le butin et dépouiller les morts de
leurs armes ;

les Sarrasins avaient regagné leurs navires,
mais un vent contraire les retenait, ils ne pouvaient repar-
tir.

Les seigneurs païens et les pairs,
bien jusqu'à vingt mille hommes de la troupe de Deramé,
allèrent parcourir l'intérieur des terres,
à une bonne lieue de distance de la grève sablonneuse.
Ils avaient emporté avec eux de quoi manger ;
ils étaient assis en bon ordre pour un repas.
Voici Guillaume qui survient au lieu de ce repas
avec trente mille de ses chevaliers en armes ;
il leur apporte un plat de sa façon.
Les Français crient : "Monjoie !" et vont les attaquer à la
lance.

Les païens s'écrient : "Nobles chevaliers, montez sur vos che-
vaux !"

Ils bondissent alors des tables pour aller à la bataille géné-
rale.

Il resta sur place seulement ce qui ne pouvait s'en aller :
du pain, du vin, de la viande il en est resté beaucoup,
ainsi que de la vaisselle d'or, des tapis et des tentures.
Mais les païens ne purent soutenir l'assaut ;
ils prennent la fuite en direction des hautes eaux de la mer,
ils montent sur leurs barques et leurs navires.
Ils prennent leurs armes pour protéger leurs corps ;
v.1704 Guillaume vint leur livrer combat sur la terre ferme.

CXV

Le comte Guillaume aurait remporté un succès,
notre Seigneur Dieu l'aurait amené à accomplir une grande
prouesse,

lorsque Deramé bondit sur lui d'une embuscade,
quinze rois l'accompagnaient, que je sais vous nommer :
Encas d'Egypte, le roi Ostramai,
le preux Butifer, le robuste Garmais,
Turleu de Dosturges, son neveu Alfais,
Nubles des Indes, Ander le Persan,
Aristragot, Cabuel, Morans,
Clamador, Salvains, Varians,
le roi de Nubie et Tornas le guerrier.
Chacun de ceux-ci avait avec lui mille hommes.
Ils dévorent les hommes comme des dragons et des léopards.
Ils frappent dans la bataille sans aucune règle de combat :
l'un poursuit l'ennemi, tandis que l'autre le jette à bas.
Aujourd'hui les Français connaîtront une douloureuse épreuve.
Alors fut capturé Bertrand, le neveu de Guillaume,
ainsi que Guielin et le vaillant comte Guichard,
Gautier de Termes et Rainier le combattant.
Les Sarrasins et les Persans les ont étroitement attachés,
sous les yeux du comte, ils les emmènent dans leurs bateaux,
si bien gardés qu'il ne peut les délivrer.
Tous les Français ont été capturés ou sont morts sur le champ
de bataille,

v.1725 excepté Guillaume, qui se bat terriblement,
et Guiot, son neveu, qui se tient à ses côtés.

- CXVI Clair était le jour et belle la matinée ;
le soleil rayonnait qui faisait briller les armes,
ses rayons frappent le bouclier rond du seigneur Guiot ;
il verse des larmes tout doucement,
Guillaume le voit faire, il se met à lui demander :
"Que se passe-t-il, mon beau neveu, seigneur Guiot ?"
L'adolescent répond : "Je vais bien vous le dire ;
c'est pour mon malheur que j'ai connu Guibourc qui m'a élevé
tendrement,
qui avait coutume de me faire déjeuner de bon matin !
C'est bien l'heure maintenant où elle avait coutume de me
donner à manger.
J'ai tellement faim maintenant que vous m'en verrez mourir.
Je ne puis plus soutenir et manier mes armes,
ni brandir la hampe de ma lance, ni retenir Balçan,
ni employer mes forces et nuire aux ennemis.
Aujourd'hui je vais mourir, quelle douleur et quel malheur !
Mon Dieu, comme je vais manquer à mes amis !
J'ai tellement faim en effet que je vais devenir complètement
enragé.
Je voudrais bien être maintenant occupé à servir ma dame.
→ Le coeur me manque, la vaillance guerrière m'abandonne,
je ne puis plus employer mes forces, ni nuire aux ennemis,
je ne puis porter ni manier avec adresse mes armes.
v.1751 Aujourd'hui je vais mourir, quelle douleur et quelle pitié !"
- CXVII "Mon oncle, mes yeux dans leurs orbites s'éteignent,
les bras me manquent, je ne puis employer mes forces,
j'ai tellement faim en effet que je vais devenir enragé.
C'est pour mon malheur que j'ai connu Guibourc, votre noble
épouse,
qui avait coutume de me faire manger de bon matin.
Aujourd'hui je vais mourir, aux prises avec la douleur et le
péché.
Mon Dieu, comme je manquerai aux chevaliers !
Je pourrais encore vivre si j'avais de quoi manger.
- Mon Dieu, où pourrais-je trouver de la nourriture ?" lui
répondit Guillaume.
Lundi au soir.
→ Mon Dieu, que n'a donc Guillaume du pain et du vin !
"Mon oncle Guillaume, que pourra-t-il advenir de moi ?
Le coeur me manque, sur ma foi je vous l'assure,
je ne puis plus manier et porter mes armes,
ni éperonner et retenir mon cheval.
Si je meurs, quelle douleur et quel malheur !
alors il n'en restera guère de mon lignage."
- Mon neveu," dit Guillaume, "je suis bien embarrassé.
Sauriez-vous aller jusqu'à cette métairie
où nous avons rencontré lundi les Sarrasins,
en cet endroit où ils étaient assis pour leur repas ?
Il y est resté tout ce qui n'a pu s'enfuir.
- Qu'était-ce, mon oncle ? - Du pain, de la viande et du vin.
Allez-y, mon neveu," ainsi lui parla le marquis,
"mangez du pain, et buvez un peu de vin ;
ensuite revenez me porter aide dans la douloureuse et périlleuse
bataille ;
ne m'oubliez pas, je place une grande confiance en vous."
v.1779 Alors Guillaume et Guiot se séparèrent.

- CXVIII Il était alors mercredi.
Lorsque Guiot l'adolescent s'en est allé, (à travers le champ
de bataille, ⁽⁶⁴⁾
jusqu'à la métairie pour chercher de la nourriture,
les païens, sur les chevaux (de leur pays ⁽⁶⁴⁾) vont l'attaquer ;
il était très loin devant eux, lorsqu'il eut quitté (le champ
de bataille. ⁽⁶⁴⁾
→ Comme les païens se rendent compte qu'ils ne pourront jamais
le rejoindre,
ils le laissent partir, en le maudissant devant Mahomet :
"Celui-ci va chercher de l'aide contre nous, comme Girard le
fit
lorsqu'il a amené Guillaume ici pour nous attaquer ;
celui-ci va en France pour chercher le roi Louis.
Retournons à la douloureuse et périlleuse bataille ;
celui qui est resté là-bas n'en repartira jamais en vie !"
Alors ils allèrent attaquer au galop le marquis Guillaume.
Guiot, de son côté, trouva bien le chemin de la métairie,
il est descendu du cheval qu'il montait ;
il a mangé du pain, mais il en mangea peu,
il but à la hâte un grand setier de vin ;
ensuite il est remonté à cheval, et il prit le chemin du
retour.
Des païens, des Turcs, des Sarrasins arrivent,
ils attaquent le marquis Guillaume.
Le comte Guillaume, lorsqu'il les voit venir sur lui,
crie "Monjoie !" et il va tous les attaquer ;
de sa seule épée, il en a fait périr soixante.
→ Comme les païens l'environnent de toutes parts,
ils lancent sur lui leurs javelots, leurs dards,
leurs fauchards ⁽⁶⁵⁾ et leurs épieux tranchants ;
Sous lui ils tuent et abattent Liard ⁽⁶⁶⁾
Voici le noble vassal à pied.
v.1808 Il dégaine son épée, il se bat courageusement.

- CXIX Comme les païens l'ont ainsi attaqué,
ils jettent sur lui leurs lances et leurs épieux tranchants.
Ils en fichent tant, à grand bruit, sur les quartiers de son
écu
qu'il ne peut plus le soulever à hauteur de sa tête.
Ils jetèrent à terre le chevalier,
sa silhouette est entièrement découverte sur le sable,
ils lui donnent de grands coups avec leurs lances et leurs
épieux ;
sa brogne est résistante puisqu'ils ne peuvent en déchirer
les mailles.
Sur le cou de Guillaume ils font ruisseler le sang ;
alors il appelle à haute voix, il crie : "Venez à moi, Guiot,
mon beau neveu !
Portez-moi secours, si jamais vous fûtes chevalier !"
L'adolescent, qui avait mangé, revenait alors ;
v.1821 il entendit bien le cri qui venait d'en bas.

- CXX Comme Guiot descendit la colline,
il entendit Guillaume crier dans la mêlée,
il frappe un païen sur son beau bouclier double,
il le lui fend, le brisé et le met en pièces,
il lui déchire et ouvre son bon haubert,
il le renverse mort sur le sol, à bas de son cheval ;
il crie "Monjoie !" et il dit : "Etes-vous en vie, oncle
Guillaume ?"
Puis il frappe un second païen sur son bouclier neuf,
il le lui fend, le brise et le met en pièces,
il lui déchire son haubert, en déchire les mailles,
il lui ouvre si bien la poitrine, sous la grande cotte,
qu'il le renverse mort des arçons de la selle.
Il crie : "Monjoie ! Etes-vous en vie, oncle Guillaume ?"
→ Puis il frappe un troisième païen sur son bouclier rond à la
double épaisseur,
il le lui fend depuis le haut jusqu'à la boucle ;
les éclats en frappent celui-ci sous le cou.
Il pousse si fort son grand épieu au travers du corps, sur le
sable de la grève,
qu'il lui brise l'os du cou et en fait sortir la moëlle,
et qu'il lui passe son étendard au travers des épaules.
Lorsque le truand tombe, la hampe de la lance se brise.
v.1842 Après ce coup, Guiot brandit sa bonne épée.
- CXXI Guiot dégage l'épée, avec laquelle il fut armé chevalier ;
il en a levé la pointe vers le ciel,
il frappa un païen à la tête, sur son heaume,
il le lui coupa et fendit jusqu'au nasal ;
il lui a brisé le crâne.
Le coup fut violent car Guiot était en courroux,
il le pourfendit tout entier, jusqu'au baudrier,
il coupa la selle, puis l'échine du cheval de bataille,
il en jeta sur le sol quatre morceaux.
A la vue de ce coup les païens sont effrayés ;
l'un dit à l'autre : "C'est la foudre qui s'abat ;
Vivien le guerrier est ressuscité !"
Ils prennent la fuite, ils ont abandonné le champ de bataille.
Alors Guillaume s'est remis sur pied ;
v.1857 le comte Guillaume s'est alors trouvé homme de pied.
- CXXII C'est un grand miracle que Notre Seigneur a fait s'accomplir :
devant un seul homme vingt mille se sont enfuis.
Tout droit vers la mer les Sarrasins s'en vont.
Alors le marquis Guillaume se releva,
v.1862 et ils les poursuivirent avec leurs épées d'acier.
- CXXIII Comme les païens s'enfuient vers la mer,
le baron Guillaume s'est remis sur pied,
et ils les poursuivirent avec leurs épées, que l'on porte au
côté.
Guiot vit son oncle avancer à pied sur le champ de bataille,
il éperonna son cheval, et il est allé au devant de lui.

"Seigneur," dit-il, "montez sur ce cheval ;
Guibourc, ma dame, me l'a prêté bien volontiers"
Guiot descendit du cheval et Guillaume le monta.
Lorsqu'il fut en selle, il se mit à lui dire :
"Par ma foi, mon neveu, vous vous conduisez comme un insensé !
L'autre jour, vous me disiez que vous aviez échappé à Guibourc,
maintenant vous me dites qu'elle vous a prêté son cheval !
Qui vous a demandé d'accuser mon épouse ?"
Guiot répondit ainsi : "Je n'ai jamais rien entendu de tel !
Eperonnez en avant, tout droit vers la mer,
bientôt les Sarrasins en seront partis."
v.1879 A ces mots,⁽⁶⁷⁾ il a brandi sa bonne épée.

CXXIV Le baron Guillaume chevauche sur le champ de bataille,
il a son épée dégainée, son heaume s'incline,
ses pieds pendent en dessous des étriers, qui étaient faits
pour l'adolescent ;
contre ses jarrets vient battre le fer des étriers ;
il tenait son épée entre le pommeau et la lame,
il la portait devant lui, le plat posé sur l'arçon.
Balçan allait tout doucement l'amble,
et Guiot, son neveu, le suivait à pied,
parfois,⁽⁶⁸⁾ il avait du sang jusqu'aux genoux.
Le roi Deramé était entendu sur le champ de bataille,
enveloppé de sable et de sang.
Comme Guillaume l'apercevait, il le reconnut à l'apparence.
Le roi pensa que Guillaume avait subi sous les dards une telle
épreuve
qu'il ne pouvait plus se défendre contre qui que ce soit.
Il songea alors à accomplir une très grande prouesse ;
il se remit sur pied, et il prit son destrier,
il a dégagé les rênes qui s'étaient prises à son pied droit,
il prit son épieu qui était solide et tranchant ;
du sol il sauta sur le dos de son destrier,
v.1899 tout droit sur eux il est allé en éperonnant.

CXXV Le baron Guillaume vit le païen venir,
protéger son corps et brandir la grande hampe de sa lance ;
il mit alors son épée devant son visage ;
le roi des Sarrasins s'aperçoit alors de cela,
il abandonne le galop, il s'est mis au pas doucement.
"Ah, oncle Guillaume," lui dit son petit neveu Guiot,
"je vous prie maintenant, seigneur, au nom de votre bienveil-
lance,
de me rendre mon destrier arabe ;
v.1908 ainsi je jouterai contre ce fils de serf sarrasin."

CXXVI "Mon oncle, seigneur, faites-moi donc cette faveur !
De grâce, rendez-moi mon cheval,
ainsi je jouterai contre ce païen d'outre-mer.

- Neveu," dit Guillaume, "vous avez parlé de façon insensée en osant me demander de vous céder un combat. Aucun homme qui ait reçu la vie d'une mère ne le fit jamais, depuis le temps que je sais porter les armes ; mon seigneur Louis, le preux, ne le ferait aucunement pour moi. Si je pouvais lui donner un coup de mon épée, je serais vengé de ce païen d'outre-mer."
Il était alors mercredi, Deramé s'est mis au pas doucement.
→ Guillaume frappe le païen sur le heaume, il lui en abat la partie droite ; sous la violence du coup, Deramé faillit tomber à terre, il embrassa l'encolure et les rênes du cheval de bataille. Au passage, le bon comte Guillaume lui trancha la cuisse sur la selle, et le corps mutilé tomba sur le sol, de l'autre côté. Le bon comte Guillaume tendit alors la main, et il a pris les rênes du rapide cheval de bataille.
v.1929 Il est allé à Guiot, son neveu, et il s'adressa à lui.

CXXVII Le Sarrasin gisait au milieu du pré,
il vit Guillaume emmener son bon cheval,
il se mit à le regretter bien fort :
"Hélas, mon cheval pie, combien je pouvais t'aimer !
Je t'ai amené du pays que borde la mer.
Celui qui te tient maintenant ne saura pas bien t'étriller,
ni s'occuper de toi, ni te saigner, ni te mettre des fers.
- Truand," dit Guillaume, "laissez de côté ces discours,
et souciez-vous de soigner votre cuisse ;
pour ma part, je songerai à m'occuper de ce bon cheval !"
v.1940 Il est allé à Guiot, et il lui a présenté le cheval.

CXXVIII Le Sarrasin en son coeur ressentit un grand chagrin :
"Ah, mon cheval pie, bon destrier, tu fus bien infortuné ;
quelle infortune pour ton noble corps, pour ton bel amble !
Tu m'as porté là où j'ai perdu ma cuisse.
J'ai gagné sur toi tant de batailles !
Il n'y a pas de meilleur cheval sous le ciel.
Les païens en ressentiront un grand chagrin.
v.1948 - Truand," dit Guillaume, "je ne me soucie pas de vos discours

CXXIX Le baron Guillaume chevauche à travers le pré ;
il a emmené le bon cheval qu'il tient à sa droite.
Il s'adressa à Guiot et il lui a présenté la monture :
"Mon beau neveu, montez sur ce cheval,
et prêtez-moi le vôtre, je vous en prie ;
montez donc sur celui-ci qui fut à Deramé ;
en effet celui que je monte est tout à fait à mon goût.
- Mon beau seigneur, mon oncle, accordez-moi donc une faveur ;
de grâce, rendez-moi ma selle ,

et prenez celle du cheval de Deramé."
Guillaume répond : "Je ferai bien cela pour vous."
v.1960 Alors il descendit du cheval pour faire l'échange des selles.

CXXX Pendant que Guillaume faisait l'échange des selles,
Guiot regarda le roi qui souffrait sur l'herbe ;
il a dégainé son épée, et il lui trancha la tête.
Guillaume s'est fortement irrité de cette action.
→ "Ah, truand, misérable, comment avez-vous pu avoir autant
d'audace
pour oser porter la main sur un homme mutilé ?
En cour de haut seigneur, on vous en fera reproche."
Guiot répondit ainsi : "Je n'ai jamais rien entendu de tel !
S'il n'avait plus de jambe pour marcher,
il avait encore des yeux pour voir,
et il avait des couilles pour engendrer des enfants.
Il pouvait encore se faire porter dans son pays ;
Deramé ainsi aurait pu avoir un héritier,
qui serait venu en cette région nous apporter le malheur.
Ce n'est pas à moitié que l'on doit s'en délivrer.
- Neveu," dit Guillaume, "je vous entends parler avec sagesse !
Vous avez un corps d'enfant, mais la raison d'un homme accompli
Qu'après ma mort tout mon héritage vous revienne !"
Il était alors mercredi.
v.1980 Guillaume avait gagné sa bataille.

NOTES SUR LA TRADUCTION

- 1 - Au vers 14, une autre lecture est possible : "a mont Gironde." En la circonstance, il s'agirait de Gérone (< Girunda) en Catalogne. Voir notre étude pour l'ensemble du passage.
- 2 - Le vers 15 est mutilé. H. Suchier corrigeait : "entret en France..." M. Mac Millan propose "entred en tere..."
"descunorted" est une forme d'un verbe * desconorter, que M. Mac Millan traduit dans son lexique par "piller". Ce verbe n'est pas attesté dans la langue d'Oïl. Il existe en revanche en ancien occitan "desconortar", antonyme de "conortar", signifiant au sens réfléchi "se lamenter" cf l'article de Mme R. Lejeune. "Le camouflage des détails essentiels dans la chanson de Guillaume". C. C. M. 1960 p. 42
- 3 - v.16 Dans cet article Mme Lejeune interprète "marchez" comme "marchés" (M. Mac Millan propose "marches" "terres frontalières") et "alués" comme "propriétés foncières" cf ci-dessous notre étude.
- 4 - Les flèches, dans la marge gauche indiquant les entrées de laisses authentiques, mais qui ne sont pas marquées par une léttrine dans le Ms. cf édition H. Suchier, et J. Rychner : La chanson de geste, Essai..., Droz, 1955.
- 5 - v.26 Nous conservons les termes techniques "haubert" et "brogne" ; le haubert était la cote de maille du guerrier. La brogne, qui fut utilisée historiquement avant le haubert, était "une grossière tunique de cuir ou d'étoffe épaisse", qui pouvait être renforcée d'anneaux métalliques. (cf L. Gautier, La Chevalerie ; nouvelle édition, C. Delagrave, Paris, 1883 (?) p. 716).
Dans les chansons de geste brogne et haubert sont généralement confondus, synonymes.
- 6 - v.44 Dans notre traduction, nous utiliserons généralement la forme de politesse. Le tutoiement et le vouvoiement sont mélangés dans le Guillaume, comme il est courant en ancien français. (voir v. 41 et v.44...)
- 7 - v.46 La "mesnie" est l'ensemble des chevaliers qui sont au service d'un seigneur. Le mot semble pris ici dans un sens large. cf glossaire de l'édition Mac Millan, t.2, p.174 : "l'ensemble des chevaliers groupés autour d'un seul seigneur".

- 8 - v.55 "al cur niés", malgré l'amuïssement de la consonne finale, il faut reconnaître ici "curb" "courbe", et non "curt" "court". Dans toute la chanson, seul le v.85 donne une forme "curt". Dans toute la geste de Guillaume d'Orange seule la chanson de Guillaume atteste la forme plus archaïque "al curb niés", forme qu'avait présupposée G. Paris.
- 9 - v.56 "bataille champel". H. Mac Millan donne dans son glossaire : "bataille rangée, bataille en rase campagne." Mais l'expression a des connotations "juridiques" et "sacrées". cf G. Duby, Le Dimanche de Bouvines, 1973. "Ouverte sur le sacré, la bataille s'ordonne en liturgie. Comme l'ordalie, le duel judiciaire, elle requiert son "champ". D'où l'expression spécifique qui la désigne proelium campestre "bataille champel", comme traduisent les chansons de gestes. Sur un campus s'affrontent des "champions", dont l'un doit périr, fuir dans la honte ou demander merci." p. 149, op. cit.
- En traduisant par "bataille en rase campagne", on ne donne à cette expression qu'une acception géographique. Au vers 1471, on voit bien la valeur juridique précise du mot. Nous proposons donc de traduire simplement par "bataille", gardant un sens plein au mot. Voir, plus bas, notre étude.
- 10 - v.103 H. Suchier estimant que Tiébaud ne voyait pas vraiment, mais croyait voir les Sarrasins (cf laisse X), ajoutait un vers (v.104 bis), avant le v.103 du Ms : "De la poür quidat que ço fust presse" / "de Sarazins..." "sous l'effet de la peur, il pensa que c'était la troupe guerrière / des Sarrasins..."
- Il s'agit vraisemblablement d'une interpolation malheureuse. Nous éliminons ce vers.
- 11 - v.134 "vert" peut se comprendre de deux façons :
- "vert" : adjectif désignant la couleur.
- "vert" : graphie pour "vair", courante, signifiant dans le contexte "poli/brillant"
Ce sens conviendrait aussi.
- Toutefois, au moyen-âge, les armes étaient souvent peintes.
- 12 - v.151 H. Suchier pensait que les "vernes" étaient des "Schiffsschnäbel" c.a.d des éperons de navire, des rostres.
- 13 - v.213 Les "dromonts" sont de grands navires, des vaisseaux de course. cf La Chanson de Roland, v.1564 éditée par G. Moignet, Bibliothèque Bordas, 1969.
- 14 - v.214 Ce vers est corrigé par H. Suchier : "Desus el tertre virent Tiedbalt ester."
Cette correction nous semble tout à fait acceptable.

- 15 - v.215 "bocler" adjectif en ancien Français, signifiant "muni d'une boucle" c.a.d d'une bosse, au milieu. Ce mot a donné "bouclier" en français moderne.
- 16 - v.231 H. Suchier corrige "oïrent" en "orrez" cf v.1118 "vous entendrez".
- 17 - v.246 "Li Fueur" seraient des fourrageurs, c.a.d des pionniers qui s'occupent de procurer du foin ("Fuerre") pour les chevaux, entre autres choses.
- 18 - v.252 Les vers 252, 253 posent problème. Nous traduisons ainsi en désaccord avec la ponctuation de H. Mac Millan. Comme H. Suchier, cet éditeur accepte le rejet "de la bataille" au v.252. Mme J. Wathelet-Willem, dans l'article "Sur deux passages de la Chanson de Guillaume" in le Moyen Age, 1959, t. LXVI, p.27, propose la correction suivante :
"De la bataille car or ja vienge bien.",
phrase placée dans la bouche de Vivien, avec le sens de :
"Que de la bataille vienne donc un bien !"
Nous l'acceptons.
- 19 - v.259 H. Suchier corrigeait : "ainz hui pers de mon lign."
Mais le passage reste difficile.
- 20 - v.323 Les énarms sont les courroies par lesquelles on tenait un bouclier avec le bras.
- 21 - v.359 M. Mac Millan dans ses notes critiques constate que le sens des vers 359 ss. "paraît obscur".
- 22 - v.361 Le sens que nous proposons à ce vers nous semble satisfaisant. Les critiques ont éprouvé le besoin de corriger le texte. cf H. Suchier : "Mis parenz iés, si m'en... et Ph. A. Becker "Mis parenz est, si m'en est pitez pris." qu'il traduit : "Vivien appartient à ma lignée, son sort me tient à coeur."
v,t.2 de l'édition Mac Millan, p.136.
- 23 - v.404 Ce vers est obscur. H. Suchier commentait :
"Autant à perdre (que le seigneur du Berry qui entra à Bourges, muni à son étrier des restes d'un mouton)."
Tiébaud se déshonore ainsi. cf v.402, et cf article de J. Györy, "Les refrains de la Chanson de Guillaume", Cahiers de Civilisation Médiévale. III, 1960.

- 24 - v.409 Ce vers paraît incompréhensible. cf Mac Millan notes critiques. H. Suchier corrigeait ainsi :
"ço ne volt giens qu'unkes hom li siwit."
"il ne voulait pas que quelque homme pût le suivre."
En désespoir de cause, nous traduisons suivant la correction de l'éditeur allemand.
- 25 - v.424 et ss Les corrections de H. Suchier et sa ponctuation nous semblent tout à fait acceptables :
"Net avanteras ja a T. tun uncle,
si tu t'en fuis, n'i remaignet prouz d'ome.
N'aatiras ja Guillelme..."
D'après M. Mac Millan, il faudrait comprendre : "Vous ne vous vanterez jamais auprès de votre oncle Tiébaud ; si vous vous en fuiez sans qu'un preux vous y ramène, alors vous ne pourrez plus vous comparer à Guillaume..."
cf notes critiques p.137.
- 26 - v.432 La "guiche" est la courroie par laquelle on accrochait le bouclier à son cou. (position de non-combat). Le mot est resté en français moderne, lexicalisé au pluriel pour désigner des boucles de cheveux.
- 27 - v.467 Nous interprétons "engrun" de cette façon, à la suite de M. L. F. Flutre, "Sur l'interprétation du texte de la chanson de Guillaume". Romania, LXXVII 1956.
- 28 - v.542 Les "charnels amis" désignent des êtres unis par les liens du sang. cf glossaire de M. Mac Millan p. 160
- 29 - v.605 Nous essayons de rendre ainsi ce vers, signifiant littéralement "il est resté seul sur le pré avec deux écus."
H. Suchier remarquait dans les notes de son édition que "dans le dénombrement d'une troupe, "escu" avait le sens de chevalier..."
- 30 - v.645 H. Suchier éliminait, semble-t-il à juste titre, ce vers. cf le v.644 (interpolation).
- 31 - v.660 Nous suivons ici la ponctuation de H. Suchier. M. Mac Millan termine la phrase à "s'enfueit".
- 32 - v.668 "esturman" on interprète le plus souvent ce mot comme "timonier /pilote" cf Mac Millan. Cependant on peut y voir le sens de "valeur combattant."
cf estur...

- 33 - v.677 M. Mac Millan reconnaît que "al saluz de l'Archamp" ne semble guère offrir de sens. H. Suchier corrigeait "es Aluez de l'A." "aux Alleux de l'A.", pour lui, remarquons le, "Aluez" était un toponyme.
- 34 - v.686 H. Suchier proposait la correction : "or quart, pur Deu..." "qu'elle veille...", qui offre un sens plus satisfaisant (cf aussi v.996), Guibourc étant le sujet.
- 35 - v.704 Les "alves" sont le pommeau et le troussequin, parties de la selle.
- 36 - v.705 Nous adoptons la correction "esfreé" de H. Suchier.
- 37 - v.717 Il faut corriger comme H. Suchier le fait : "n'en aiderai..." littéralement "je n'aiderai pas avec elle. Ici nous transposons. De même au v.721, cf vv 724, 728.
- 38 - v.722 Nous avons ici un hystéron protéron.
- 39 - v.731 Nous préférons voir, avec H. Suchier, un nom désignant la "nationalité". (li Franc.)
- 40 - v.742 H. Suchier corrigeait ce parfait en un futur. "nuncerat" "il annoncera."
- 41 - v.753 Le texte du Ms. que reproduit M. Mac Millan est : "a joie". M. Mac Millan estime, dans ses notes critiques, que l'on a sans doute raison de corriger, comme H. Suchier, en "ai ore" cf vv 539, 548. Nous n'adoptons pas la correction.
- 42 - v.761 Les "turs menuz" : il s'agit d'une tactique "qui consiste à faire des pointes rapides puis à revenir en arrière pour repartir aussitôt." cf L. F. Flutre op. cit.
- 43 - v.802 Nous essayons de rendre ainsi ce vers, qui littéralement signifie : "en trois personnes fut votre "être" repartit".
- 44 - v.811 "fei" peut aussi faire allusion au "covenant" de Vivien (son voeu, sa promesse).
- 45 - v.813 Il faut sans doute, comme H. Suchier, corriger ce vers trop court : "Sainte Marie, Deu mere, genitriz".

- 46 - v.835 Ce vers semble incompréhensible. cf M. Mac Millan, notes critiques, p.141; dans ce vers de lamentation, "peccable" fait penser à l'interjection provençale "pecaire"
Peut-être le mot "home" a-t-il, ici un sens voisin du "hombre" espagnol, employé comme interjection.
- 47 - v.838 ss Les vers 838-883 ont été traduits par M. P. Jonin dans "Les pages épiques du Moyen-Age français", tome 1, Paris, 1964, S.E.D.E.S., p.47.
- 48 - v.1098 M. J. Rychner, s'appuyant sur les vv 1564 ss, interprète le v.1098 comme indiquant l'arrivée de Guillaume à un conseil qu'il va tenir avec ses hommes ; il conclut ainsi à une lacune. cf La Chanson p.164.
A notre avis, il n'est pas nécessaire de supposer une lacune surtout si l'on compare avec le passage similaire des vv1691 ss. ("al manger assené"). Nous prenons "conseil" dans un sens large, d'où notre traduction.
- 49 - v.1161 Nous suivons ici la ponctuation de H. Suchier, qui place ce vers dans la bouche de Girard.
- 50 - v.1206 Nous interprétons "lasseté" par "épuisement physique" comme M. L. F. Flutre, op. cit.
M. Mac Millan propose, quant à lui, "lâcheté" dans son glossaire.
- 51 - v.1258 D'après ce vers, il faut supposer une petite lacune, en effet, apparemment, un seul baron parle.
H. Suchier introduisait ce vers avant le v. 1257 :
("ço li dist uns, des Guillelme barons")
"Un des barons de Guillaume lui dit ceci :".
- 52 - v.1261 L'interprétation du mot "geste" pose un problème. cf M. Mac Millan, notes critiques, p. 142.
On peut interpréter "geste" soit au sens étymologique comme nous le faisons "les exploits", soit au sens large "famille/race.", qu'il a, par ailleurs, dans le texte.
- 53 - v.1394 "orfreis", ou orfroi, est une broderie, une passementerie d'or.
- 54 - v.1446 "enfes" signifie proprement et précisément :
"jeune homme noble, non encore adoubé chevalier."
Ce mot correspond au puer latin.
- 55 - v.1481 "chimené" désigne une pièce où l'on peut faire du feu.

- 56 - v.1510 Nous adoptons la correction de H. Suchier :
"en out Guiot mené".
- 57 - v.1544 Le Ms. donne une étrange leçon : "glaive", mais il s'agit manifestement d'une lance. H. Suchier corrigeait l'ensemble du passage :
... une petite lance,
... et reide en fut la hanste,
... l'enseigne blanche.
Il en faisait ainsi une petite laisse.
- 58 - v.1548 "Balzan", avant d'être un nom propre, est un adjectif, ou un nom commun, désignant la couleur de la robe d'un cheval, ou un cheval de cette couleur "blanc et noir, pie"
- 59 - v.1574.1575 Pour cette traduction, cf Jean Acher, cité par H. Suchier dans les "Anmerkungen" de son édition.
- 60 - v.1573 "enplaider" semble être ici un verbe, à l'infinitif, plutôt qu'un substantif comme l'indique M. Mac Millan.
- 61 - v.1579 Le "relef" est le droit payé par un vassal à son seigneur pour "relever son fief", lors d'une succession. cf Etymological glossary de l'édition Iseley...
"A payment varying in value and kind according to rank and tenure, made to the overlord by the heir of a feudal tenant in taking up possession of the vacant estate."
- 62 - v.1604 "membré" peut s'interpréter de deux façons :
* "membré / menbru" : adjectif, voir traduction.
* "membré" : participe passé de membrer "sage, prudent ; renommé." cf Godefroy.
- 63 - v.1705 ss Les vers 1705 - 1726 sont rejetés par H. Suchier comme une interpolation.
- 64 - v.1781 ss Dans ses notes critiques, M. Mac Millan estime que ces vers présentent une lacune. Il faut rattacher "par la terre" (v.1782) à la fin du v.1781. La triple répétition de "terre" est suspecte. Au vers 1783 M. Mac Millan suppose qu'originellement devait figurer un nom de pays (Chastele...). Pour notre part, nous corrigeons très légèrement :
"de lor terre".
H. Suchier corrigeait l'ensemble de ces vers :
"Quant s'en turnat gui li enfes par le tertre
 dreit al maisnil pur la viande querre
 païen l'acueillent as chevaux par la terre.
 Mult lur ert loinz quant fut hors de la presse."
cf v.1822 pour la correction "par le tertre".
Remarquons qu'aux v.1782 et au v.1784, "terre" semble un synonyme de "champ", d'où notre traduction.

- 65 - v.1305 "Falsards", selon M.L.F Flutre (op. cit.), il s'agit de "faussard, fauchard, arme composée d'une hampe à laquelle était adapté un long fer tranchant, primitivement celui d'une faux."
- 66 - v.1806 "Liard" est aussi un adjectif : "de couleur grise."
- 67 - v.1879 Nous adoptons ici la correction de H. Suchier :
"a icel mot."
- 68 - v.1888 "d'ures en altres" est interprété par M. Mac Millan comme signifiant : "de temps en temps.". Mais M.L.F Flutre (op. Cit.) pense que cette locution signifie : "heure après heure, tout le temps."
- 69 - v.1891 H. Suchier corrigeait : "quant il le veit, s'il connut..." ; "il" représentant Deramé.
Bien que cette correction soit intéressante, nous traduisons selon la leçon du ms.
- 70 - v.1940 cf notes critiques de M. Mac Millan p. 144.
Plus simplement, comme nous le traduisons, il faut sans doute comprendre : "présenté" (le cheval).
- 71 - v.1942 ss NB ici l'adaptation de ces vers formulaires pour un cheval.
cf Aliscans, v. 729 : "Niès Vivien, dist Guillaume li Franc/Mar Fu vos cors, ke tant par ert vaillans, Vostre pr/ece et votre hardement...".

ETUDE

SUJET DU PRESENT MEMOIRE

Lorsque nous avons ainsi défini le sujet de notre étude : "La syntaxe épique de la Chanson de Guillaume", nous pensions essentiellement aborder la construction du récit, l'enchaînement des laisses. En étudiant le texte de notre chanson de geste, nous avons été amené à élargir notre conception du sujet. En effet le texte de la chanson a une histoire, il a subi une longue élaboration, qui l'a marqué assez profondément. A travers la version de la Chanson de Guillaume que nous possédons par le manuscrit de Londres, transparissent différents stades du texte. C'est pourquoi il nous a semblé intéressant d'étudier, d'un point de vue historique, la syntaxe de notre chanson, sa composition.

Notre étude se présente ainsi en deux parties distinctes d'une conception différente : nous étudions d'abord la composition du manuscrit de Londres, la genèse de la chanson, puis la narration épique et la technique jongleresque. Nous abordons, de cette façon, la syntaxe épique sur deux plans différents : un plan diachronique, puis un plan synchronique.

I - PREMIERE PARTIE :

COMPOSITION DU MANUSCRIT DE LONDRES, GENESE DE LA
CHANSON DE GUILLAUME

Le Ms de Londres.

- Le manuscrit Additional 38663 conservé au British Museum contient un texte généralement appelé : "La Chanson de Guillaume" d'après le v.11 : Cimas comence la chançon de Willame.⁽¹⁾

Le manuscrit de Londres comprend 3554 vers, reproduits de façon quasi diplomatique dans l'édition de M. Mac Millan, sur laquelle nous avons travaillé.

Ce manuscrit est l'unique témoin d'une oeuvre appartenant au cycle de Guillaume d'Orange, ou de Garin de Montglane, mais qui est inconnue des manuscrits cycliques. La chanson fut découverte récemment, en 1901, révélée aux spécialistes par l'édition anonyme qu'en fit G. Dunn en 1903.

Le manuscrit nous donne une version très délabrée d'une ^{ne} chanson de geste, apparemment ancienne. Certain critique a parlé à son propos d'"épave". Le manuscrit, en lui-même, est une copie soignée, mais malheureusement la version contenue est lamentable. La langue est entachée de traits anglo-normands, qui ont altéré, pour une part, cette oeuvre d'origine continentale. La versification est catastrophique : l'éditeur Mac Millan a compté 43 % de vers faux, et Mme J. Wathelet-Willem 47,6 % ; la proportion, de toutes façons, est très importante, anormale ; rappelons, à titre indicatif, que la Chanson de Roland, dans le ms d'Oxford, comporte 8 % de vers faux !⁽²⁾

D'autre part, le ms ne marque pas le début de toutes les laisses par une lettrine initiale ; cette particularité a amené M. Mac Millan à admettre dans son édition des laisses "multirimes", c'est-à-dire des laisses bâties sur différentes assonances successives, et non sur une assonance unique.

Ces défauts importants, joints à l'impossibilité de confronter avec un autre ms, gênent l'étude. Le ms est de date assez tardive : milieu du XIII^e siècle pour M. Mac Millan, et "vers la fin du premier quart du XIII^e siècle" pour Mme J. Wathelet-Willem. Un temps important s'est écoulé depuis l'hypothétique version originale, ce qui doit expliquer certaines altérations du texte. La version que nous possédons de la Chanson de Guillaume n'est sans doute pas ancienne : Mme J. Wathelet-Willem parle "des environs de 1150", p. 654 du tome 1 de ses Recherches..., pour l'ensemble du texte ; cependant la structure archaïque, le refrain et d'autres indices permettent de penser que le texte, dans certaines de ses parties, est l'ultime témoin d'un texte ancien. J. Frappier écrivait fort justement : "Bref à considérer la matière, le ton et la manière de la Chanson de Guillaume (G1), la

Première partie

Le Ms de Londres

vraisemblance penche en faveur d'une date de composition qui ne s'éloigne pas à l'excès de l'époque du Roland d'Oxford." p.156, Les Chansons... (v. bibliographie.)

DUALITÉ DU TEXTE

Le problème fondamental, très tôt soulevé par la critique, est celui de l'unité ou de la dualité du texte du ms. Les 3554 vers forment-ils une seule chanson, ou faut-il considérer qu'il s'agit de deux chansons différentes, de deux textes hétérogènes mis bout à bout, juxtaposés dans le ms?

H. Suchier dans son article Vivien, en 1905, considérait que seuls les 1 980 premiers vers du ms formaient la véritable C_hanson de Guillaume ; d'après lui les v.1981-3554 constituaient une continuation, qu'il appelait la "C_hanson de R_ainouart". Le romaniste allemand, dans l'édition critique qu'il fit de la chanson, ne donna que les 1980 premiers vers. Le problème fut depuis, maintes fois, repris. Il faut examiner les faits avec prudence. A la suite de J. Frappier, par commodité, nous désignerons par G1 les 1980 premiers vers, et par G2 la suite.

Le ms, même si la version qu'il nous livre est délabrée, est un témoin plaçant pour l'unité : à un moment donné, il est certain que le texte formait une seule oeuvre. Le copiste n'a fait aucune distinction dans son travail, G1 et G2 se suivent sans interruption. Quels sont les arguments pouvant amener à conclure à une dualité du texte du ms ?

Tout d'abord, un lecteur moderne est surpris, sinon choqué, par la différence profonde de tonalité entre les deux "parties" de l'oeuvre. Au caractère noble de l'épisode de Vivien et des deux batailles de Guillaume s'oppose l'aspect truculent, fortement comique de la suite : ceci étant dû essentiellement au personnage burlesque, pour nous, de Rainouart au Tinel. Cependant, comme le fait remarquer J. Frappier au moyen âge, "l'art poétique (des trouvères) ne s'opposait nullement à l'emploi des contrastes et des disymétries." Il faut donc, avec raison, écarter cet argument. Pour un auditoire médiéval, Rainouart n'était nullement un vengeur indigne du pur héros Vivien. Remarquons, d'autre part, que G1 n'est pas dépourvu de passages comiques : voir notamment l'épisode de la fruite de Tiébaud et Estourmi, et les scènes où intervient Guiot.

Un argument important pour la thèse de la dualité réside dans les contradictions internes du récit.

Parmi celles-ci un indice troublant : le prologue de la chanson (v.1 - 11) présente rapidement le sujet de l'oeuvre, et nomme les protagonistes. Le résumé donné en ces vers correspond assez bien à G1, mais uniquement à G1 : il indique l'attaque de Déramé (V2 et 3) à l'Archamp, la riposte victorieuse de Guillaume, la malheureuse perte de son neveu Vivien (V.8). Rainouart, qui occupe un rôle prépondérant dans G2, n'est pas nommé, et nulle allusion n'est faite aux événements de G2.

D'autre part, le v.1980 : "Ore out vencu sa bataille Guillaume", comme pendant du prologue, semble être un vers conclusif du récit annoncé dans la première laisse.

Sur la plan narratif, le récit de G1 se suffit à lui-même : il semble se clôturer avec la mort de Deramé, l'agresseur initial, vaincu par Guillaume en combat singulier. La structure de G1, simple, reste harmonieuse : le neveu est tué dans une bataille, son oncle essaie à deux reprises de le venger. Le sujet de G1 reste cohérent, et n'a pas besoin de G2 pour s'achever.

Remarquons également que dans tout G1 aucune allusion n'est faite à Rainouart, qui n'apparaîtra que dans G2.

Un autre indice intéressant réside dans la contradiction du récit à la jointure des deux parties supposées : au v.1980 Guillaume est vainqueur ; cependant dans les vers qui suivent immédiatement nous le voyons chevaucher par le champ, "Tut est irez e plein de maltalant," : il est difficile de comprendre l'attitude de Guillaume, son irritation.

Encore plus surprenante est la scène qui va suivre. Guillaume retrouve le corps de Vivien (v.1983), il se lamente sur sa perte (scène de planctus). Mais le jeune héros n'a pas encore rendu son dernier souffle ; il n'est point besoin de souligner l'in vraisemblance, plusieurs jours se sont écoulés depuis l'ultime combat de Vivien. Tout ce début de G2 va s'orner d'une scène consacrée à la mort de Vivien dans les bras de son oncle, communié par Guillaume. Ce passage est en violente contradiction avec les vers de la laisse LXXIII, où nous avons déjà vu mourir Vivien. Le texte du ms nous présente donc deux morts différentes du jeune héros ; elles relèvent d'une inspiration également différente, leurs conceptions les opposent (cf v.909-928 et v.1988-2052). Dans G1, Vivien meurt seul, misérablement, au terme de son martyre, achevé par les païens qui cachent son corps (v.926-927) ; nous trouvons une scène magnifique, dans G2, avec quelques inspirations hagiographiques. (cf notamment le v.1992 : "Plus suef fleereit que nule espece ne piment" : "Son corps répandait un parfum plus doux que celui d'aucunes épices." J. Frappier a remarqué combien le décor a changé entre les deux scènes ; dans G2 nous trouvons presque celui d'un "locus amoenus" : "A la funteine dunt li duit sun bruiant, / de su-z la foille d'un oliv-er mult grand..." v.1989-1990 - "près d'une source aux eaux bruyantes, sous les ramures d'un grand olivier..."

Pour un lecteur, la contradiction de ces deux morts est patente, mais, avouons-le, lors d'une récitation publique par un jongleur, surtout si l'on suppose que G1 et G2 pouvaient être chantés séparément, en deux séances interrompues par une pause, elle devient moins choquante. G1 et G2 peuvent très bien en effet avoir représenté deux unités de récitation.

Dans son article "Sur deux passages de la chanson de Guillaume", Mme Wathélet-Willems fait remarquer avec justesse

qu'il n'est pas dit explicitement que Vivien est mort dans les v. 909-928 (on trouve seulement "chet" au v. 923. A ce moment-là aucun "planctus" n'est prononcé sur sa mort, comme il est de tradition dans l'épopée. Sans doute faut-il voir là un effort du remanieur qui aurait mis bout-à-bout les deux parties, G1 et G2, pour atténuer la contradiction. Il a enlevé une partie de la scène de la mort de Vivien dans G1, se réservant de la réintroduire au début de G2.

J. Frappier a relevé d'autres contradictions. Une, d'ordre géographique, est frappante : dans G1, la ville de Guillaume est Barcelone, (c'est là que se rend le messager Girard, cf v. 932), dans G2, en revanche, il s'agit d'Orange ! cf v. 2055. Les textes de G1 et G2 font état de deux localisations différentes de la légende de Guillaume, détail troublant sur lequel nous reviendrons.

De même, aux v. 2358 sq, Guibourc affirme avoir donné à Guiot les armes de guerriers illustres, or il n'est pas question de cela dans G1 (cf armement de Guiot aux v. 1451 sq). Egalement remarquons qu'il est dit dans G1 que Vivien a tué un certain Alderufe (v. 376, 637, 642), or Guillaume affronte, dans une scène semblable à celle du combat contre Deramé, un Alderufe. J. Frappier fait remarquer qu'il est difficile "d'admettre que dans un poème aussi court, le poète use du même nom, peu fréquent, pour désigner deux personnages." (p. 144, Les Chansons...)

Nous avons là une série de contradictions troublantes. Cependant il ne faut pas en exagérer la valeur. Mme Wathelet-Willem, p. 395 du tome 1 de ses Recherches... écrit : "Malgré leur nombre et leur importance, elles ne fournissent pas la preuve indéniable de la présence de deux auteurs."

Toutefois d'autres indices, non strictement littéraire corroborent la thèse de la dualité du texte du ms, notamment des arguments linguistiques (de caractère plus objectif.)

Des différences lexicales ont été relevées dans le texte qui opposent nettement G1 et G2 - M. Mac Millan (cf. son édition, t. 2, p. 128-130), signale, entre autres choses, que "jusqu'au vers 2021, on compte 18 emplois de la formule "bataille champel", alors que "estur champel" est totalement absent : à partir de ce point, c'est "bataille champel" qui disparaît de la scène, pour céder la place à "estur champel"... Il faut ici mentionner le travail de Mme Wathelet - Willem sur le lexique de l'oeuvre (v. chapitre intitulé "l'enseignement du vocabulaire" p. 396 sq. du tome 1 des Recherches...) Parmi les nombreux exemples de différences entre G1 et G2, citons-en un relatif aux armes : les païens utilisent dans G1 surtout des armes de jet (dart, falsart, guivre), dans G2 ils ont des masses, très souvent, pour assommer l'adversaire (tinel, fust, bastun, mangonel). Il y a là "deux techniques de combat" différentes. Mme Wathelet - Willem conclut après une étude quasi exhaustive du vocabulaire, p. 442 op. cit "cependant la convergence d'un grand nombre d'indices, jointe aux constatations relevées dans les paragraphes antérieurs, tend à prouver

l'existence de plusieurs façons de penser, de se représenter les faits, de les exprimer". Le travail méticuleux de la critique belge l'a amenée, également, à remarquer "certaines nuances", opposant l'épisode de Vivien (928 premiers vers) à la suite de G1.

Sur le plan phonétique, H. Suchier, dans l'article Vivien, avait remarqué, p. 642, des différences portant sur le nom de Vivien et d'Aimeri, opposant G1 et G2 : le nom de Vivien assone en ié aux v. 48, 252, 277, et aux v. 2341, 2467 en an ; celui d'Aimeri (cf v. 298, 1438) devient Naimeri dans G2, à six reprises (v. 2626, 2553, 2557, 2932, 2987 et 3167).

D'autre part, sur un plan technique, le style de G1 et G2 diffère : la narration de G1 présente certains caractères archaïques dans sa construction : architecture typique avec des parallélismes, des répétitions, (cf entre autres choses, la mort de Girard et de Guichard). G2 a une narration plus linéaire, moins lyrique.

Le refrain, caractéristique si frappante de notre oeuvre, n'est pas utilisé de la même façon dans G1 et G2 : il n'a que 9 occurrences dans tout G2, contre 32 dans G1, disproportion patente. De plus G2 ne possède que la forme "lunsdi al vespre", avec encore un prédominance nette du type II⁽³⁾ (7 exemples de ce type dans G2, contre 2 du type I, en face de G1 qui a seulement 6 exemples du type II).

POSITION CLAIRÉ DU PROBLÈME = DIACHRONIE / SYNCHRONIE

Tous les indices que nous avons présentés, une fois réunis, prennent une grande force. Mais faut-il conclure à une hétérogénéité de G1 et G2, pure et simple, et approuver H. Suchier, rejetant de son édition critique G2 ? La composition de la chanson de Guillaume n'est pas aussi simple, elle ne consiste pas en la grossière juxtaposition de deux textes dans un ms. Il faut bien poser le problème. L'effort évident présent dans le ms pour lier les deux parties, les enchaîner en un seul récit, doit être gardé à l'esprit : il ne s'agit pas d'une juxtaposition, la chanson de Guillaume n'est pas une grossière rhapsodie, au sens étymologique du mot. Un remanieur, que l'on jugera peut-être maladroit, certes a tenté de coordonner G1 et G2 - et il ne faut pas négliger, sous estimer son travail. De plus, il faut ici songer à la chanson d'Aliscans, postérieure à celle de Guillaume, qui elle aussi nous montre Rainouart participant à la bataille, après la mort de Vivien. Le récit de cette chanson est similaire à celui de G2, mais il est plus développé, amplifié. Signalons qu'à la différence de la chanson de Guillaume, nous voyons Vivien et Guillaume combattre ensemble. J. Frappier et M. J. Rychner remarquent que G2 n'est pas le modèle d'Aliscans ; ces deux textes sont issus, vraisemblablement, d'une même chanson. Aliscans et G2 seraient tout au plus dans des rapports triangulaires, tous deux dérivant de la même source". (J. Rychner, La Chanson... p31). Il faut donc considérer qu'à un moment donné de la tradition épique, les exploits de Vivien, sa mort, et l'épisode de Rainouart formaient un seul récit.

Le ms de Londres témoigne également de cela. Parmi les signes d'unification du récit, tout d'abord il faut remarquer le refrain. Si certaines chansons de geste présentent en fin de laisses des petits vers, en revanche rares sont celles qui possèdent, dans la version que nous leur connaissons, un refrain ; nous ne pouvons citer, outre la Chanson de Guillaume, que Gormont et Isembart. Donc le refrain a été étendu à G2, mais nous avons vu que des différences ont subsisté : fréquence moindre, type II prédominant, et une seule forme : lunsdi al vespre.

Remarquons que le récit de G2, tel qu'il figure dans le ms, ne peut se suffire à lui-même (à la différence d'Aliscans, bien que la Chevalerie Vivien (ou Covenant Vivien) ait encore été composée pour lui servir de prologue). G2 a besoin dramatiquement des événements de G1.

G1 a subi des retouches apparentes pour pouvoir être coordonné à G2 : nous avons déjà remarqué que la scène de la mort de Vivien, laisse LXXIII, a sans doute été raccourcie, oblitérée pour permettre à la première scène de G2 de se développer amplement.

Un signe remarquable, montrant le remanieur à l'oeuvre est la passerelle tendue aux v. 1705 - 1726 entre les deux parties. Remarquons que H. Suchier éliminait de son édition de G1 ce passage, d'après lui il s'agissait d'une interpolation, utilisée pour combler une lacune, le passage aurait été enlevé à la chanson de Rainouart (i - e G2) entre le v. 2089 et le v. 2090 - H. Suchier se fondait sur Aliscans, v. 1084 sq - cf p XIV de son édition. Il est frappant de constater que dans son ensemble G1 est avare en noms propres, surtout pour les païens, (Deramé y est le seul individualisé), or dans les v. 1705 sq nous trouvons la liste de quinze rois païens, aux noms terribles, qui d'ailleurs ne font qu'apparaître, sans être davantage individualisés dans le récit. Dans ces vers plusieurs héros du lignage de Guillaume sont capturés par les Sarrasins (v. 1721 sq) et emmenés dans leurs navires. Dans G2, Rainouart les délivrera (v. 3026 sq) en prenant d'abordage les bateaux. Il faut également remarquer que le remanieur fera, au début de G2, capturer Guiot aussi (v. 2070 sq), pour s'en débarrasser sans doute : on ne devait plus en effet le rencontrer dans la suite du récit.

D'autre part, l'épisode de la fuite de Tiébaud et Estourmi est rappelé, évoqué dans G2 aux v. 2064 - 2067 par une allusion.

Il faut également remarquer dans G2 l'absence de Deramé, tué à la fin de G1, alors que Deramé apparaît dans la partie correspondant à G2 dans Aliscans (où Rainouart affronte Deramé son propre père).

Sur le plan narratif il y a bien une tentative du remanieur pour faire de G2 la suite de G1. En éliminant simplement G2 de la chanson de Guillaume, telle que nous la connaissons, on commet une erreur grave : en effet on mutile la version de la chanson de Guillaume que nous avons, qui formait bien un unique récit pour des auditeurs de l'époque où fut fait le remaniement.

Il faut user ici d'une comparaison linguistique : on peut dire qu'à un niveau synchronique, G1 et G2 réunis formaient une seule chanson. Le public n'était pas sensible à toutes les contradictions, à toutes les traces de remaniement que nous avons relevées. Pour un auditoire médiéval les exploits de Rainouart étaient bienvenus, après la Passion de Vivien. Rainouart achevait la vengeance des chrétiens. On pourrait même dire que Rainouart, d'une certaine façon, prenait la place vide de Vivien auprès de Guillaume ; il est en effet frappant de voir qu'à la fin de G2 Guillaume dote Rainouart du fief de Vivien (v. 3501 sq : Willame li donad set chastels en fez, /e Ermentrud li dunent a moiller, /e tote la tere Vivien le ber).

En revanche, les critiques ont eu raison de distinguer G1 et G2 : dans une perspective diachronique, au point de vue de l'histoire du texte, de sa genèse, G1 certainement constitue le noyau le plus ancien du texte. M. J. Rychner, dans l'article sur la Chanson... écrit p. 36. "Mais dans ces conditions, nous avons toutes les raisons de croire que se cache sous G (i-e G1), une chanson de Guillaume originale, que cet homme a retouchée, comme il a retouché l'original de R (i-e - G2)". G1, tel qu'il est contenu dans le ms de Londres, nous est le témoin d'une ancienne chanson de Guillaume, qui a dû exister, sans le Rainouart. Mais nous ne pouvons qu'imaginer cette ancienne chanson. La version que nous en possédons dans G1 nous interdit de la reconstruire, comme le fit H. Suchier dans son édition critique. G1 nous permet seulement d'entrevoir l'ancienne chanson de Guillaume. La distinction de différentes parties dans la chanson de Guillaume peut également nous aider à entrevoir la composition du ms de Londres.

UNE CHANSON DE VIVIEN À L'ORIGINE ?

H. Suchier, dans son article Vivien, comme dans l'introduction de son édition, après avoir distingué la chanson de Guillaume proprement dite et celle de Rainouart, affirmait que dans les 1980 premiers vers, seule la partie consacrée à Vivien, v. 1 - 927, constituait le noyau original de la chanson (p. 675 de l'article) : "Le noyau historique de la chanson de Guillaume est constitué par la première partie du texte jusqu'à la mort de Vivien, v. 1 - 927. Cette partie a dû être chantée avant l'an 900 et après, dans une version dont nous ne possédons plus le texte original. Celui-ci a dû comporter tout ce qui, dans la chanson qui nous est parvenue, est de source historique, et qui avait, bien entendu, déjà subi une élaboration légendaire et avait été entremêlé de motifs poétiques".⁽⁴⁾

Nous avons déjà signalé que Mme Wathelet-Willem a découvert des différences lexicales entre le début de G1 (l'épisode de Vivien) et la suite.

H. Suchier suppose, en clair, qu'une chanson de Vivien est à l'origine de la chanson de Guillaume. Selon le critique allemand, seuls les événements des 927 premiers vers ont un fondement historique. Ce n'est qu'à la suite d'un remaniement que la chanson de Vivien s'est agrandie pour devenir une chanson de Guillaume.⁽⁵⁾

Pour H. Suchier, la suite de G1 a été composée postérieurement ; le remanieur a utilisé l'idée du lien de parenté oncle / neveu entre Guillaume et Vivien pour relier les deux

parties, à l'origine de G1. Le schéma restait simple : le neveu mourait dans un premier temps, puis son oncle le vengeait. C'est le schéma utilisé dans la Chanson de Roland⁽⁶⁾ très habile. Le remanieur, selon H. Suchier, a créé un "pont" narratif entre les deux parties de G1 : le message de Girard en est le fondement (v. 621 - 742 puis v. 929 - 1002). Les vers 621 - 742, où Vivien confie son message à Girard sont donc à exclure du noyau original.

Pour mieux établir l'unité, le remanieur tout au long de la première partie de G1 a introduit des allusions à Guillaume, dont Vivien espère le secours. En effet, bien que Guillaume soit absent, au départ, du champ de bataille, sa présence morale est importante, son ombre pèse sur Vivien, comme sur Tiébaud et Estourmi.

Dans la suite de l'épisode de Vivien (après le v. 928) outre le message de Vivien apporté par Girard, de nombreuses allusions sont faites à la mort du héros, ce qui contribue à l'unité de l'oeuvre : Guillaume se battant pour venger son neveu, (cf v - 1289, 1373, 1470, 1597, 1633, 1854).

D'autre part, selon H. Suchier, le remanieur a étendu le refrain à l'ensemble de la chanson de Guillaume (i-e G1) ; d'après lui les deux derniers refrains (de G1) "joesdi al vespre" et "lores fu mecredsi", sont de simples imitations du premier "lunsdi al vespre" (p. LVIII de la préface de son édition), le premier refrain ayant une valeur historique.

Pour fonder cette opinion, H. Suchier faisait référence à l'histoire. En effet le Vivien épique à un prototype historique indubitable. Les événements des 928 premiers vers font écho à des faits historiques, comme H. Suchier l'a établi. Le Vivien historique est un "homme du Nord", il s'agit d'un certain Vivianus, qui fut comte de Touraine, abbé laïc de Saint-Martin de Tours. Vivianus affronta les Bretons dans un combat en 851, avec son roi Charles le Chauve. Ce dernier prit la fuite avant la bataille, en compagnie d'autres hommes. Vivianus resta pour combattre ; la bataille dura trois journées, le dernier jour, un lundi (lundi 24 août 851) Vivianus succomba. Son corps resta sans sépulture⁽⁷⁾.

Les ressemblances entre notre texte et l'histoire sont incontestables, il ne peut s'agir de coïncidences. Les événements historiques ont subi une élaboration : les Bretons sont devenus des Sarrasins (phénomène fréquent dans les chansons de geste, où tous les païens sont assimilés aux Sarrasins). La fuite du roi Charles a connu un transfert : Tiébaud et Estourmi dans G1 sont les lâches.

Le refrain "lunsdi al vespre" prend, à la lumière de ce rapprochement historique, un sens intéressant : lundi est le jour de la mort héroïque de Vivianus.

Il est tout à fait vraisemblable d'imaginer, comme le fait H. Suchier, qu'une chanson, un poème ancien, a chanté la mort héroïque de Vivianus. Ce poème serait à la base, serait le noyau de G1. Ce poème a conservé les faits historiques, qui ont plus ou moins été élaborés. L'histoire nous permet ici d'entrevoir la formation d'un épisode important de la chanson de Guillaume.

Cependant H. Suchier affirmait que seuls les 927 premiers vers avaient un fondement historique. Il commettait sur ce point une erreur, vraisemblablement. En effet un prototype historique fort probable a été identifié pour Guillaume au courbe nez. Il s'agit de Guillaume de Toulouse, remarquons que J. Bédier ne récusait pas cette identification dans le tome 1 de ses Légendes épiques, après avoir rejeté toutes les autres. Guillaume est un personnage de l'époque carolingienne, à qui Charlemagne, en 789, confia l'administration du royaume d'Aquitaine, récemment créé et sur lequel devait régner le jeune et débile Louis. Ce Guillaume affronta les Sarrasins, qui faisaient une incursion en Septimanie, près de l'Orbieu (Super fluvium Oliveio), rivière de la région de Narbone, Carcassonne. Lui aussi, abandonné par ses compagnons, dut faire retraite. Mais sa défaite fut honorable, car les Sarrasins durent se retirer. Ce Guillaume participa également en 803 à la conquête de Barcelone. A la fin de sa vie, il se retira à l'abbaye d'Aniane et puis fonda celle de Gellone. Il devint pour l'Eglise Saint Guillaume. Rappelons encore qu'une de ses deux épouses s'appela Wuitburg (cf. Guibourc).

Encore une fois donc les ressemblances entre le personnage historique et le héros épique sont nettes. Remarquons que cette fois nous avons affaire à un "homme du Midi", ou du moins à un homme qui s'est illustré dans le Midi, contre les musulmans d'Espagne. Les légendes diverses qui ont dû se former, très tôt, autour de cet homme glorieux ont donc eu une implantation méridionale.

Il a été constaté des similitudes indiscutables entre deux protagonistes de la chanson de Guillaume et deux personnages historiques, dont l'un établit sa renommée dans le Nord, et l'autre dans le Sud. Tous deux connurent une défaite glorieuse ; G1 après tout n'est que le récit de deux défaites glorieuses (en dépit du retournement de situation miraculeux lors de la deuxième bataille de Guillaume, où l'on assiste à la fuite des païens devant un seul homme, cf v.1858 sq).

La confrontation avec l'histoire, jointe aux différences lexicales soulignées par Mme Wathelet-Willem entre l'épisode de Vivien et la suite de G1, nous amène à considérer qu'il y a deux noyaux épiques, originellement différents, dans G1, réunis dans le même texte.

Mme Wathelet-Willem dans son article : Le refrain de la chanson de Guillaume (v. bibliographie), après avoir soigneusement étudié les refrains de notre texte, écrivait à ce sujet, p.480 : "J'ai tenté de montrer plus haut que la forme primitive du refrain devait être celle à laquelle nous donnons le nom de type I. Or c'est lunsdi al vespre qui présente le plus fréquemment ce type. La majorité des événements qui sont marqués par ce refrain se retrouvent dans la Chevalerie Vivien. Cette situation m'incline à penser que l'auteur de G1 s'inspire d'un poème plus ancien qui relatait la mort de Vivien. Poème qui ne devait pas être très différent d'une vie de Saint, et dans lequel le refrain lunsdi al vespre était probablement plus

intimement mêlé au contexte". L'étude du refrain corrobore ce que l'histoire nous a appris. Un poème a chanté, célébré Vivianus, où le refrain semainier était lié au contexte : lunsdi al vespre, qui est sans doute le refrain original (cf H. Suchier), marque le jour de la mort du héros; nous avons déjà remarqué plus haut que le comte de Tours est mort un lundi. Ce que dit Mme Wathelet - Willem à propos d'un poème proche d'une vie de Saint, est intéressant. La chanson de geste et la vie de Saint, présentent des points communs sur le plan technique, certes. De plus les 928 premiers vers de G1 semblent les témoins d'une époque où la distinction entre le Saint et le guerrier mort héroïquement n'était pas tranchée nettement : le même martyr, pour la gloire de Dieu, les confondait. J. Frappier a bien montré que le martyr de Vivien, sa passion, comme il l'appelle, est construite sur le modèle de la Passion du Christ (cf Les Chansons... p. 192 sq). La pureté du Vivien épique le rend proche d'un Saint.

Mme Wathelet - Willem dans ses Recherches... s'appuyant sur une mode onomastique du Xe siècle dans le bassin de la Loire inférieure, connue par le nom de Vivien, (cf p. 668), en vient à supposer "l'existence, dans le bassin de la Loire inférieure, d'une chanson de Vivien qui, dans la seconde moitié du IXe siècle, chantait le comte Vivien de Tours... Le poème, lui aussi, sans doute assez bref, devait être ponctué d'un refrain "lunsdi al vespre", se rapportant à la mort du héros..." Cette hypothèse est très intéressante, nous avons vu en effet qu'il était très vraisemblable de supposer un poème sur Vivien de Tours, pourvu d'un refrain. La localisation faite par l'éditrice belge reste dans l'ordre du probable ; il était normal que Vivien de Tours soit chanté dans la région où il s'illustra. La mode onomastique est un indice non négligeable, surtout si l'on songe qu'avant le Xe siècle, le nom de Vivien reste rare.

LA CHANSON DE GUILLAUME

Il faut supposer de même, pour le noyau épique autour de Guillaume, que des poèmes, des chants ont existé sur lui, assez tôt. Nous avons sur Guillaume de Toulouse, devenu Guillaume au courbe nez dans la légende, des témoignages anciens. Notamment il faut citer ici le Fragment de la Haye, la Nota Emilianense. Le Fragment de la Haye, (cf Martin de Riquer, Les chansons... p. 322) texte latin, date sans doute d'une période entre 980 et 1030. Dans ce texte figurent des personnages du lignage du Guillaume légendaire : Bernardus, i-e. Bernard de Brusbant, Ernaldus, i-e. Hernaut de Gérone, Wibelinus puer, i-e. li enfés guibelin, Bertrandus, i-e. Bertrand ; figure également un roi ennemi, Borel. Ce texte prouve que très tôt une légende s'est développée autour de Guillaume, légende car la réalité historique est élaborée ; Guillaume de Toulouse n'a pas eu de tels parents. D'après M. de Riquer, la cité assiégée dans le récit du Fragment par les Francs serait Gérone (en Catalogne).

La Nota Emilianense, publiée en 1954 par Dámaso Alonso (La primitiva épica francesa a la luz de un-a "Nota Emilianense", Madrid, 1954). est une note de seize lignes dans un manuscrit. Elle date des années 1065 - 1075 ; dans ces lignes sont cités, parmi des personnages accompagnant Charlemagne, Bertlane et Ghigelmo alcorbitanas, i-e Bertrand et Guillaume au Courbe nez. Il est légitime, d'après ces témoignages, de penser que des poèmes étaient consacrés à Guillaume, poèmes légendaires, bien avant la chanson de Guillaume. Comme l'écrit Mme Wathelet -

Willem, il est probable que "le premier qui a chanté de Guillaume au courbe nez en une oeuvre vraisemblablement fort brève, était un poète de l'entourage de Bernard de Septimanie". (Bernard était le fils de Guillaume de Toulouse), cf p. 662 ti des Recherches... Ce poème devait célébrer Guillaume, sans doute chanter la bataille de l'Orbieu. La famille de Guillaume de Toulouse avait intérêt à accroître son prestige en faisant célébrer par des chants le glorieux membre du lignage.

La chanson de Guillaume, garde des traces révélatrices qui peuvent témoigner de cet ancien poème, ou du moins de l'ancienne forme de la légende de Guillaume.

Tout d'abord, la ville de Guillaume dans G1 est Barcelone, il est frappant de se rappeler que Guillaume de Toulouse s'empara de cette cité, et combattit souvent dans la région. Dans G2, comme dans l'ensemble du cycle de Guillaume, la ville du héros est Orange, ce qui est une localisation légendaire plus tardive - (localisation, peut-être due aux monuments romains prestigieux de cette ville, et peut-être aussi à l'attraction exercée par la célébrité d'un comte de Provence du Xe siècle, Guillaume comte d'Arles, qui s'illustra contre les Sarrasins; Il fut surnommé "le libérateur" cf Rita Lejeune, La naissance du couple littéraire...)

G1 a rassemblé, nous l'avons dit, en une seule chanson deux noyaux épiques, d'origine différente. Ce remaniement a laissé des traces dans le texte du ms. Il y a eu un transfert géographique, dont témoigne G1, comme l'a démontré Mme R. Lejeune dans l'article : Le camouflage des détails essentiels... Un remanieur a sciemment transformé son modèle pour opérer un transfert géographique, pour oblitérer la localisation originale des événements. Mais il a agi avec maladresse. Le début de G1 en effet a une géographie imprécise. La Gironde, l'Archamp sont voisins, Bourges et Barcelone ne semblent pas éloignés de l'Archamp. Girard se rend assez rapidement de l'Archamp à Barcelone, de même que deux armées de Guillaume font le trajet, en sens inverse, en une nuit, cf v. 1083 sq et 1505 sq. D'après les v. 705 et 712 on peut même induire que la distance de l'Archamp à Barcelone est de quinze lieues (granz quinze liwes fu li regnes esfrei!).

Les vers 14 et 15 sont particulièrement intéressants : "Amund girunde en est venu par force, / entred que si mal descunorted!" ils indiquent le lieu où porte l'attaque de Deramé, son débarquement. Le passage où figurent ces vers est repris deux fois : v. 38 sq et 961 sq. Au vers 15, tout d'abord, il manque évidemment un nom de lieu, la localisation (le vers est trop court). Au vers 41, la localisation devient : "en vostre tere est que si mal desonorted!" et au v. 963 : "est en France que si mal desenorted!" Il ne s'agit pas vraiment là d'une localisation précise. Le remanieur a été gêné, il a fait disparaître un nom au v. 15. Plus intéressants encore sont les mots "amund girunde" au v. 14. Pour le remanieur, il s'agit bien de la Gironde, près de Bordeaux, cf en effet v. 935, où l'on nous dit que Guillaume est revenu d'une bataille "qu'il aveit fait a Burdele sur Girunde". La géographie est confuse, nous l'avons dit. Cependant elle s'éclaire singulièrement si l'on

pense que "amund Girunde" cache un "a Mont Girunde" i.e "près de la ville de Gérone.". Girunde peut venir de Girunda, Gérone, ville proche de Barcelone, en Catalogne. (Nous avons dit que, d'après M. de Riouer; la ville assiégée par les Francs dans le Fragment de la Haye était Gérone.). La géographie cachée, mais imparfaitement, dans ce début de G1 coïncide bien avec la région des exploits de Guillaume de Toulouse, c'est sans doute la géographie de la chanson primitive consacrée à Guillaume. Gérone est effectivement proche de Barcelone.

A ce propos il faut rappeler ici la localisation, l'identification de l'Archamp proposé par A. L. Terracher, dans l'article Notes sur l'Archamp... Pour lui il s'agit d'Argentona à 32 km de Barcelone, à une demi-lieue de la côte. Mais phonétiquement c'est improbable. Traditionnellement, on considère qu'Archamp vient d'Arechamp (en effet, souvent Archamp cache une forme trisyllabique); Arechamp dérive, comme Aliscans, d'un "elysii campi" désignant un cimetière (cf Les Aliscans d'Arles).

Très souvent, des cimetières ont été désignés au Moyen Age comme ayant été le lieu d'une bataille légendaire. (Nous devons cette indication à M. R. Louis. Séance du Séminaire de C2 du 11 mars 1976.).

Ainsi, un remanieur, peut-être celui qui a réuni les deux légendes hétérogènes de Guillaume et Vivien, a transféré les lieux de l'action plus au Nord, dans la région de Bordeaux, mais avec une géographie très incertaine, erronée. Remarquons au passage que le prototype historique de Deramé, Abd-Er-Rahman, fit une expédition en 732, au cours de laquelle il s'empara de Bordeaux. C'est lui qui fut battu par Charles Martel à Poitiers.

Ce fait a peut-être joué pour la nouvelle localisation. Le déplacement vers le Nord permettait d'intégrer plus facilement la légende de Vivien à celle de Guillaume au courbe nez.

Dans le vers 15, que nous avons cité comme mutilé intentionnellement, il faut remarquer desconorted, que le remanieur a déformé au v.41 et au v.963 en desenorted. Ce verbe desconorter n'est pas attesté en ancien français, en revanche la forme vient du verbe occitan desconortar. (v. notre traduction et la note accompagnant le vers). Le remanieur n'a pas bien compris ce mot qui signifie "affliger".

Ce fait de langue nous amène à nous interroger sur la langue du modèle qui a inspiré le remanieur. Mme Wathélet-Willem a proposé une solution hypothétique qui expliquerait, entre autres choses, ce fait. Après avoir remarqué que vers la fin du XI^e siècle, il existait "une tendance à coupler les noms de Vivien et de Guillaume, dans la région de Thouars (N. du Poitou)", elle propose l'idée suivante : "le Poitou a servi de creuset à l'élaboration d'une légende et à la confection d'une nouvelle oeuvre. Cette dernière confond deux défaites qui ont rendu le héros glorieux... Cette chanson se trouvait à la base des 928 premiers vers de G1... Originaires du Poitou, la chanson devait être composée dans une langue plus ou moins hybride, assez analogue à celle de Girard de Roussillon." (cf ses Recherches... p.669 et 670). Cette idée fait ressurgir le fantôme de l'épopée occitane; nous ne l'indiquons qu'à titre d'hypothèse.

Pour rassembler les idées que nous avons dégagées sur la genèse de G1, nous pouvons dire qu'il y a deux noyaux légendaires différents, avec des localisations différentes. Ces deux traditions ont été rassemblées, à l'occasion d'un remaniement ; auparavant elles avaient toutes deux pris forme dans des poèmes, l'un consacré à Guillaume au courbe nez, l'autre à Vivien. Le remanieur s'est servi de la magistrale idée du lien de parenté entre les deux héros, pour faire une seule chanson, au schéma de composition simple.

Rainouart.

De la même façon, sans doute, que l'on a rattaché la légende de Vivien, et celle de Guillaume dans un seul texte, on a voulu étoffer la Chanson de Guillaume par l'adjonction d'un troisième noyau, ce que H. Suchier appelait la continuation du Rainouart. Cette adjonction s'est faite avec un remaniement ; nous avons vu plus haut les efforts pour coordonner G1 et G2. L'idée qui présidait à ce remaniement était simple : il s'agissait de rendre plus éclatante, plus définitive la vengeance de Vivien.

On peut dire que la chanson de Guillaume a connu trois états successifs, qu'il y a eu trois stades pour la chanson que nous connaissons par le ms de Londres :

- 1) Tout d'abord une chanson de Vivien, racontant son martyre.
- 2) Puis une chanson de Vivien, où celui-ci était vengé par Guillaume ; un héros chrétien ne pouvant rester sans vengeance et ses ennemis impunis. A ce moment, il s'agissait déjà plutôt d'une chanson de Guillaume. Cette chanson devait correspondre à G1.
- 3) Enfin une chanson de Guillaume avec l'adjonction du Rainouart, correspondant à G1 et G2.

Les événements de G2 se retrouvent dans la chanson d'Aliscans. M. J. Rychner et J. Frappier (cf supplément bibliographique, Les Chansons de geste du cycle de Guillaume d'Orange, t. 1, p.308) sont d'accord pour estimer que G2 et Aliscans dérivent d'un même modèle. G2 a résumé ce modèle, d'où l'obscurité de certains passages (comme laisses CXXXVII, CXL...), tandis qu'Aliscans l'a amplifié, la chanson comptant environ 8500 vers.

Ce qu'il faut retenir, c'est que la matière de G2 existait avant que G2 ne soit rattaché à la chanson de Guillaume.

Ce troisième noyau épique a été intégré, mais il a fallu remanier l'ensemble, et le résultat de ce travail n'est pas parfait : de nombreuses traces sont restées, toutes les contradictions n'ont pas été effacées.

L'origine du personnage de Rainouart n'est pas certaine. Jean Frappier a souligné "l'affinité de Rainouart avec un certain type de héros fréquent dans les contes populaires." p.227, Les Chansons... ; il aurait donc une origine folklorique. Mais J. Frappier remarquait qu'il y avait aussi pour ce personnage une influence de nature savante et cléricale ; il se rapproche en effet du type du coqus miles insignis "cuisinier soldat d'élite" (v. p.229 op. cit.) Il y a peut-être même eu une influence historique, celle des Tafurs de la première croisade (v. p.229 op.cit.).

D'après Mme Wathelet-Willem, Rainouart a dû être introduit pour la première fois, dans la chanson qui est le modèle de G2. (v. p.559 de ses Recherches...)

Il faut remarquer que ce personnage est intégré à la chanson de Guillaume par le système de la parenté, du lignage. Rainouart est le fils de Deramé et d'Oriabel (v.2825-2826), c'est donc un Sarrazin, de sang royal. De plus il est le frère de Guibourc, l'épouse de Guillaume, ce qui lui permet de s'intégrer au lignage de Guillaume (cf fin de G2). La chanson de Guillaume est vraiment une épopée du lignage : elle se sert habilement des liens du sang pour rassembler des éléments hétérogènes.

La version de G2 : un remaniement.

La version de la chanson de Guillaume que nous possédons n'est qu'un remaniement.

H. A. Smith, dans son article The composition... (cf bibliographie), estimait que notre texte n'était qu'un remaniement élaboré, composé à partir du Covenant Vivien (ou Chevalerie...) et d'Aliscans ; en effet les récits de ces chansons sont parallèles en de nombreux points à G1 et G2. Il se fondait sur la comparaison de ces trois textes, et sur l'étude des refrains de notre chanson : les passages marqués par le refrain lunsdi al vespre dans le Guillaume sont retrouvés dans le Covenant et Aliscans ; ces passages sont donc, pour Smith, originels. Les autres passages marqués par "jeudi al vespre" et "lores fu mecredi" sont des additions du remanieur.⁽⁹⁾ Pour le critique anglais, deux additions considérables au texte original ont été faites : les v.1126-1481 et 1779-1978 (sans équivalents dans le Covenant et Aliscans.)

La thèse de H. A. Smith pèche en postulant l'unité initiale de G1 et G2, et par le caractère "mécanique" du découpage auquel il se livre. (cf J. Frappier, Les Chansons... p.151, note 2.) De plus l'épisode de Tiébaud et Estourmi, pourtant marqué du refrain "lundi", ne figure pas dans le Covenant.

Cependant certaines idées de Smith sont fort intéressantes.

Il remarquait déjà la caractéristique frappante du remaniement qu'est notre chanson de Guillaume : il s'agit d'une compilation de scènes, mettant en valeur un petit nombre de personnages (flagrant pour G1) ; les passages généraux, les batailles générales sont réduits, résumés. H. A. Smith affirmait que sur les 3553 v. de la chanson, seulement 150 ou 200 étaient consacrés à des passages d'intérêt général. Le remanieur a abrégé notamment les passages de bataille générale. Ces idées ont été reprises par M. J. Rychner, dans la Chanson de geste... v. bibliographie. M. J. Rychner insiste sur le privilège des scènes sur la narration générale, il parle de la hâte du remanieur à en venir aux scènes frappantes, dramatiques (cf p. 162). Il fait remarquer que le récit général des deux batailles de Guillaume n'est qu'un bref résumé, cf v. 1120.-1128 et v. 1705.-1729. (Celle bataille durad tut un lundi, / E al demain, e tresqu'a mecredi, / qu'ele n'alaschat ne hure ne prist fin / jusqu'al joesdi devant prime un petit, / que li franceis ne finerent de ferir, / ne cil d'Arabe ne cesserent de ferir. / Des homes Willame ne remist un vif / Joesdi al vespre, / fors treis escuz qu'il out al champ tenir⁽¹⁾) si l'on compare avec la chanson de Roland,

par exemple, il faut bien reconnaître la sécheresse du récit général. Ces abrégements correspondent à un choix esthétique du jongleur.

Nous avons déjà signalé que G2 semblait résumer le modèle dont il s'inspire. M. J. Rychner signale également un certain nombre de passages où il faut voir des indices de corruption du texte original (par exemple au v. 349 l'apparition brusque de Girard... Girard ne répète pas l'intégralité du message de Vivien, v. 975).

La chanson de Guillaume abrège les passages généraux, c'est un fait indéniable. Il faut remarquer ici le faible nombre de personnages individualisés.

D'autre part, une idée fructueuse pour la recherche, proposée par Smith, était que le remanieur a dédoublé le récit de la bataille de Guillaume, dans G1 en effet Guillaume mène deux batailles. Le remanieur, pour introduire la belle scène des morts parallèles de Girard et Guichard, où il centre l'intérêt sur les deux jeunes gens, a décomposé la bataille de Guillaume en deux temps. Il a composé les deux batailles de Guillaume sur le même patron. (Nous reviendrons sur cet aspect dans notre deuxième partie). Ajoutons encore que pour Mme Wathelet - Willem, c'est sans doute le remanieur qui a introduit la double bataille de Guillaume, qui a créé les deux nouvelles formes du refrain : joesdi et lores fu mecredsi (v. p. 693 de ses recherches..)

BILAN

Au terme de cette étude de la genèse de la chanson de Guillaume, nous pouvons souligner la complexité de la composition du texte. Différentes couches, différents noyaux épiques sont présents dans le ms de Londres. A travers lui nous pouvons entrevoir la constitution d'un texte épique.

La chanson de Guillaume s'est constituée par apports successifs. A travers la version du manuscrit de Londres, nous apercevons la primitive chanson de Vivien (v. 1-928), puis la chanson de Guillaume, proprement dite, (v. 1 - 1980) qui correspond à G1, enfin l'ultime remaniement (v. 1 - 3554), qui associe Rainouart à la geste de Guillaume.

Le manuscrit de Londres est un document de grand intérêt : en effet à travers sa première partie (G1) nous pouvons deviner la version ancienne de la chanson, avec son architecture simple et puissante. La version que nous en possédons, bien qu'élaborée, transformée par rapport à l'original, n'a pas perdu toute sa beauté. Il faut cependant garder présent à l'esprit qu'il ne s'agit que d'un remaniement ; la forme même du texte est bien délabrée.

Il convient toutefois de ne pas négliger le texte que nous possédons, c'est un témoin digne d'intérêt, qui mérite d'être étudié pour lui-même. Il faut désormais envisager ce texte à un niveau synchronique, pour reprendre notre métaphore linguistique, voir quelles sont les caractéristiques littéraires, au sens large du mot.

II - DEUXIEME PARTIE :

NARRATION EPIQUE ET TECHNIQUE JONGLERESQUE

Remarques liminaires.

L'étude critique de la poésie épique a longtemps porté sur les aspects historiques, sur les origines de nos poèmes, sur leur genèse. On s'est davantage soucié des rapports des textes avec l'histoire que de leurs caractéristiques propres. On étudiait souvent un au-delà du texte, on négligeait trop le texte lui-même.

La critique moderne a connu un retour certain aux textes, on les a finalement redécouverts pour eux-mêmes.⁽⁴⁰⁾

Les chansons de geste aux yeux d'un lecteur moderne ont tendance à se ressembler fortement entre elles, et beaucoup de nos chansons semblent n'être qu'une longue série de combats, toujours identiques. La chanson de geste est un genre "typé", les textes ont des aspects formels bien caractéristiques.

La chanson de Guillaume n'échappe pas à la règle : elle paraît bien s'intégrer dans un genre "littéraire" (lato sensu). La matière du récit, le sujet, la forme littéraire, les procédés narratifs sont caractéristiques, ils étonnent même un lecteur qui n'est pas familiarisé avec les textes épiques.

Nous avons vu que les 1980 premiers vers du texte, G1, nous conservaient, dans une version remaniée, une plus ancienne Chanson de Guillaume. G1 présente bien des caractères archaïques sur le plan de la composition du récit, de sa forme même.⁽⁴¹⁾

Il convient d'étudier avec soin la façon dont est construit le récit. Pour essayer de rendre compte des caractéristiques essentielles de notre texte, nous allons observer la syntaxe même du récit, voir quelles sont les particularités de la syntaxe épique. Nous employons le mot syntaxe de façon métaphorique, dans un sens étymologique. En grammaire la syntaxe est "l'étude des règles qui président à l'ordre des mots et à la construction des phrases dans une langue." (cf petit Robert.) Nous allons pour notre part envisager la syntaxe du récit épique, c'est-à-dire voir comment se construit un récit épique, voir comment sont articulés les éléments de ce récit entre eux.

Nous allons d'abord étudier la composition de G1, le récit, puis les modalités de ce récit, enfin les procédés, les moyens techniques utilisés dans la narration.

Deuxième partie

Remarques liminaires

LA COMPOSITION

La composition de G1 est simple et claire. Le récit présente trois grandes phases, trois actes principaux qui sont trois batailles.

La chanson de geste est par excellence le récit de l'acte guerrier. Gesta signifie "les exploits", essentiellement les exploits guerriers. Le héros de la chanson de geste est le guerrier. Les chansons que nous possédons montrent surtout l'affrontement entre chrétiens et païens, c'est-à-dire les Sarrasins, les Arabes. L'affrontement des deux mondes, chrétien et musulman, une des grandes obsessions du Moyen-Age, transparait à travers les textes.

La Chanson de Guillaume présente bien cet aspect ; les premiers vers sont : Plaist vus oir de granz batailles e de Forz esturs, De Deramed, uns reis sarazinurs, ... L'essentiel du texte est dans ces mots "batailles et esturs". Le public n'attend pas autre choses, il lui faut des prouesses, des grands coups ; c'est un public de guerriers qui écoute les chansons, une civilisation guerrière qu'est la civilisation médiévale.

Le contenu de la Chanson de Guillaume consiste en trois "batailles champels" successives. La composition s'articule sur la triple répétition d'une bataille. On peut décomposer le texte ainsi, en trois parties principales, et deux parties de liaison :

- 1) La bataille de Vivien v.1 - 928
 - a) avant la bataille, épisode de Tiébaud et Estourmi v.1 - 472
 - b) La bataille de Vivien, proprement dite, v.473-928.
- liaison - Mission de Girard auprès de Guillaume v.929-1082
- 2) La première bataille de Guillaume : un échec. v.1083-1228
- liaison - Retour de Guillaume à Barcelone. Episode de Guiot. Départ de Guillaume. v.1129-1561
- 3) Deuxième bataille de Guillaume : victoire v.1562-1980

L'essentiel de l'intérêt narratif, c'est la bataille champel ; les épisodes intermédiaires servent de liaison, il s'agit d'amener plus ou moins habilement la bataille, de justifier dramatiquement l'action.

Le message de Girard lie la première bataille à la deuxième, il donne le sens, la valeur de cette bataille de Guillaume : Vivien a appelé son oncle. Ce n'est pas seulement un artifice narratif pour prévenir Guillaume, - le message de Vivien donne l'enjeu de cette bataille : secourir, venger le jeune héros qui succombe devant les Sarrasins. La deuxième liaison est plus complexe : elle permet de mettre en valeur Guibourc, de la montrer en train de participer à sa manière aux combats, de seconder son mari. Elle permet d'introduire aussi le jeune Guiot.

Il faut reconnaître que cette composition n'est pas très élaborée, elle reste très élémentaire : la chanson de Guillaume, c'est d'abord la juxtaposition, la succession de trois batailles champels.

Il faut bien comprendre le sens de ces batailles, bien saisir leur valeur. La bataille champel n'est pas la guerre, comme on la connaissait surtout au moyen-âge, la guerre féodale. M. G. Duby, dans le Dimanche de Bouvines (v. bibliographie), oppose la guerre et la bataille. Au milieu des querelles féodales "la guerre était un argument parmi d'autres, on l'employait comme on usait à d'autres moments du mariage, de l'échange de femmes entre lignages affrontés." cf p.145. La bataille est autre chose de bien plus grave que la guerre : celle-ci est "aventure saisonnière, entreprise de déprédation" selon les mots de M. G. Duby. La bataille est d'abord une réalité juridique profonde, elle est, "au sein d'un plaid, une ordalie", elle doit forcer Dieu à prendre position, à se déclarer. Elle était utilisée entre chrétiens même, lorsque les débats juridiques ne permettaient pas de trancher le bon droit. C'est un recours ultime. Rappelons que l'Eglise interdisait de tuer un chrétien. La bataille met en jeu la vie des deux adversaires - ils sont sous le regard de Dieu qui fera triompher le bon droit. C'est pourquoi la bataille appartient au domaine du sacré (à la différence de la guerre), c'est une procédure, au sens plein du mot. Entre chrétiens la bataille s'organise selon un rituel. Les deux adversaires vont s'affronter en champ clos, délimité par le cercle des assistants. La religion est présente à cette véritable liturgie, les adversaires auront entendu la messe auparavant, se seront confessés, auront communiqué. L'un des adversaires doit mourir, ou se reconnaître vaincu ; s'il le fait, il aura perdu sa cause, il sera condamné. La bataille, d'abord duel, peut s'élargir à deux camps : des princes, des seigneurs, hésitent à se mesurer seul à seul, font appel à leurs amis, leurs hommes pour les seconder. "L'intention de mort" est aussi présente dans cette grande bataille, même "dirigée contre l'un seulement des combattants, le chef adverse." La bataille à ce niveau, "comme l'ordalie, le duel judiciaire ;... requiert son "champ". D'où l'expression spécifique qui la désigne : proelium campestre ; "bataille champel" comme traduisent les chansons de geste." cf G. Duby, Le Dimanche... p.149

Dans notre traduction, cf note au v.56, nous avons simplement traduit bataille champel par "bataille". Champel n'a pas une valeur géographique précise, il introduit plutôt des connotations juridiques et sacrées. La bataille champel est le "tribunal du Seigneur".

Entre chrétiens, on ne cherche pas, même dans une bataille à se détruire : on recherche une sentence.

Face aux Sarrasins il en va de même. Les chrétiens affrontent les païens et comptent sur Dieu ; les chrétiens veulent prouver que leur cause est la bonne, ils combattent avec Dieu, ils défendent sa cause.

Dans G1 on parle sans cesse de "crestienté" (v.205, v.947, et v.1204,...)

On combat pour la chrétienté, pour faire triompher son bon droit sur les païens. La religion est présente dans toutes les "batailles".

Vivien était le meilleur homme "pur eshalcer sainte cressienté" (v.1489, v.1376,) de même Guibourc est la meilleure femme pour servir cette noble cause (v.1489). Le sens des batailles est profond, il n'engage pas que des intérêts matériels.

Dans les batailles de G1 nous retrouvons le caractère sacré. Notamment dans la bataille de Vivien. Vivien, lorsque Tiébaud et Estourmi veulent s'enfuir, persiste à vouloir combattre : v.202 sq : les chrétiens ne peuvent plus s'enfuir, car les Sarrasins les ont aperçus ; si les chrétiens fuient, refusent la bataille champel, "c-restienté en ert tut dis plus vils," v.205. Le sacré est présent, c'est lui qui engage Vivien à combattre. En fuyant, Tiébaud et Estourmi trahissent : ils ne soutiennent pas la cause de la chrétienté. La foi anime le combat de Vivien ; il compte sur Dieu, "car il est mieldre que tut li mescreant.", v.250. Vivien est lié à Dieu par un serment : il a juré de ne jamais fuir. (v.292).

Sur le champ de bataille, il invoquera Dieu dans de longues prières, il compte toujours sur lui pour faire triompher la juste cause des chrétiens.

Le vers 573 illustre bien l'esprit du combat de Vivien : car ben les veintruns solunc la merci Dieu.

C'est Dieu qui décidera ; rappelons qu'à ce moment-là, Vivien n'a plus que vingt hommes. En restant, il obligera Dieu à se prononcer. Resté seul, Vivien implorera Dieu, pour qu'il lui laisse la force de tenir son serment (v.300 sq...). Lorsqu'il voit qu'il est perdu, qu'il accepte la mort avec humilité, il dit :

Tramettez mei, sire, Willame al curb nes,
U Lowis qui France ad a garder.

Par lui veintrum la bataille champel. (v.325-327).

Il transmet ainsi, dans sa prière, le soin d'être le champion de la chrétienté à Guillaume, ou à Louis. C'est bien là la valeur des combats de Guillaume : certes il doit venger son neveu tué par les Sarrasins, mais aussi faire triompher la cause de Dieu.

Toutefois dans les deux batailles de Guillaume, Dieu est moins présent : le sens des combats n'est pas explicité, à la différence de l'épisode de Vivien. Lorsque Guillaume a vaincu en combat singulier le chef, le roi des païens Deramé, le texte dit :

ore out vencu sa bataille Willame. (v.1980).

C'est bien un vers conclusif : Dieu a permis à Guillaume de vaincre, et par sa victoire sur l'autre champion, Deramé, Guillaume a démontré que la cause de la chrétienté est la bonne. Le récit est bien clos à ce moment là : c'est Deramé qui au début, par son agression, a lancé le défi aux champions de la chrétienté ; sa mort prouve qu'il soutenait la mauvaise cause.

Ainsi la matière même de notre chanson de geste, c'est la "bataille champel" pour soutenir la cause de la chrétienté, face à l'agression païenne.

Que sont les personnages de notre chanson ? Ce sont les champions de la chrétienté dans cette bataille. Il y a d'un côté ceux qui sont dignes de leur rôle : Vivien, Girard, Guillaume, Guiot, qui acceptent la mort pour la cause de Dieu.

De l'autre côté sont les traîtres : Tiébaud, Estourmi qui fuient, abandonnant la cause de Dieu, par lâcheté et par manque de confiance en Dieu ; il y a aussi Guichard, le Sarrasin converti : il renie Dieu une fois qu'il est blessé à mort. Il n'a pas la force morale, nécessaire aux champions de la chrétienté. Tous nos personnages sont des hommes, sauf Guibourc. La chanson de geste est le domaine du guerrier - du champion de Dieu. Guibourc, épouse de Guillaume, y tient une place importante, cependant. Mais il faut remarquer qu'elle a surtout les qualités d'un héros : elle réunit d'elle-même la deuxième armée, elle redonne courage à Guillaume, abattu par sa première défaite. C'est une femme à la volonté ferme. Guibourc elle-même, à l'image des guerriers, est là pour "eshalcer sainte crestienté" (v.1489).

Le récit de G1 est d'un schéma, d'une syntaxe simple : trois "batailles champels". La chanson de Guillaume forme un triptyque d'une grande unité, que la répétition caractérise. Nous avons vu que la bataille de Guillaume fut "dédoublée", sans doute ; toutefois la double bataille de Guillaume n'est pas une disgrâce. Elle fait rebondir l'intérêt, permet d'accroître un certain côté pathétique : la victoire chrétienne est dure à obtenir. D'autre part, elle permet de mettre en avant des personnages différents : dans le premier combat, Girard et Guichard, et dans le deuxième, Guiot, assistent Guillaume.

G1 forme un récit clos sur lui-même, d'une grande unité pour ce qui est du sujet. On peut présenter ainsi le sujet du Guillaume : le roi sarrasin Deramé lance une expédition dans la région de la Gironde, il se heurte à une armée franque dont Vivien, le neveu de Guillaume, a pris le commandement, après la fuite du chef des Francs et de son neveu (Tiébaud et Estourmi). La bataille est rude, les Francs sont décimés, Vivien envoie son cousin Girard chercher du secours, auprès de son oncle Guillaume à Barcelone. Vivien se retrouve seul et meurt.

Guillaume, averti par Girard, prend la tête d'une armée pour secourir Vivien à l'Archamp. Il est accompagné de Girard et de Guichard, neveu de Guibourc, sa femme. La deuxième armée franque subit le même sort que la première. Guillaume se retrouve seul avec Girard et Guichard. Girard et Guichard périssent, le premier glorieusement, le second en reniant Dieu. Guillaume doit se retirer à Barcelone.

Guibourc a réuni une armée, pendant l'absence de son époux. Guillaume en prend la tête pour aller une nouvelle fois à l'Archamp. Son jeune neveu, Guiot, le rejoint, malgré l'interdiction de participer aux combats que lui avait faite Guillaume. La troisième armée franque est décimée également. Guillaume reste seul avec Guiot. Celui-ci, souffrant de la faim, abandonne momentanément son oncle, mais il revient à temps pour le secourir. Un retournement de situation se produit, les païens fuient. Le roi Deramé vient attaquer Guillaume, qui tranche la cuisse à son adversaire. Guiot décapite le roi païen. Guillaume a gagné sa bataille.

Ainsi résumé, sommairement, le texte de G1 montre bien son unité. L'unité du récit est renforcée par une certaine unité de lieu : les trois batailles ont lieu à l'Archamp, dans le même décor. Toute l'action se passe à l'Archamp et à Barcelone, au palais de Guillaume.

Guillaume est présent dans tout le texte finalement : au cours du premier acte sa présence est morale, Vivien fait d'abord référence à lui, puis espère son secours. G1 est bien défini par le vers 11 : Oimas comence la Chançon d'Willame.

LES MODALITES DU RECIT :

Un récit épique ne se présente pas à nos yeux comme le récit d'un roman classique ; le récit prend dans les chansons de geste une forme particulière. Le récit est fait d'une certaine manière, le texte est composé selon une technique de narration qui peut nous étonner, nous surprendre dans nos habitudes de lecteur moderne.

Nous allons essayer ici d'envisager quelques-unes des caractéristiques de la narration de la chanson de Guillaume, de voir les formes qui lui sont particulières.

La laisse I du texte forme une introduction et une annonce. La chanson commence par une esquisse de "captatio benevolentiae" : "Plaist vus oir..." v.1. Le narrateur s'adresse à un public (vus), dont la présence est manifeste par le texte même. Rappelons que les chansons de geste étaient, à l'origine du moins, récitées avec un accompagnement musical à la vielle, chantées par des jongleurs devant des auditeurs. La chanson n'était pas composée pour la lecture, mais pour la diffusion orale ; ce n'est que tardivement que la chanson de geste est devenue un phénomène "littéraire", au sens propre, tardivement qu'elle s'est diffusée par le livre. "Oïr" (v.1) caractérise la transmission du texte poétique.

Le jongleur expose directement le sujet de l'oeuvre, il annonce même d'avance les événements principaux (v.1-10), il ôte d'emblée tout "suspense". Nous sommes avertis, comme les auditeurs, de la mort de Vivien (v.8), et de la victoire finale de Guillaume (v.5). Nous connaissons par un véritable petit résumé les grandes lignes du récit. Ce fait peut nous étonner, mais il ne s'agit pas d'une maladresse dans la narration.

Guillaume et Vivien étaient connus du public, leurs exploits également. Autour de ces héros existaient des légendes connues du public médiéval : la chanson de Guillaume ne devait pas apprendre une "histoire" nouvelle aux auditeurs, le récit appartenait au domaine du connu. Il semble que l'on doit considérer que le public appréciait ce qu'il connaissait déjà, il n'attendait pas des chansons des récits nouveaux, des dénouements surprenants. L'intérêt du public devait se centrer sur les détails, sur la manière, l'art de raconter (un peu comme pour une tragédie grecque).

Cette première laisse joue un peu le rôle d'affiche pour la chanson : le jongleur essaie de séduire, d'attirer le public. Il expose la qualité de sa marchandise, en quelque sorte. En donnant le contenu de son oeuvre, il intéresse le public, il provoque son intérêt.

Modalités du récit

Annonces et interventions

Si l'ensemble du texte est présenté, introduit ainsi, il faut remarquer que le jongleur use du même procédé à l'intérieur même du texte pour certains "morceaux de bravoure". Ainsi le jongleur intervient, prenant à nouveau le public à partie pour la grande scène de la mort de Girard et Guichard : v.1132 sq :

Plaist vus oir des nobles baruns,
Cum il severerent del real cunpaignun ?

XCI Plaist vus oir des nobles vassals,
Cum il severerent del chevaler real ?

Le jongleur fait l'annonce ici d'une scène, il la vante d'avance. Ce procédé lui permet de réveiller l'intérêt du public, de le rappeler.

Après cette petite affiche, il va narrer la mort de Girard, puis à nouveau, v.1176 sq, il renouvelle sa question :

Plaist vus oir del nevou dame Guburc
Ki de willame deseverad le jur ?

C'est donc un procédé très vivant, intégré dans le procès de récitation du texte. Ce procédé est caractéristique d'une diffusion orale : il crée un échange entre le récitant et son public, il fait participer les auditeurs. La voix du récitant se superpose au récit même, au texte.

D'autres formules du même ordre sont présentes dans le texte : v.238 : "qui dunc les veist eslaisser", v.520 : "qui dunc veist les danceals enseigne...": elles sont adressées au public, elles manifestent son existence dans le texte. De même au v.231, selon la correction de H. Suchier, "Pur ço orrez doleruse novele", et v.1118, "Par icels orrez doleruses noveles." Ces deuxièmes personnes manifestent, énoncent, dans le texte même, le destinataire du poème, le public.

Le jongleur énonce clairement sa présence dans la narration, il ne s'efface pas derrière son récit, comme beaucoup de romanciers modernes :

v.405, Ore vus dirrai de Girard le meschin,...

v.929, Des ore mes dirrai de Girard l'esquier,...

le jongleur est d'abord un récitant ("dirrai").

En d'autres endroits, le récitant s'efface en apparence, mais il annonce un événement qui ne s'est pas encore accompli dans le récit qu'il fait : v.932 : "A Barzelune la le dirrad al cunte Willame," (ce vers reprend le vers 930). Nous n'avons, à ce moment, pas encore vu Girard arriver dans la cité de Guillaume. De même, v.1720 : "Huimes irrunt Franceis a dolerus ahan". Ces annonces sont caractérisées par le futur, elles anticipent sur le récit ; elles lui font faire comme un bond en avant, dans le temps.

Il y a d'autres annonces, d'autres anticipations qui ne sont pas marquées par le futur : v.742 : "Cil nunciat a willame de l'Archamp". A ce moment du récit, Girard vient de se débarrasser de ses armes ; il souffre dans sa marche, il n'est pas encore arrivé à Barcelone : nous savons d'avance qu'il y arrivera et que Guillaume sera averti. De même, v.1039 : "En bataille reneiad Deu Guischarde,..." L'armée de Guillaume n'est alors pas partie de Barcelone !

Tous ces passages constituent des commentaires sur l'avenir, mais ils sont énoncés au passé. Le jongleur fait référence à un passé d'apparence historique, il fait appel à quelque chose d'accompli, que tout le monde connaît, comme un événement historique. La chanson de geste est comme le récit au présent d'un acte passé, le récit ne se constitue pas sous nos yeux, en

apparence ; il est donné comme déjà constitué, comme de l'histoire.

Ces procédés sont typiques de la chanson de geste. Ils la caractérisent stylistiquement.

Si la narration connaît des annonces, des anticipations sur le récit, dans le texte aussi figurent des rappels. Ces rappels sont faits habilement dans la chanson de Guillaume, ils sont intégrés dans le récit à l'aide "du procédé du message". Ainsi aux v.38 sq "Reis Deramed est issu de Cordres...", le chevalier, qui a échappé aux païens, annonce à Tiébaud l'attaque de Deramé : c'est l'occasion d'un rappel des éléments introductifs du récit, déjà exposés une première fois dans la laisse II, mais par le narrateur. Ces éléments seront repris à nouveau, plus loin, aux v.961 sq : "Reis Deramed est eissuz de Cordres", ... Ici c'est Girard, messager de Vivien, qui apporte cette nouvelle à Guillaume. De même, Girard, avant de répéter le message de Vivien, rappelle la fuite de Tiébaud et Estourmi : v.971 sq : "Alez i furent Tedbald e Esturmi, Ensemble od els Vivien le hardi ; / Li uns se cunbat, les dous en sunt fuiz." Ces rappels remettent en mémoire des éléments importants, ils renforcent l'unité du récit, ils lient entre elles les différentes parties de G1. Il faut remarquer la triple répétition des éléments introductifs du récit (attaque de Deramé par voie de mer, pillage...), v.12 sq, v.38 sq, v.961 sq. : lors d'une récitation en public, il fallait insister, l'attention des auditeurs n'étant pas toujours parfaite. De plus, des auditeurs arrivant aux vers 933 sq, pouvaient suivre le récit : en effet Girard rappelle dans son message l'essentiel de ce qui s'est passé (v.961 sq, v.971 sq) attaque de Deramé, fuite de Tiébaud et Estourmi, combat de Vivien, appel au secours de celui-ci. Il est intéressant de remarquer ce procédé : il est typiquement oral, il facilite la diffusion orale du poème. Un auditeur qui venait écouter seulement à partir de la deuxième moitié de G1 pouvait comprendre le récit.

De plus, on peut supposer qu'après le v.932 le jongleur faisait une pause dans sa récitation. M. J. Rychner, d'après le rapprochement analogique avec l'épopée serbe, suppose qu'une séance de récitation pouvait s'étendre sur une longueur comprise entre 1000 et 2000 vers. (cf p.49, La Chanson...)

G1 pouvait sans doute être chanté d'une seule traite (1980 v.), mais le jongleur pouvait également se reposer s'il le désirait : le récit restait clair grâce aux rappels de l'action des vers 961, 977.

Ainsi la narration de notre chanson montre une adaptation aux conditions de la diffusion orale, qui ne sont pas toujours excellentes : le public est changeant, des gens viennent, d'autres partent, l'attention n'est pas toujours constante.

Un dialogue est instauré entre le public et le jongleur, il y a un échange permanent, par les adresses du jongleur au public notamment.

Remarquons encore que le jongleur n'est pas absent de la narration : celle-ci n'est pas faite "objectivement". Le jongleur introduit des commentaires sur l'action.

Généralement ils sont situés en fin de laisse. Citons le v.434 : "Unc plus gent home ne mist Jhesu en l'ost...", v.095 : "Deus, pur quei sevrerent en dolente presse ?", v.472 : "Dolent est le champ sanz le cunte Willame.", v.488 : "Mar fud le champ comencé sanz Willame.", v.923 : "ço fu damage quant si prodome chet.", v.1037 : "Il li afia, cher se repentirad," v.1679 : "Si n'i alast Gui ne revenist Willame", v.1693 : "qui un freit mes lur ad aporté.". Ces commentaires du jongleur accentuent le côté pathétique d'un passage, accentuent l'émotion généralement ils sont comme des cris du coeur. Le jongleur sort manifestement de l'objectivité apparente de la narration. Il exprime les sentiments que doit ressentir le public. Au vers 1693, remarquons la note humoristique "un freit mes".

Ainsi la narration de la chanson de Guillaume porte bien les traces d'une diffusion orale, d'un art vivant, non livresque. La présence du jongleur et celle du public sont constamment signalées.

Visions du récit

La place du narrateur par rapport à son récit, la vision des événements qui s'accomplissent dans une "histoire" sont intéressantes à étudier également.

Le narrateur de la chanson de Guillaume utilise une vision multiple, toute puissante. Il voit dans sa narration deux actions différentes, s'accomplissant en même temps, dans des lieux différents. Ceci est un artifice, une convention littéraire qui amène une décomposition du temps. En effet, étant donné l'impossibilité de présenter deux événements simultanés en même temps, il faut recourir à la juxtaposition des récits.

Le jongleur utilise cette juxtaposition et même l'intercalation des récits. Il a deux points de vue différents, deux visions. Le premier exemple de ce procédé se trouve dans l'épisode de la fuite de Tiébaud et Estourmi (v.337 sq). D'abord le narrateur focalise, concentre sa vision sur Tiébaud qui s'enfuit du champ de bataille, où nous laissons Vivien. Nous oublions momentanément Vivien pour suivre les deux lâches. Dans les laisses XXIX et XXX Girard assomme Tiébaud et prend ses armes. Girard s'en va, et nous voyons alors Tiébaud se relever et fuir à Bourges, laisses XXXI, XXXII.

A l'entrée de la laisse XXXIII, le narrateur signale explicitement le changement de "vision" : "Ore vus dirrai de Girard le meschin." (v.405). Nous voyons alors Girard châtier Estourmi - puis rejoindre le champ de bataille. (l. XXXIV). Alors la vision s'unifie, redevient globale : nous retrouvons Vivien, abandonné au v.337 ; entre temps, des événements ont dû s'accomplir à l'Archamp, mais ils ne nous sont pas énoncés.

Ce même procédé se renouvelle de belle façon, dramatique lors du message de Vivien, porté à Guillaume par Girard.

Girard quitte Vivien au v.691. A partir de la laisse LVIII nous suivons Girard vers Barcelone - épisode de sa pénible marche. Au vers 742, nous abandonnons Girard qui fait route vers Barcelone, par une habile transition du narrateur : "Cil nunciad a Willame de l'Archamp / U Vivien se combat a dolerus ahan ; / Od sul vint homes fu remis en l'Archamp / Vivien lur fiert..." Nous retrouvons l'Archamp, grâce à l'ubiquité du narrateur. (l. LXIV).

Nous allons y rester pour la Passion de Vivien, jusqu'au vers 928. alors nous retournons à Girard - avec un changement explicite de vision : Des ore mes dirrai de Girard l'esquier.

Ici se trouve alors un procédé habile et remarquable du jongleur. Nous retournons à Girard, mais le récit n'est pas "vu" de son côté, comme pour les v.742 sq., : ce sont Guillaume et Guibourc qui, du palais, voient venir un homme. Girard est alors objet de vision ; il y a un changement d'acteur en quelque sorte. Guillaume devient alors un protagoniste -, habile entrée en scène !

Ce procédé est constamment utilisé par le jongleur dans la construction de son récit. Il focalise, concentre la vision sur un acteur - comme au cinéma - dans un gros plan. Le procédé est repris pour la mort de Girard et Guichard : à partir du v.1136 nous suivons Girard - oubliant Guichard ; à partir du v.1176 la focalisation se fait sur Guichard. Ce procédé permet de détacher des séquences, des épisodes, et de mettre en valeur, au premier plan, un personnage.

Dans la laisse XCVI, nous abandonnons Guillaume qui fait retraite pour retrouver Guibourc à Barcelone : elle est occupée à réunir une armée. Ainsi ce passage va préparer la deuxième bataille de Guillaume.

On peut même considérer qu'ici il y a un véritable "flash-back" temporel : Guibourc a dû commencer à réunir des hommes bien avant la retraite de Guillaume de l'Archamp. Puis, dans un changement de vision, nous allons voir, par les yeux de Guibourc cette fois, Guillaume revenir à Barcelone, portant le corps de Guichard. C'est le même procédé employé pour l'arrivée de Girard.

Le procédé de double vision est encore utilisé lors du départ de Guillaume pour la deuxième bataille (v.1505 sq.). Nous abandonnons vite Guillaume en route (v.1509) pour revenir à Guiot et Guibourc. Nous suivrons Guiot jusqu'au v.1561, où il rejoint l'armée de Guillaume : il y a là retour à une vision unique.

De même l'épisode final de G1 utilise cette technique : au v.1779 Guiot se sépare de Guillaume pour aller manger. Nous le suivons. Nous voyons un bref instant la scène du côté des païens (v.1785 sq.). Au v.1800 nous retournons à Guillaume en difficulté. Le jongleur utilise le procédé par effet de suspense : nous ne savons pas ce que fait Guiot, pendant ce temps. Mais celui-ci revient à temps : v.1820. La vision du narrateur porte désormais sur l'oncle et le neveu.

Ainsi le jongleur utilise habilement le procédé de la "vision" : il s'en sert consciemment pour coordonner son récit et le rendre plus palpitant. Le plus bel effet obtenu est sans doute celui de l'intercalation de la mort de Vivien dans la marche de Girard à Barcelone. Il y a un effet tragique ici : le message de Girard est inutile d'une certaine manière, Guillaume ne pourra venir à temps sauver Vivien.

Ce procédé de gros plan, de focalisation sur un personnage convient bien à la narration de G1 car il s'appuie sur un autre procédé, il en complète un autre : celui du découpage scénique du récit.

La chanson de Guillaume connaît, nous l'avons dit, un privilège des scènes dramatiques sur la narration générale, linéaire.

On peut se livrer à un découpage en scènes des trois grands épisodes de G1, en faire le scénario, comme le fait Mme Wathelet-Willems, t.1 de ses Recherches... p.280 sq. . A titre indicatif nous allons donner les différentes scènes du début des 928 premiers vers : introduction (v.1-11) ; annonce des ravages de Deramé (v.12-45.) ; ivresse de Tiébaud (v.46-96) ; mise en marche de l'armée (v.97-149) ; arrivée sur le champ de bataille (v.150-211) ; chevauchée des païens (v.212-251) ; lâcheté de Tiébaud et Estourmi (v.252-270) ; échange des serments entre Vivien et les guerriers (v.277-327) ; fuite et châtement de Tiébaud (v.328-404) ; châtement d'Estourmi (v.405-429) - etc..

Le découpage est clair ainsi. G1 s'organise en de véritables petites séquences montrant peu de personnages aux prises à la fois. Remarquons que bien peu de personnages sont nommés dans G1 ; en revanche, ils ont tous un rôle relativement important, ils s'illustrent dans des scènes.

La grande masse des hommes n'est pas individualisée.

G1 est une succession de scènes abruptes au fond, c'est ce qui fait l'intérêt de notre texte où il n'y a pas de longueurs, de passages où la narration traîne, s'essouffle. Certaines de ces scènes sont des sommets dramatiques : ainsi la mort de Vivien qui s'étend du v.700 au v.928, imitant la Passion du Christ, la mort de Girard et de Guichard, v.1129-1128, le combat victorieux de Guillaume sur Deramé et la mort du païen, v.1863-1980. Ce sont là des moments privilégiés.

Temps du récit / temps de l'histoire

Cette construction du récit en scènes remarquables a pour corollaire une contraction extrême de la narration des passages généraux. Les passages consacrés aux parties générales des deux batailles de Guillaume sont de véritables résumés (cf 1ère partie de l'étude), v.1120-1128 et v.1705-1729.

L'ensemble des forces chrétiennes est éliminé en un "temps record". Ces résumés provoquent une disproportion chronologique et textuelle. Le "temps du récit" est écrasé par rapport au "temps de l'histoire" : quelques vers sont consacrés à des faits qui ont dû s'étendre assez longuement (la destruction des deux armées de Guillaume), en revanche des événements, finalement isolés, qui ont dû s'accomplir très vite, sont favorisés, développés longuement (ainsi la mort de Girard et de Guichard). Le narrateur sélectionne des faits et leur consacre de longs passages. Ceci est un artifice littéraire, mais il est frappant dans la chanson de Guillaume en raison de la brièveté des passages généraux.

La bataille de Vivien, elle aussi, a subi un certain écrasement : le narrateur est pressé d'arriver à la belle scène finale, aussi il élimine rapidement les simples "figurants" pour ne garder en scène que Vivien, cf v.554 : "De dis mil homes ne li leissent que cent."

Il y a ici une forte ellipse textuelle. Nous ne connaissons pas le détail des opérations militaires. De même le v.569, "Des cent n'i leissent que vint baruns," est brutal. Pour finir, ces survivants disparaîtront en deux temps : v.747, Li quons

Vivien de ses vint perdi dis¹¹ , et v.756, "De ses dis homes ne li leissent nul vif."

De plus, il faut remarquer qu'une grande partie des vers consacrés à la bataille de Vivien sont occupés par des discours aux hommes, par le message confié à Girard, par les prières. Les scènes de combat proprement dites sont assez réduites. On parle beaucoup à l'Archamp, en dépit de toute vraisemblance ! Le narrateur de la chanson de Guillaume ne privilégie pas les grands coups d'épée finalement, ce qui est un des traits intéressants de notre chanson.

ABSTRACT DE CLÔTURE DU TEXTE

La narration de la chanson de Guillaume possède une autre caractéristique intéressante : le récit n'est pas clos sur lui-même, pas clos sur les trois batailles de l'Archamp et l'action présente.

En effet il y a des allusions aux exploits passés de Vivien, et à d'autres faits extérieurs à l'action.

Ces allusions sont faites à l'occasion de l'historique du bouclier de Tiébaud, (v.374-380), à l'occasion du message de Vivien, (v.636-688), dans la laisse LXXIV, (v.933-936), et dans la laisse XCVII (v.1258-1274), qui nous parle du jongleur de Guillaume.

Ainsi le passé de Vivien est évoqué, des faits précis sont cités (v.374 sq et v.636 sq), c'est un passé d'exploits glorieux.

Outre leur utilité immédiate dans le récit, qui est de montrer ce que Guillaume doit à Vivien, ces allusions servent à constituer un passé poétique au héros, à lui donner une dimension et un poids épiques. Le héros semble entouré de toute une légende, comme si les événements contés dans la chanson de Guillaume ne constituaient qu'une part de sa biographie.

Une véritable histoire poétique du héros prend forme à travers ces références au passé : par les v.684-685 nous savons que Vivien a été élevé par Guibourc ; nous connaissons une série d'exploits de Vivien, notamment lors de "la bataille grant / Desuz Orange de Tedbalt l'esturman." v.667-668.

J. Bédier (t.1 des Légendes épiques, chap.IX : les formes primitives des poèmes du cycle) a pensé que les épisodes évoqués dans tous ces vers pouvaient avoir été l'objet de chansons particulières.

En tout cas, notre texte fait référence à un ensemble de faits poétiques, légendaires. Ces faits pouvaient être connus du public qui écoutait la récitation de notre chanson. Ainsi la chanson de Guillaume vient prendre place, vient s'inscrire dans un ensemble légendaire. Le texte n'est pas clos sur lui-même. Déjà une tendance "cyclique" semble exister avec ces allusions à d'autres événements.

De même, dans les v.932 sq, nous apprenons que Guillaume revient d'une grande bataille, qui l'a épuisé. Cette allusion permet d'une part de justifier la lassitude de Guillaume, et son instant d'hésitation feinte (v.1012sq), d'autre part d'évoquer le personnage légendaire qu'est Guillaume. Il semble exister ainsi en dehors du récit de notre texte, comme Vivien, il a un passé. C'est le perpétuel combattant face aux païens.

La laisse XCVII est troublante. J. Bédier y voyait la trace d'un rattachement ancien de la geste de Guillaume à celle du roi (ie Charlemagne) - cf parenté invoquée au v.1270.

Notre texte fait référence ici à l'histoire et à l'ensemble de la production épique. Histoire et légende sont confondues ici. Le récit de G1 se donne comme faisant partie d'un vaste ensemble.

On évoque ainsi tout un contexte légendaire, un monde légendaire se constitue en arrière plan. Notre texte s'appuie, en quelque sorte, sur ces allusions - : la fiction poétique s'organise comme le monde réel, se mélange avec l'histoire.

Ainsi la chanson de Guillaume présente bien des traits particuliers du point de vue de la narration. La composition du récit, la façon dont celui-ci est raconté caractérisent ce texte : nous avons affaire à une chanson de geste, G1 ressemble à d'autres textes épiques, mais G1 est fortement "individualisé" dans l'ensemble des chansons de geste. Sa syntaxe narrative, qui se fonde sur des scènes, au détriment de la narration générale, fait son originalité.

Le jongleur qui composa notre version montre une habileté certaine dans l'utilisation "des visions", des points de vue.

La narration de G1 utilise un certain nombre d'instruments, de procédés techniques qui appartiennent à l'art des chansons de geste, à l'art des jongleurs. Ces procédés sont à la base de la narration.

PROCEDES ET MOYENS TECHNIQUES :

La chanson de Guillaume est composée dans une forme particulière de structure strophique, comme d'autres anciennes chansons de geste. En effet ce sont des laisses qui ordonnent le récit.

La laisse se présente comme une strophe de vers isométriques, souvent des décasyllabes, terminés par une assonance constante, la longueur de cette strophe étant libre et variable. L'assonance se différencie de la rime : c'est uniquement la répétition de la même voyelle accentuée en fin de vers. La longueur variable des laisses en fait un instrument adapté aux besoins du récit, de la poésie narrative.

La laisse, vraisemblablement, était chantée sur une mélodie, particulière à la chanson. La laisse est aussi un instrument musical, qui participe au chant. Un timbre d'intonation servait à ouvrir la laisse, un timbre de développement suivait, puis la laisse s'achevait sur un timbre conclusif. La laisse formait donc une unité musicale, soulignée par le retour de l'assonance, en fin de vers.

De plus, dans notre chanson, la présence d'un refrain devait accentuer la structure musicale de la laisse.

La chanson de Guillaume, nous l'avons dit, présente une versification délabrée (43 % de vers faux) ; la structure des vers est donc gravement mutilée. Mais un autre défaut altère profondément l'ensemble du texte : la présence de laisses "multirimes".

Les laisses "multirimes", selon l'expression de M. Mac Millan, sont des laisses présentant plusieurs assonances, qui se succèdent dans le corps de la laisse. M. Mac Millan a admis, d'après le témoignage du ms, l'existence de ces laisses "multirimes" ; pour lui, elles sont volontaires. Le ms, en effet, marque l'entrée des laisses par une lettrine de couleur rouge ou bleue. Le copiste dans G1 a distingué ainsi 130 laisses (reproduites telles quelles dans l'édition de M. Mac Millan.). H. Suchier, dans son édition critique, a rétabli le "découpage" du texte, selon les assonances, et supprimé les laisses multirimes : il obtient ainsi 180 laisses. A deux reprises, toutefois, il a confondu, réuni deux laisses distinguées par le ms, mais qui se succédaient sur la même assonance : XXV et XXVI, CXI et CXII, ce qui explique que M. J. Rychner ait reconstitué 182 laisses véritables (cf la Chanson... p. 68.)

Le problème est de savoir si l'existence de laisses multirimes est vraisemblable. D'après M. Mac Millan on trouve, dans G1, 40 laisses multirimes. Pour cet éditeur, certaines raisons "ont pu faire accepter à un copiste le principe de laisses homorimes." Parmi ces raisons, fournies par M. Mac Millan, il faut relever ceci : l'anglo-normand ne distinguait pas certaines assonances, d'autre part la présence du refrain "a pu troubler la bonne ordonnance des laisses". En effet, le ms présente quatre cas de refrains de type II (v. 1164, 1208, 1296 et 1919) non marqués par une lettrine. L'éditeur anglais estime que le copiste "semble s'en être inspiré (i.e du principe des laisses non homorimes.) dans un but conscient, qui est de relier en une seule laisse des passages intimement liés entre eux par le sens et le rythme du poème." cf p.22.23 du tome II de l'édition de Mac Millan.

M. Mac Millan pense ainsi qu'il faut respecter le ms. Cependant il reconnaît que derrière certaines laisses multirimes, des "laisses bien frappées" (XXXIII, XLIX, LXVI, LXVIII, CVII) transparaissent, cf p. 24 OP.CIT). Cependant il cite d'autres laisses (LI, CLXIII) "où l'on ne saurait rétablir une série de laisses homogènes." M. Mac Millan conclut : "si on voit, comme point de départ de la plupart de ces laisses multirimes, des monorimes, on voit aussi qu'un arrangeur a dû en créer d'autres qui ne reposent pas sur le système traditionnel."

L'argumentation de M. Mac Millan pèche. Les laisses multirimes résultent, non d'une volonté consciente, mais d'une altération du texte, due à la négligence des copistes. Ce n'est pas parce que le ms de Londres présente des laisses multirimes, (il vaudrait d'ailleurs mieux dire "impures", comme le propose Mme J. Wathelet-Willem dans ses Recherches... p.82, note 3.) où l'on ne peut reconstituer les laisses dans leur pureté, que ces laisses "multirimes" sont intentionnelles. D'autre part, dans la plupart des cas, on peut très facilement reconstituer les laisses originelles sans difficulté, comme l'a fait H. Suchier dans son édition. (v. notre traduction, où nous avons signalé les entrées de laisses négligées par le copiste.)

Prenons le premier exemple de laisse impure fourni par le ms : la laisse II. Elle présente trois assonances consécutives : 4 vers en b-e, puis 4 v. d'assonance mal définie,

et 8v. en ó-e. La mutilation est nette. Mais si l'on observe le texte, on s'aperçoit que les v.12-19 sont repris deux fois, v.38-45 et v.959 sq. Ce procédé de reprise nous permet de penser, légitimement, que les huit premiers vers de la laisse II ont formé, à l'origine, une laisse indépendante. La structure strophique peut se reconstituer : elle concorde bien avec le sens : la première laisse originelle constitue le tableau des ravages de Deramé, la deuxième nous montre un messager portant l'annonce de l'attaque à Bourges. L'assonante n'est pas l'unique indice nous permettant d'identifier des laisses originelles, la laisse se caractérise encore par d'autres signes.

LE DESSIN DES LAISSES

La structure musicale de la laisse se trouve soulignée, marquée par les vers eux-mêmes. Le premier vers d'une laisse a souvent valeur d'intonation, et le dernier vers valeur de conclusion.

La laisse est ainsi encadrée, marquée : elle a un dessin, selon le mot de H. J. Rychner.

Regardons quelques exemples : la laisse I débute par : "Plaist vus oir de granz batailles e de forz esturs". On remarquera l'adresse aux auditeurs, la valeur générale : ce vers introduit le contenu de l'annonce qui suit. Le dernier vers de cette laisse est : "Oimas comence la Chançon d'Willame"; il termine le prologue, il le clot par l'énoncé du titre de l'oeuvre. La laisse I a donc un dessin ferme : elle commence par un vers nettement introductif et se termine par un vers conclusif.

De même la laisse II, telle que nous l'avons reconstituée (v.12-19). Elle débute par : Reis Deramed il est issu de Cordres. C'est le début du récit proprement dit ; le nom de l'adversaire des chrétiens figure en tête de ce vers. Ce vers est un point de départ narratif, c'est le point de départ d'une séquence de narration qui va se dérouler jusqu'au v.19. Ce vers 19 : "E en l'Archamp est hui fait cest damages." est bien conclusif : il reprend, en une petite conclusion, ce qui vient d'être dit dans le corps de la laisse. Remarquons d'autre part que le nom "Archamp" figure en fin de laisse ; ce vers insiste sur une donnée essentielle du récit : le lieu du combat.

Un procédé fréquent qui marque le début d'une laisse est la mention initiale du nom d'un personnage qui va être le sujet d'une séquence narrative : cf pour Deramé : II, IV, XVIII. pour Tiébaud : III, V, VI, VIII, XIII, XXII etc... pour Estourmi : VI, XXI, XXII, pour Vivien : VII, XI, XIV, XVI, XVII, XXV, XXXV, etc.

Le personnage nommé dans ce vers initial étant très souvent le sujet grammatical d'une proposition, ou très souvent aussi interpellé, (vocatif). Les noms propres servent ainsi de signe pour marquer l'entrée d'une laisse.

On rencontre souvent le procédé de "l'inversion épique" en ce vers initial (V, VI, VII, VIII etc...) : dist Tedbald..., dist Vivien..., çò dist Esturmi... C'est une marque très courante, associée à la présence du nom d'un personnage.

H. J. Rychner cite aussi comme type de vers introductif, un vers bâti sur la structure : adjectif attribut + verbe être + sujet. On le trouve dans G1 à l'entrée de la laisse XX : Clers fu li jurz et bels li matin, de même à la laisse LXIX, LXVI. La présence de cette structure, associée à l'assonance, nous permet de voir une entrée de laisse au vers 555.

Les fins de laisse sont également marquées. On trouve souvent un vers conclusif exprimant comme le commentaire, la conclusion d'une personne, d'un groupe, à un discours ou à une action cf H. J. Rychner, La Chanson... p.72. Citons les v.45 : Pense, Tedbalt, que paens nes ameinent. : c'est le conseil que donne le messager à Tiébaud, après avoir délivré son message - c'est son commentaire aux événements en quelque sorte. cf aussi v. 38, v.104, v.167, v.265...

Les remarques personnelles du jongleur se situent souvent en fin de laisses, nous l'avons déjà dit. Elles marquent aussi la fin de la laisse (cf v.472, Dolent est le champ senz le cunte Willame, v.488 etc...)

Un procédé de vers conclusif semble bien particulier à la Chanson de Guillaume. Un vers final annonce le début d'un discours, prononcé au style direct par un des personnages. Procédé que M. Mac Millan appelle de "l'oratio recta" (cf p.20, t. 2 de son édition).
v.191 : Vint à Franceis, si lur ad tut cunté ;
1.XV "Franche meisné, que purrun nus devenir ? ..."

De même on retrouve ce type de vers "conclusif" au v. 294. Ce procédé est intéressant : il marque aussi bien la fin d'une laisse que l'entrée de celle qui la suit. Ce procédé, une fois identifié, nous permet, toujours avec l'aide de l'assonance, de reconnaître une nouvelle laisse au v.423. cf v.422 : Quant l'out a terre un curteis mot li ad dit : /v.423
"Ultre, lechere, pris a mortel hunte ; ... ; de la même façon au v.615 nous voyons l'entrée d'une laisse originelle : cf v.614 : Venent al cunte, volenters l'en apelent : /v.615 : Respunt li quons : "Jo orrai voz raisuns..."

Dans les dialogues, une nouvelle laisse commence souvent à l'occasion du changement d'orateur. cf laisses VII et VIII : dans la première c'est Vivien qui s'exprime, dans la seconde Tiébaud. De même le changement à la laisse VI, où Estourmi prend la parole, etc...

Remarquons que ces derniers procédés non seulement marquent le dessin des laisses, mais servent à leur syntaxe, servent à les enchaîner entre elles.

LA LAISSE = UNITÉ DE NARRATION.

La laisse soulignée dans sa forme, dans son dessin est une des unités de base de la narration : en effet les laisses forment le plus souvent des unités de narration, où il y a adéquation, correspondance entre la structure formelle et le contenu narratif. Regardons quelques exemples.

La laisse I forme une unité, sur le plan du contenu ; c'est la laisse introductrice : elle contient le prologue, qui expose le sujet de la chanson, elle se termine sur le titre de la chanson (v.11). Elle est parfaitement close sur elle-même sur le plan formel, nous l'avons vu.

La laisse II du ms, où il faut voir deux laisses véritables, une fois dédoublée, correspond bien à deux séquences narratives : la première nous montre la razzia de Deramé, la deuxième enclenche la narration par le biais du messager.

La laisse XIX présente un beau dessin, et forme une unité de narration, consacrée au tableau des Sarrasins sous les armes. Elle s'ouvre par le vers introductif : "Les Sarrasins de Saraguce terre,..." et se conclut, après le terrible tableau, par : "Pur ço oïrent doleruse novele."

Les différentes laisses composant le message de Vivien sont bien articulées (L à LVII). La laisse L, impure, doit se dédoubler au v.625 ; ainsi la première laisse originelle porte sur l'état physique de Girard, la seconde (v.625-628) sur l'état de son équipement. Vivien interroge ici Girard avant de lui confier le message. La laisse LI doit se décomposer en 4 laisses (coupure au v.631, au v.633, et au v.635 selon H. Suchier). Vivien, dans la première petite laisse, interroge Girard sur ses forces physiques, puis (v.631-632) sur l'état de son cheval, puis il lui expose (v.633-634) l'idée de porter un message, enfin dans la laisse suivante (v.635-649), il expose ce que Girard doit rappeler à Guillaume avant de lui demander aide.

La laisse LII expose une nouvelle série d'exploits passés de Vivien, que Girard rappellera à Guillaume, tout en lui demandant du secours. La laisse LIII présente encore des exploits de Vivien à rappeler à son oncle. On remarquera le retour, comme un leitmotiv, du vers "Aider me vienge al dolerus destreit" cf v.649, v.654.

Cette laisse LIII s'ouvre par le vers : Sez que dirras a Willame le Fedeil ? Les v.666, 679, et 683 qui ouvrent respectivement les laisses LIV, LV et LVI sont formés sur le même modèle.

La laisse LIV présente encore une série d'exploits de Vivien à rappeler à Guillaume. Les laisses LI, LII, LIII, LIV contiennent toutes des passages du message destiné à Guillaume. Elles se différencient entre elles, car elles mentionnent des exploits différents de Vivien. La laisse LV donne la partie du message destiné à Guiot ; il y a changement de destinataire, ce qui motive une nouvelle laisse. De même pour la laisse LVI, qui donne le message réservé à Guibourc. La laisse LVII donne la réaction de Girard à cette mission que lui propose Vivien, et expose la séparation des deux amis.

Ainsi les laisses sont des unités narratives. Elles découpent la narration en différentes tranches, elles l'organisent. Ce découpage est plus ou moins arbitraire, ainsi les laisses LIII, LIV, LV présentent trois séries d'exploits de Vivien qui auraient pu être réunis dans une même laisse, mais pour alléger le récit et introduire le leitmotiv de l'appel au secours, le jongleur en a fait des laisses différentes.

Cependant certaines laisses ne forment pas des unités de narration harmonieuses, elles sont composites. Par exemple la laisse CI, très longue, v.1319-1389, qui commence par un long dialogue entre Guibourc et Guillaume, où Guillaume se lamente sur sa destinée, où Guibourc lui révèle qu'une autre armée est prête, et où elle lui propose de mentir aux hommes ; à partir du v.1361, nous voyons Guibourc s'adresser aux seigneurs et leur mentir. Peut-être faut-il penser que cette longue laisse en cache plusieurs. De la même manière, la laisse LIII

(v.1402-1454) présente un caractère composite même si on distingue dans les v.1402-1406 une petite laisse : elle narre tout d'abord le repas de Guillaume, puis après le v.1435, elle nous montre le jeune Guiot qui prétend pouvoir garder l'héritage. La longue laisse CXII est aussi suspecte (v.1610-1671), on peut y distinguer une petite laisse à partir du v.1661. Elle comprend une partie du discours de Guillaume aux vavasseurs, la découverte par Guillaume de Guiot, l'altercation entre l'oncle et le neveu (jusqu'au vers.1660).

Si l'on reconstitue, comme le fit H. Suchier, les laisses authentiques de la Chanson de Guillaume, on doit reconnaître que, dans l'ensemble, les laisses forment des unités de narration. Très peu restent composites ; quelques longues laisses notamment, qui ne sont pas "multirimes", toutefois, contiennent différentes séquences narratives. Que la Chanson de Guillaume montre peu de laisses composites, pour leur contenu narratif, peut s'expliquer par leur brièveté. En effet, si l'on divise les 1980 v. de G1 par les 182 laisses reconstituables, on obtient une moyenne de 10,8 vers par laisse, ce qui est court.

La chanson de Guillaume, que l'on devine derrière le ms de Londres, a une belle structure strophique. La laisse y a conservé son rôle : elle contient des unités, des séquences de la narration.

LES LAISSES ET LEUR ENCHAÎNEMENT, LES "STRUCTURES" DU TEXTE.

Si les laisses sont des unités de narration, présentant une certaine clôture sur elles-mêmes, elles sont également des instruments de syntaxe permettant de lier les différentes séquences du récit.

Il convient d'envisager les laisses dans leur succession⁽¹²⁾ de voir comment elles s'enchaînent les unes aux autres. M. J. Rychner dans la Chanson... a mis en évidence les différents procédés dont usaient les jongleurs pour lier les différentes laisses. Nous allons nous servir du "catalogue" de ces procédés, donné par M. J. Rychner (cf op.cit p.74 sq.)

LES TYPES D'ENCHAÎNEMENT

Tout d'abord, très souvent, on remarque dans la Chanson de Guillaume la liaison, l'enchaînement qui unissent deux laisses consécutives. M. J. Rychner a distingué différents types d'enchaînement :

a) Le recommencement du premier type.

Il consiste à reprendre "au début de la laisse suivante, sous une forme plus ou moins semblable, ce qui a été dit à la fin de la laisse précédente." (op.cit p.74). Ce type se trouve bien dans G1. La liaison des laisses XXXI-XXXII est caractéristique.

- fin de XXXI : Par mi la herde l'en avint a fuir,
En son estriu se fert un motun gris.
- début de XXXII : En son estriv se fiert un gris motun.
Tant le turnad e les vals e les munz, etc...

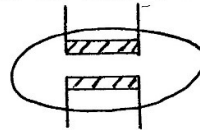
Laisses et enchaînements

Types d'enchaînements

Le jongleur reprend une proposition narrative, il la répète : il l'énonce une première fois à la fin d'une laisse, il la reprend au début d'une nouvelle laisse. Ici la reprise porte sur un vers.

Il faut remarquer que le vers est transformé par le déplacement de l'adjectif (motun gris / gris motun). Ce changement est nécessaire pour la nouvelle assonance de la laisse XXXII.

Le jongleur jette un pont entre la narration des deux laisses, par la reprise d'une information. Cet enchaînement peut se représenter par le schéma suivant :



C'est un procédé de style oral, que l'on retrouve dans les chansons folkloriques. Ce procédé permet une mémorisation plus aisée du texte, destiné à la récitation publique, rappelez-le.

Voici un autre exemple, laisses LVIII et LIX :

E quand il issi de la dolente presse
Sun bon cheval li creve suz sa sele.

Del dolent champ quant Girard fu turné
De suz ses alves est son cheval crevé...

Il faut remarquer ici que la reprise porte sur deux vers. Ceux-ci sont modifiés, assez profondément. L'assonance est changée. La structure des vers est différente, on recourt à des synonymes. Il faut surtout noter le changement d'aspect verbal : creve / est... crevé. L'évènement est énoncé une première fois au présent de narration, il s'accomplit sous nos yeux. Lors de sa reprise il nous est présenté comme achevé. Nous avons ici un "palier", selon le mot de M. J. Rychner.

Nous trouvons ce procédé à l'intérieur d'une laisse impure : la laisse LXV. Avec l'aide du changement d'assonance, nous pouvons ainsi reconstituer la structure originelle :

v.763 Dient paien : "Ja nel verrun vencu
Tant cum le cheval laissun vif suz lui.

v.765 Ja ne veintrum le noble vassal
Quant desuz lui leissun vif son cheval"...

On remarquera la transformation des deux vers, mais il s'agit bien d'une reprise : c'est le même thème.

On trouve d'autres exemples de l'utilisation de ce procédé dans G1 : les laisses XXIV et XXV ; à l'intérieur de la laisse impure XXVII, le vers 314, fin d'une première laisse, est repris par le vers 315 ; les laisses LXIV et LXV ; LXXXIII et LXXXIV ; LXXXV et LXXXVI ; LXXXVI et LXXXVII, où le dernier vers de la première laisse est repris et développé par le début de la seconde ; LXXXIX et XC ; XC et XCI ; CIII et CIV ; CV et CVI ; CXIX et CXX ; CXX et CXXI ; CXXII et CXXIII, CXXV et CXXVI ; CXXIX et CXXX.

C'est donc un procédé fréquent, qui se trouve également réparti tout au long du texte. Parfois ce procédé est utilisé

pour plusieurs laisses consécutives : la laisse LXXXIX est liée à la laisse XC, elle-même liée ainsi à la laisse XCI.

Ce procédé de "syntaxe" simple a donc une certaine importance.

b) le recommencement du deuxième type

Ce procédé consiste en la reprise d'un passage "qui ne se trouve pas exactement à la fin de la laisse précédente." cf M. J. Rychner, la Chanson... p.80.

Comme exemple de ce procédé il faut citer les laisses X et XI :

X ... Dist Vivien : "Cest plaid soi jo assez.
Tedbald fu ivre erseir de sun vin cler ;
Or est tut sage quant ad dormi assez.
Ore atendrun nus Willame al curb niés."
Dunc out cil hunte qui al seir en out parlez,
E cil greignur qui se furent vanté.

XI Co dist Vivien, le chevaler oneste :
"Cest plaid soi jo ; erseir par ma teste,
Tedbalt ert ivre al repeirer de vespres ;
Ore ad assez dormi ; nus atendrun Willames"...

La reprise porte sur quatre vers, elle est donc assez importante. Les vers répétés sont séparés de la fin de la laisse X par deux vers : ceux-ci sont à mettre au compte du narrateur.

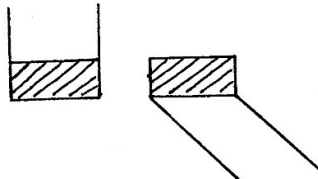
On trouve un autre exemple de ce procédé dans la prière de Vivien.

LXXII ... En sainte croiz te laissas, sire, pener,
V.901 Defent mei, pere par ta sainte bunté,
Ne seit pur quei al cors me puisse entrer
Que plein pé fuie de bataille champel ;
A la mort me lait me fei garder ;
Deus ne la mente, par ta sainte bunté.
v.903 Tramettez mei, sire, Willame al curb niés ;
Sages hom est en bataille champel,
Si la set ben maintenir e garder."

LXXIII "Dampnedeus, pere glorius e forz,
Ne seit unques que cel vienge de-fors
Que ça dedens me puisse entrer al cors
Que plein pé fuie pur creme de mort."
Un barbarin vint par mi un val...

Les v.909-912 reprennent les v.901-903 ; ils sont similaires. Remarquons qu'après ces deux séquences identiques suivent des séquences différentes (v.904-908 et v.913 sq). Il y a bien recommencement d'une séquence, mais après elle, il y a "bifurcation" du texte. La "reprise bifurquée" est un procédé où "il semble que soient justaposés deux moments, ou, plus exactement, à partir du même moment, du même point se déroulent deux fils différents." cf M. J. Rychner, la Chanson... p.80.

On peut schématiser ainsi :



En effet deux séquences différentes découlent du même voeu de Vivien (ne pas trahir son serment) : dans le premier cas, il demande à Dieu de lui laisser garder sa foi, et de lui envoyer Guillaume, dans le second cas, son voeu est suivi de l'attaque du Barbarin.

Le texte nous présente deux fois le même motif de la prière. Le problème est de savoir si Vivien prononce deux fois de suite ce voeu. Il faut bien poser ce problème : la deuxième fois il s'agit d'une reprise lyrique. De même, est-ce que l'attaque du Barbarin est postérieure à la demande de secours de Vivien ? La chronologie du récit est déformée par l'utilisation d'un procédé du chant. Les deux séquences sont, du point de vue du récit, consécutives (elles se suivent dans le texte) ; sur le plan chronologique pur, elles sont concomitantes (elles viennent après la même première séquence.).

Cependant, il faut garder à l'esprit qu'ici nous avons affaire à un procédé lyrique, qui reconstruit le temps.

Dans la chanson de geste, la narration se constitue selon deux axes : un axe narratif, linéaire, celui du récit, que l'on peut représenter de façon verticale, et qui suit le déroulement du temps, d'autre part un axe lyrique, qui peut être représenté de façon horizontale, et sur lequel le temps semble s'arrêter. (cf notre schéma précédent.)

On peut encore citer comme exemple de recommencement du deuxième type avec bifurcation les v.969 sq qui reprennent les v.961-963.

Notre chanson présente de nombreuses bifurcations, mais elles sont associées au troisième type de recommencement.

c) Le troisième type d'enchaînement.

Nous le trouvons lorsque le jongleur entonne la laisse suivante par la reprise d'un thème qui a figuré déjà à l'intonation de la laisse précédente." cf J. Rychner, La Chanson... p.82.

Ici, c'est le début même des deux laisses qui est similaire.

Voici un exemple de ce type : laisse XVIII-XIX.

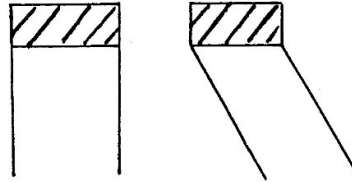
XVIII v.212 Cent mille furent de la gent Deramed
As esneckes e as dromunz de mer,
E virent sus el tertre ester (...)

XIX v.218 Lunsdi al vespre.
Les Sarazins de Saraguce terre,
Cent mille furent de la pute geste ;
Il n'i out celui de blanc halberc ne se veste,
E de Saraguce...

Le v.212, "multitude des Sarrasins." est repris par les vers 219-220 ; il est dédoublé : c'est bien la même intonation.

Le refrain, du deuxième type, vient s'intercaler entre les deux laisses, il en fait encore mieux sentir la structure.

La reprise est suivie d'une bifurcation narrative : dans le premier cas, les Sarrasins apercevaient Tiébaud ; dans le second, ils s'arment et ils débarquent. On peut schématiser ainsi :



Remarquons que cette bifurcation n'est pas complète : dans les deux cas, il s'agit des Sarrasins, on ne change pas de personnages.

On peut citer comme autres exemples de ce type, avec début similaire et bifurcation : laisses XLVI, XLVII ; la laisse véritable, à l'intérieur de CXVIII, commençant au v.1803, et CXIX ; la laisse commençant au v.870 et LXX. Ce type est un instrument lyrique qui s'accorde très bien avec la structure strophique : c'est le début qui est repris. C'est un procédé de syntaxe par recommencement. On trouve aussi un exemple de ce type avec double reprise : la laisse véritable commençant au v.1748 est reprise de cette façon une première fois par CXVII, et une deuxième fois par la laisse commençant au v.1763.

Ce procédé de reprise, avec début similaire et bifurcation, a été utilisé par le jongleur pour composer un bel ensemble : celui de la mort de Girard et de Guichard. Ici le procédé est appliqué à un bloc de 6 laisses véritables. Les trois premières laisses (v.1134-1175) sont consacrées à Girard, les trois dernières (v.1176-1211) à Guichard. Le procédé est utilisé sciemment, dans un but poétique : il s'agit d'insister sur la ressemblance, puis sur la différence profonde entre Girard et Guichard devant la mort.

Il faut juxtaposer les laisses véritables v.1134-1145 et v.1176-1185, v.1146-1165 et v.1186-1208, enfin v.1166-1175 et 1209-1211, pour voir leur similarité et leur bifurcation.

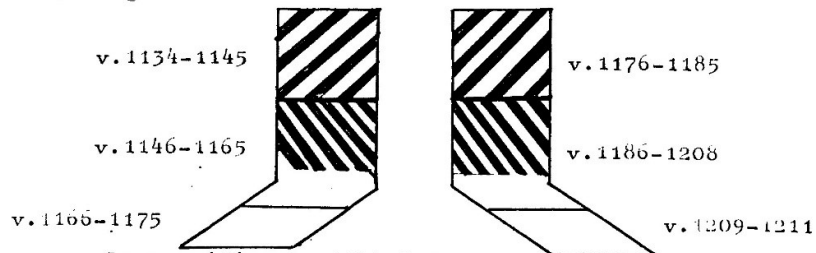
Les v.1134-1145 et v.1176-1185 sont similaires, et très proches malgré le changement d'assonance : ils reprennent les mêmes motifs : - séparation de Girard et de son oncle // séparation de Guichard et de Guillaume, chute de cheval de Girard // chute de cheval de Guichard, - assaut de trente païens dans les deux cas, appel au secours parallèle des deux jeunes hommes ; arrivée de Guillaume qui tue et disperse les païens dans les deux cas. Ces deux premières laisses sont similaires.

Les v.1146-1165 et v.1186-1208 sont encore similaires, mais déjà vers la fin il y a bifurcation ; jusqu'au vers 1152 et 1191, respectivement, les débuts de ces laisses sont similaires : l'attitude de Girard et celle de Guichard sont semblables. Les v.1153-1164 et les v.1192-1208 s'opposent, sont en antithèse : Girard veut se relever pour combattre encore au côté de Guillaume, Guillaume veut le relever ; Guichard, lui, ne veut plus porter les armes pour Guillaume, il renie le Dieu chrétien et veut regagner Cordoue ; Guillaume refuse d'abord de le relever.

Enfin les v.1166-1175 et les v.1209-1211 reprennent un certain parallélisme. Guillaume relève Girard, qui rend bientôt l'âme. Guillaume relève, malgré son refus, Guichard et le met sur sa selle, derrière lui. On remarquera ici que la mort de Guichard ne se produit pas dans cette laisse. Guichard va mourir dans la laisse XCV, tué par un dard, lancé par "un Bar-

barin". (v.1218).

On peut faire, à la suite de H. J. Rychner, le schéma du passage :



Le procédé est utilisé dans un but lyrique. Mais il ne faut pas oublier qu'il s'agit d'un procédé technique : la mort de Guichard est composée sur le modèle de celle de Girard.

Le procédé de syntaxe qui permet de coordonner deux passages en un bel ensemble est aussi un modèle génératif, pour employer une autre métaphore linguistique !

On trouve dans notre chanson un autre procédé de liaison entre deux laisses, qui est une variante du procédé de bifurcation : la bifurcation de type inverse : en effet dans ce cas "deux passés différents aboutissent... au même présent." cf H. J. Rychner, *La Chanson...* p.168.

On trouve une illustration de ce procédé avec les v.20-27 et 28-34. Les vers 20-27 forment d'ailleurs une laisse.

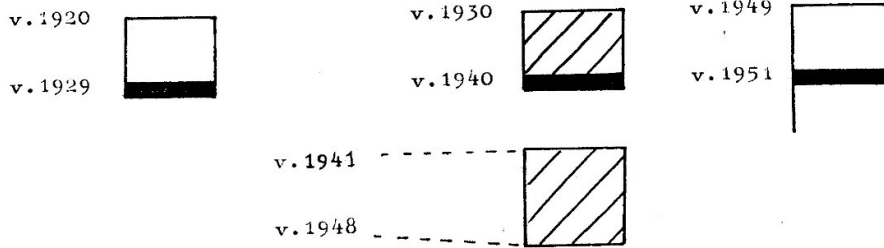
- v.20 Un chevaler est estoers de ces paens homes ;
Cil le nuncie a Tedbalt de Burges ; (...)
- v.27 Es vus le mes qui les noveles cunte.
- III v.28 Tedbald le cunte reperout de vespres,
E sun nevou Esturmi qui l'adestre, (...)
- v.34 Es vus le mes qui cunte les nouvelles : (...)

Le vers 27 annonce le discours du messenger, mais celui-ci ne vient pas immédiatement. Il y a d'abord dans les v.28-33 une reprise des v.20-26 ; leurs contenus sont similaires. Mais la reprise est aussi complémentaire : on nous révèle l'ivresse de Tiébaud (v.32). Après cela, le vers qui annonce le contenu du message est repris, avec une légère adaptation pour l'assonance. Ainsi le début de la laisse III fait peu progresser la narration ; il s'agit d'une reprise. Après elle vient le message. Le déroulement de l'action s'est arrêté un temps.

On retrouve ce même procédé aux v.1920-1929, 1930-1940, 1949-1951. Ici les vers similaires sont : v.1929 : "vint a Guiot, sun nevou, si l'apele" v.1940 : "Vint a Gui, e si li ad présenté : " et v.1951 : "Gui apele, e si li ad présenté : ". Les paroles de Guillaume à Guiot sont introduites trois fois. Ce n'est qu'après la deuxième reprise que nous les trouvons (v.1952 sq). Il s'agit avec ces annonces d'une anticipation sur le récit. La chronologie est bouleversée.

On remarquera également que la laisse CXXVIII reprend, en quelque sorte, la laisse CXXVII. Dans ces deux laisses Deramé regrette son cheval, emmené par Guillaume ; celui-ci

l'insulte vertement. On peut ainsi schématiser cet ensemble :



Selon M. J. Rychner, La Chanson... p.168, on trouve encore une bifurcation renversée dans l'ensemble des 6 laisses véritables contenues entre XL et XLIV. (la laisse XL se divise en 2 laisses : v.489-493 et v.494-502). Ces laisses forment un ensemble, avec 2 séries de 3 laisses : XL + XL bis + XLI et d'autre part XLII + XLIII + XLIV. Selon le critique suisse, les v.514-516 n'ont pas un sens narratif, mais sont une anticipation des v.549-552. En tout cas, il faut reconnaître les passages similaires dans ces deux séries de trois laisses. Nous avons bien ici un passage à dominante lyrique. M. J. Rychner pense que ces 6 laisses présentent un seul épisode, et non deux successifs. On peut soutenir cette hypothèse, mais les v.495 et 529 donnent un nombre de blessés différents : "Tels treis cenz homes.../Tels set cenz homes..."

Les procédés de liaison entre laisses consécutives sont donc importants : la reprise de passages les caractérisent. Il faut remarquer que le début et la fin des laisses sont des positions privilégiées pour les reprises, les parallélismes : les laisses sont liées entre elles par leurs frontières.

Parfois les reprises portent non plus sur une partie des laisses, mais sur l'ensemble. Nous avons affaire alors à des laisses parallèles et similaires.

Les laisses parallèles sont des laisses bâties sur le même modèle, mais qui présentent des différences entre elles. Les laisses similaires présentent une correspondance encore plus grande entre elles sur le plan formel, et du point de vue du contenu.

La chanson de Guillaume possède de belles séries de laisses parallèles : tout d'abord les laisses du message de Vivien, les laisses où Girard abandonne ses armes d'autre part.

Dans le message de Vivien, à partir du v.623, il convient de restituer les laisses véritables. La laisse L se décompose en deux laisses (623-624 et 625-628) ; de même la laisse LI doit se diviser en une première petite laisse 629-630, en une seconde v.631-632, en une troisième v.633-634, puis la fin forme une quatrième laisse.

On remarquera le parallélisme des petites laisses 625-628, 629-630, 631-632, 633-634. Il s'agit de questions de Vivien à Girard ; ces courtes laisses sont faites sur le même patron ; elles se ressemblent formellement, mais les questions ont des objets différents à chaque fois (les armes, la vigueur, le cheval).

Les laisses suivantes du message sont parallèles également dans leur structure et leur matière. On remarquera le début de chacune de ces laisses, et leur fin :

- v.635 Va, si me di a Willame mun uncle,
Si li remembre del champ de Saraguce, (...)
(suit une série d'exploits)
- v.649 A ses enseignes qu'il me vienge socure."
- LII v.650 "Cosin Girard, di li, ne li celer,
E li remembre de Limenes la cité, (...)
- v.654 Aider me vienge en bataille champel."
- LIII v.655 "Sez que dirras a Willame le fedeil ?
Se lui remembre del champ Turlen le rei, (...)
- v.665 Aider me vienge al dolerus destreit."
- LIV "Sez que dirras a Willame le bon Franc ?
Se lui remembre de la bataille grand (...)
- v.678 Si me socure al dolerus haan."
- LV v.682 "Sez que dirras a Guiot mun petit frere ? (...)
Aider me vienge en estrange cuntree."
- LVI "Sez que dirras dame Guiburc ma drue ?
Si li remembre de la grant nurreture, (...)
- v.687 Qu'ele m'enveit sun seigneur en aïe.
S'ele ne m'enveit le cunte, d'altre n'ai-je cure."

Le parallélisme de construction est flagrant : les vers initiaux et finaux sont semblables, mais légèrement modulés selon le destinataire du message. Nous avons ici une mise en valeur, par un effet de leitmotiv, de l'appel au secours. Seul le contenu des laisses, leur corps, c'est à dire ce qui doit être rappelé, change.

Un véritable modèle génératif a présidé à la composition de ces laisses. Il s'agit d'un artifice mnémotechnique, pour ainsi dire. Ceci a pour but de faciliter la mémorisation du texte. Mais en fait le jongleur a obtenu un bel effet lyrique par ces répétitions formelles. Chacune de ces petites laisses se détache des autres, la laisse a gardé ici son rôle de strophe contenant une unité, une séquence de la narration.

Dans G1 figure aussi un autre ensemble de laisses parallèles : à partir du v.716. Girard abandonne ses armes, successivement. La laisse LX est consacrée à la "hanste", la l. LXI à la "targe", la l. LXII au "healme", le début de la l. LXIII à la "broine".

On remarquera la beauté de ce passage, où les laisses parallèles contribuent à faire sentir la souffrance de Girard, dans un crescendo dramatique, tout au long de sa marche.

La Chanson de Guillaume possède peu de laisses similaires véritables. Pour parler de laisses similaires, il faut

que la similarité des laisses porte sur leur ensemble, ou du moins sur la majeure partie des laisses.

Nous avons une similitude partielle des débuts de deux laisses dans la laisse impure XXVIII :

v.328 Si cum liors s'esmere fors de l'argent,
Si s'en eslistrent tote la bone gent ; (...)

v.353 Si cun li ors fors de l'argent s'en turne,
Si s'en eslistrent tut li gentil home. (...)

Mais la similitude est trop brève.

Nous avons en revanche deux laisses vraiment similaires avec les v.266-269 (formant une petite laisse) et XXIV :

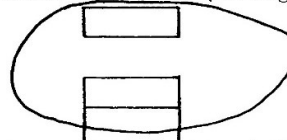
Encuntremunt li gluz presenta sa hanste,
Sur sun arçun devant mist la lance,
A ses dous poinz derunp l'enseigne blanche,
Puis la folad enz el fanc a ses pez.

XXIV

Tedbald le cunte teneit un grant espé,
Le restoot turnad cuntremunt vers le ciel
E mist en le fer sur l'arçun detrés ;
Kunt l'enseigne de l'hanste de pomer,
Puis la Fulad enz al fanc a ses pez. (...)

On remarquera la similitude formelle et l'unité du contenu : un lâche déchire son gonfanon. Ces laisses similaires sont utilisées avec habileté pour montrer la même lâcheté qui confond l'oncle et le neveu. On notera, d'autre part, que ces laisses similaires viennent à un moment important de l'action : la trahison des chefs ; elles en constituent le sommet lyrique.

La laisse XXIV continue après le passage similaire : on peut schématiser ainsi :

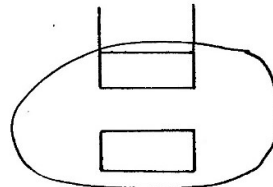


On peut citer encore comme laisses similaires consécutives les laisses formées par les v.913-916 et v.917 sq. (Un Barbarin vint parmi un val..!). On remarquera que ces laisses similaires sont consacrées à la mort de Vivien, autre sommet dramatique du récit : le jongleur accorde à Vivien une halte lyrique.

Pour compléter notre inventaire, il faut relever : les laisses formées par les v.1282-1284 et v.1285 sq. ; les l. CXXVII et CXXVIII.

On remarquera également les petites laisses similaires formées par les v.1553-1556 et les v.1557 sq ; le passage similaire de ces deux laisses est repris une nouvelle fois aux v.1661 sq.

On relevera également la similarité de la petite laisse formée par les v.144 sq avec la fin de la laisse XII (v.141-143). Ici nous avons un autre type de liaison entre laisses similaires, que l'on peut représenter ainsi :



Ainsi, nous venons de le voir, le jongleur possède tout un ensemble de techniques lui permettant de lier les différentes parties de son récit entre elles. Il peut jouer sur un axe lyrique, lui permettant des effets poétiques dans sa narration même. Il recompose entièrement la chronologie. La syntaxe de la chanson de Guillaume est caractéristique d'une chanson de geste : la narration est coupée de haltes lyriques, où le temps se suspend.

mais tous ces procédés sont des artifices techniques, ils font appel aux reprises, aux parallélismes qui facilitent la mémorisation du texte. Encore une fois donc, la chanson de geste porte la marque profonde de la diffusion orale. Toutes les structures que nous avons trouvées dans la Chanson de Guillaume doivent s'expliquer par l'utilisation d'une technique de tradition orale.

La répétition caractérise cette narration, non pas seulement, comme nous venons de le voir, au niveau des laisses consécutives, mais aussi de l'ensemble du texte.

REPRISES ET RÉPÉTITIONS

En effet, il existe des reprises de laisses ou de parties de laisses "à distance". Les deux parties parallèles ou similaires sont éloignées l'une de l'autre, non plus consécutives.

On remarque en effet, à la lecture de la chanson de Guillaume, la reprise à peu près textuelle du message de Vivien. Girard rapporte à Guillaume le message de son cousin à partir du v.975. Il va reprendre les termes mêmes de Vivien. Ses paroles seront contenues dans des laisses semblables à celles où Vivien lui a confié son message. Il y aura seulement une légère modulation due au changement de personne (Si te remembre, cf v.979).

La reprise du message s'étend du v.975 au v.1002. Une partie du message de Vivien manque : on peut supposer une lacune du ms. de Londres. Les laisses LXXIX, LXXX, LXXXI et LXXXII reprennent respectivement les laisses LIII, LII, LVI et LV. L'ordre des laisses n'est pas identique. C'est la laisse LIV qui manque à l'appel, ainsi que le passage des v.635 sq.

On remarquera l'ampleur de cette reprise : le jongleur profite de l'occasion d'un message pour placer une longue répétition. Ceci facilite la mémorisation du texte !

On notera à ce propos que le jongleur profite aussi de l'occasion pour replacer, à partir du v.961 sq, la laisse II. ("Reis Deramed est eissuz de Cordres ; ..."). Il possède cependant une justification dramatique : Guillaume n'est pas encore au fait de l'invasion de Deramé.

Ainsi, la répétition occupe une place importante dans l'art jongleresque. Nous avons dit que la bataille de Guillaume a été dédoublée, cela se marque dans la forme même : le jongleur a utilisé, pour faciliter son travail, de nombreuses répétitions. Les deux batailles de Guillaume et leurs préliminaires sont composés sur le même modèle. Nous pouvons mettre en parallèle les passages suivants :

- * une certaine similitude entre les l. LXXV, LXXVI et v.1240 sq de XCVI et XCVIII
(motif de la fenêtre ; on va au devant de celui qui vient)

- * LXXXV // fin de CII (v.1401) et CIII jusqu'au v.1432
repas parallèle de Girard et de Guillaume. Ici s'intercale l'épisode de Gui.
(fin CIII et CIV)

- * LXXXVI // CV
Parallèlement, Girard et Guillaume finissent de manger et vont dormir. Ils se lèvent pour demander des armes.

- * LXXXVII // CVI
Les deux hommes revêtent des armes nouvelles. légère modulation (v.1081-1082 ≠ 1503-1504)

- * LXXXVIII // CVII
départ des deux armées pour l'Archamp. les v.1083-1086 répondent aux v.1505-1508
Ici, après le départ de Guillaume, nous avons l'intercalation de l'épisode où Gui rejoint son oncle, après avoir été armé par Guibourc. NB CVIII qui est parallèle à LXXXVII et CVI.

- * les v.1087-1089 // v.1562-1564
Nouvelle intercalation, jusqu'au vers 1679 (discours de Guillaume à ses troupes ; il reconnaît Gui).

- * les v.1090-1106 // CXIV
(fin de LXXXVIII)
attaque des païens surpris - qui fuient pour s'armer dans leurs navires.

Le jongleur s'est contenté d'adapter légèrement son modèle. De nombreux passages sont similaires. Il est frappant de constater l'ampleur des répétitions. On remarquera que les intercalations, qui faussent le parallélisme, sont dues à la présence et au rôle de Guiot.

La technique de la Chanson de Guillaume se fonde sur la répétition, à tous les niveaux du texte. Les laisses jouent un rôle important dans la composition du texte : elles servent à former l'armature. C'est à partir des laisses, par la reprise, par la construction parallèle, que s'élabore la structure du texte. La narration est fortement marquée par tous ces procédés de reprise : la chronologie du récit, son déroulement sont bouleversés. L'histoire contée dans le récit est restructurée, le lyrisme vient troubler une narration qui ne reste pas linéaire.

Il nous faut ici envisager le rôle du refrain dans la structure de la Chanson de Guillaume.

LE REFRAIN

Le refrain dans la Chanson de Guillaume se présente comme un vers court (4 syllabes, soit un premier hémistiche de décasyllabe). Il se trouve 32 fois dans G1 (41 fois dans l'ensemble G1 et G2). Voici ses occurrences : v.10, 87, 148, 200, 210, 218, 403, 428, 448, 471, 487, 607, 694, 758, 782, 836, 931, 1040, 1063, 1127, 1164, 1208, 1227, 1296, 1400, 1482, 1585, 1678, 1761, 1780, 1919, 1979. On voit que sa distribution n'est pas régulière, cependant il faut noter que le plus grand écart entre 2 refrains est de 185 v. (v.403, v.218). En gros il a tendance à revenir à des intervalles nettement inférieurs à 100 vers.

Ce refrain prend différentes formes dans G1, mais il reste semainier. Nous trouvons 19 exemples de "lunsdi al vespre" (du v.1 à 1064), puis 7 exemples de "joesdi al vespre" (v.1065-1283), puis de nouveau 3 exemples de "lunsdi al vespre" (v.1484-1779), enfin 3 exemples de "Lors fu mecredi" (v.1780-1980).

Ce refrain connaît deux positions, deux situations par rapport aux laisses, ce qui a fait distinguer deux types. Le type I est celui où le refrain se trouve à la fin d'une laisse, il est alors suivi d'un vers décasyllabique, assonant avec lui en -è-e. Le type II est celui où le refrain est suivi de toute une laisse en -è-e, il est alors initial.

Sur les 32 refrains de G1, on trouve seulement 6 refrains de type II, à savoir : v.218, 1164, 1208, 1296, 1780 et 1919. (en effet le refrain du v.1761 se ramène à un type I si l'on décompose la laisse multirime). Le type I prédomine nettement, de même que la forme "lunsdi al vespre": ils sont sans doute originels. Le type II doit résulter d'une altération du texte. Nous avons vu dans la première partie de notre étude que "joesdi" et "lors" sont, sans doute, des imitations du premier refrain.

Ce refrain semainier rapproche notre texte de certaines chansons, où le motif semainier joue un certain rôle (cf *Gaiete et Orior*). Il a sans doute une origine musicale, pour sa fonction. Il marque les fins de laisses, en accentue le dessin par la rupture qu'il introduit dans la mélodie. Il est possible que ce refrain ait été repris, en chœur, par le public, sur une indication musicale du jongleur. (cf M. R. Louis, *Le Refrain...* p.341).

Ce refrain, du moins pour le type I, est lié à son contexte. Il forme une sorte de "clausule métrique", avec le vers qui le précède et celui qui le suit. Ces trois vers forment souvent un groupe, du point de vue même du sens :

v.86 Il est mis uncles, vers li ne m'en atis,
Lunsdi al vespre
Jo ne met mie a pris Willame.

Le v.88 reprend le v.86 et de façon plus générale la laisse VII : il en forme la conclusion. Il reprend l'idée forte du passage. La clause métrique forme le final de la laisse. De même aux v.146 sq :

En l'Archamp requistrent le paien Deramed ;
Malveis seigneur les out a guier,
Lunsdi al vespre.
En l'Archamp vindrent desur mer a destre.

Le dernier vers, qui suit le refrain, se rattache intimement à la laisse qui le précède. On remarquera également que dans le vers suivant le refrain, le nom de "Willame" revient fréquemment (15 fois sur 32 exemples de refrains), ce n'est sans doute pas un hasard. Le refrain valorise le nom de Guillaume ; c'est en quelque sorte le titre de la chanson qui est rappelé constamment par ce procédé.

Ce refrain, outre son rôle lyrique en fin de laisse, semble avoir une fonction d'ensemble. Il apparaît comme un repère chronologique. Il semble donner une indication chronologique relative aux événements du récit. H. Mac Millan, dans le tome 2 de son édition, p. 82, note 1, reconnaît que "quelle que soit l'interprétation qu'exige la présence des refrains, un détail reste sûr, et n'a jamais été discuté : le refrain n'intervient que pour souligner un aspect quelconque des batailles de l'Archamp."

Le refrain "lunsdi al vespre" correspond à la bataille de Vivien, il en indique le jour. Vivien meurt ce même jour : rap- pelons que le comte Vivien de Tours, prototype historique du héros épique, est mort également un lundi. Il faut peut-être voir là l'origine du refrain semainier de la Chanson de Guil- laume. De toutes façons, le refrain pour la bataille de Vivien est une indication chronologique, ceci est sûr.

J. Frappier a remarqué que "le refrain délimite dans le temps une partie de l'action en annonçant ou rappelant le terme de l'évènement qui le domine, chaque fois une bataille.", Les Chansons... p.166. Ceci nous semble très juste. "Lunsdi..." correspond bien, nous l'avons dit, à la bataille de Vivien. De même, le refrain "joesdi al vespre" est appliqué à la pre- mière bataille de Guillaume cf v.1120-1127, où l'on nous dit que cette bataille a duré jusqu'au jeudi. Jeudi est le terme de la première bataille de Guillaume, aussi ce jour est-il donné comme point de référence à l'ensemble du passage.

Il y a un problème, cependant, pour le retour du refrain "lunsdi..." au v.1585, à l'occasion de la deuxième bataille de Guillaume. En effet la fin de cette deuxième bataille est ponc- tuée par "Lores fu mecredi". De toutes façons, on peut justi- fier l'emploi de ce refrain "lunsdi..." par le fait que la deuxième bataille de Guillaume commence un lundi (à l'imita- tion de celle de Vivien).

On peut établir la chronologie suivante, d'après les refrains, pour la Chanson de Guillaume : les trois batailles commencent un lundi, la première ne dure qu'une journée, la deuxième se termine le jeudi, la dernière se termine un mercre-

di. Indéniablement ce refrain, même si quelques petites incertitudes chronologiques subsistent, a une "fonction structurale", selon l'expression de J. Frappier, Les Chansons... p.167-168. Il donne, pour chaque phrase du récit, pour chacun des trois grands actes de G1, un repère ; il leur sert d'indicatif en quelque sorte.

Mme J. Wathelet-Willem, dans son article Le Refrain... p.467, fait observer que le refrain revient toujours à l'occasion de passages importants dans l'action, qu'il souligne les différentes scènes du texte. En effet il vient pour l'annonce du titre (v.10), également lorsque Vivien affirme sa confiance en Guillaume (v.87), pour souligner la lâcheté de Tiébaud (v.148), pour la volte-face de ce même Tiébaud (v.200), etc... Cette répartition confirme la valeur structurale du refrain ; il ponctue les moments importants du récit. Le refrain contribue à sa manière à la syntaxe de notre chanson, il articule les différentes scènes ; il sert à unifier la narration, en la martelant de son indicatif. Remarquons ici que le refrain a été étendu à G2, pour souligner l'unité avec G1, pour la signifier formellement en quelque sorte.

J. Györy dans un article, Le Refrain de la Chanson de Guillaume, a estimé que nos refrains semainiers faisaient référence à la trêve de Dieu. Pour ce critique, les combattants de la chanson de Guillaume obéissent aux règles de la trêve de Dieu : ils cessent leur combat le mercredi, ou le jeudi pour reprendre le lundi. Cette idée, qui pourrait sembler intéressante, ne résiste pas à l'examen : en effet la trêve de Dieu a été instituée par l'Eglise à l'usage des chrétiens, pour faire l'unité contre les Arabes. La trêve de Dieu dans son esprit même ne peut être appliquée aux "païens" ! Pour notre part nous ne croyons pas que l'on puisse expliquer ainsi le choix des jours dans les refrains de la chanson de Guillaume.

Pour notre part, il nous semble que "lunsdi al vespre" fait référence à l'histoire : c'est le jour de la mort du Vivien historique. Les deux autres formes du refrain sont des imitations de ce refrain originel. Mais pourquoi un jongleur a-t-il choisi justement des jours de la semaine pour son refrain ? Il faut se rappeler qu'au Moyen-Age une importance certaine était attribuée aux jours de la semaine, ils étaient entourés de croyances astrologiques. (cf M. R. Louis, Le Refrain... p; 340). Ceci a pu jouer fortement dans le choix du jongleur.

Le refrain contribue à la syntaxe de notre chanson : il joue un rôle au niveau de la fin des laisses, et un rôle structural d'ensemble. C'est aussi un accessoire lyrique et poétique : il y a un certain aspect tragique dans ce rappel constant des jours.

MOTIFS ET VERS FORMULAIRES

A l'occasion de la mise en parallèle des deux batailles de Guillaume, nous avons souligné le retour de motifs dans la narration (repas, armement.). La chanson de geste, en effet, est un genre littéraire très "typé". On constate à travers des textes différents le retour de mêmes motifs, traités de manière très semblable dans des vers formulaires.

La narration des chansons de geste utilise pour se constituer, au niveau même du contenu, des instruments, des artifices techniques. Le jongleur fait revenir, réapparaître des petites séquences de narration dans l'ensemble de son récit. Ici encore la répétition caractérise le genre de la chanson de geste.

Le motif est une petite séquence de narration, formant une unité, que l'on peut définir par un nom commun (armement ; repas...), et qui se retrouve dans notre texte et dans d'autres textes épiques.

Le motif se traite d'une façon typique dans les chansons de geste : les mêmes éléments reviennent, souvent même dans des vers similaires. Le motif est traité, développé à l'aide de clichés, dans des vers formulaires ; ceci peut se voir sur l'exemple du motif le plus fréquent dans les chansons, celui du combat à la lance.

M. J. Rychner a distingué, dans La Chanson... p.141, "sept éléments fixes" qui composent le motif complet. Ce sont :

1) Eperonner son cheval ; 2) brandir la lance ; 3) frapper ; 4) briser l'écu de l'adversaire ; 5) rompre son haubert ou sa brogne ; 6) lui passer la lance au travers du corps, ou le manquer, l'érafler ; 7) l'abattre à bas de son cheval, le plus souvent mort.

Ce motif se retrouve dans G1 aux v.320 sq, 418 sq, 436 sq, v.441 sq, 1824 sq, v.1829 sq et 1855 sq, soit 7 fois.

Voici le premier exemple :

v.320 Point le cheval, il ne pot muer ne saille
v.321 E fiert un paen sur sa doble targe,
v.322 Tute li fent de l'un ur des qu'a l'autre,
v.323 E trenchat le braz qui li sist en l'enarme,
v.324 Colpe le piz, e trenchad lui la coraille,
v.325 Par mi l'eschine sun grant espee li passe,
v.326 Tut estendu l'abat mort en la place.
v.327 Crie : "Munjoie !" Ço fu l'enseigne Charle.

Le vers 320 représente le premier élément fixe (éperonner) ; le v.321 le troisième élément (frapper) ; le v.322 le quatrième (briser l'écu) ; les v.323, 324 et 325 développent le sixième élément (blessure) ; le v.326 représente le septième élément (abattre mort).

Le motif est ici assez développé, les éléments 2 et 5 (brandir la lance, rompre le haubert) manquent. L'élément 2 apparaît dans un autre traitement du motif : v.419. Remarquons que dans la chanson de Guillaume un 8ème élément apparaît : "cri de Monjoie !" après la victoire (v.327). Cet élément réapparaît dans le traitement du motif aux v.440, v.447, v.1828.

Ainsi le motif fournit un cadre préétabli pour une séquence de la narration. Le motif sert à la syntaxe du récit, puisqu'il revient. Ce devait aussi être un instrument jonglesque proprement dit : il facilitait la mémorisation du texte avec le retour des éléments. Le motif appartient à la panoplie professionnelle des jongleurs. Le motif est stéréotypé sur le plan du contenu, mais aussi sur le plan formel. Observons

l'exemple de "l'armement d'un chevalier" qui apparaît aux v.133 sq, aux v.220 sq, aux v.1075 sq, aux v.1108 sq (où il s'agit plutôt de chevaliers sous les armes), aux v.1498 sq, aux v.1541 sq.

v.133 Dunc li vestent une broine mult bele e cler,
E un vert healme li lacent en la teste ;
Dunc ceint s'espee, le brant burni vers terre, etc...

v.221 Il n'i out celui de blanc halberc ne se veste,
E de Saraguce verz healmes en lur testes,
D'or les fruntels e les flurs e les esses,
Espees ceintes etc...

v.1541 Dunc li vestent une petite broine,
E une petite healme li lacent desure,
Petite espee li ceinstrent, mais mult fu bone, etc...

L'armement peut se décomposer en différents éléments successifs :

- 1) la brogne ; 2) le heaume ; 3) l'épée ; 4) le bouclier ;
- 5) la lance avec l'étendard ; 6) le cheval.

L'armement est traité de façon formulaire : les païens sont armés de la même façon que les chrétiens, mais la structure des vers change. Cependant si nous regardons l'armement de Tiébaud, celui de Girard, et de Guiot, nous voyons le retour de la même structure des vers.

Le vers 131 est un vers formulaire : "Dunc li vestent une broine mult bele, e cler", cf v.1541 : "Dunc li vestent une petite broine," et v.1075 : "Dunc li vestirent une broigne mult bele." On retrouve, dans ces trois vers, un ensemble commun de mots à sens plein : "vestir" et "broine", qui représentent le même élément du contenu "revêtir d'une brogne". On trouve aussi la même structure syntaxique dans ces vers : Adverbe "dunc" initial + verbe à la troisième personne du pluriel, avec valeur d'indéfini. ("on"), précédé de son complément d'intérêt (li) ; dans le deuxième hémistiche, le complément d'objet avec un ou des adjectifs épithètes. Le jongleur possède ainsi une structure, à partir de laquelle il "fabrique" des vers, en faisant varier légèrement les éléments : changement de temps, d'adjectifs, de place de l'adjectif, (ainsi il change d'assonance habilement).

On voit ainsi que motifs et vers formulaires sont importants dans l'art jongleresque : ce sont des procédés facilitant la diffusion orale. Ils permettent d'autre part de composer des séquences du récit, ils participent ainsi à la syntaxe narrative.

À titre indicatif, nous allons reproduire ici le catalogue de motifs fréquents dans les chansons de geste, retrouvés dans la chanson de Guillaume. Ce "catalogue" est donné par N. J. Rychner dans *La Chanson...* p.128 sq, nous le complétons par le relevé de motifs particuliers à notre chanson.

- chevaliers sous les armes : v.97, v.219, v.236, v.431, 1108.
- histoire d'une arme (bouclier) : v.371 ; 644
- essai du cheval : v.1661.
- mobilisation de troupes : v.97, v.1232.
- le ou les héros dans la mêlée : v.566,697, 794.
- combat singulier décidant du sort de la guerre : v.1889
- combat singulier à l'épée : v.1802, 1845, 1920.
- attaque aux armes de jet : v.770, 854, 871, 877, 917, 1141, 1181, 1212, 1804, 1810.

- combat aux poings : v.367 (esquisse).
- prières : v.800, 897, 909.
- regrets sur un héros mort : v.1931 (appliqué à un cheval !)
- pleurs, tristesses, pâmoisons : v.478, 693, 1008, 1302, 1315, 1329, 1475, 1622.
- poursuite d'un ennemi fuyant v.1865.
- messages : v.23, v.623.
- repas : v.1044, 1237, 1402.
- congé : v.1276.
- d'une fenêtre d'un château, un personnage en voit approcher un autre : v.99, 939, 1240.

Tous ces motifs sont cités par M. J. Rychner. On peut encore remarquer dans La Chanson de Guillaume:

- le sommeil d'un héros épuisé : v.1062, 1485.
- les chevaux inépuisables : v.247. (retrouvé dans Aliscans v.1172, édition Wienbeck...)
- blessure au ventre : v.495, 530, 886.
- le voeu de ne pas fuir de la bataille : v.291, 598, 810, 903, 912.
- chaleur de l'été : v.709, 838.
- départ d'une armée : v.141, 1083, 1505.
- attaque d'un "Barbarin" : v.775, 913, 1212.
- ravages des païens : v.12, v.38, 961.

Remarquons la réplique de Guiot à son oncle : "Unc mais n'oï tel," v.1459, 1646, 1876, 1968. Ce motif se retrouve dans la Chevalerie-Vivien, v.1327, édition Terracher... Ce motif vient prendre place dans les altercations de Guillaume et Guiot. On remarquera aussi dans ces altercations le motif des "sages paroles d'un jeune homme", illustrant le topos du puer senex. v.1477, 1658, 1636, 1976.

Ce petit catalogue montre bien l'importance quantitative et la variété des motifs. On remarquera cependant que, pour la plupart, ils font référence à des actes guerriers.

Bilan

Au terme de cette petite étude, nous pouvons dire que la Chanson de geste est un genre "littéraire" bien caractérisé. La narration de la Chanson de Guillaume possède une belle syntaxe qui se marque par de nombreuses structures, au niveau de l'ensemble de la composition et de l'enchaînement des laisses.

La répétition à des niveaux différents (les trois batailles, les passages similaires, la reprise de motifs dans des vers formulaires) marque de son empreinte particulière le récit de G1. La Chanson de Guillaume présente dans sa narration même des traces d'archaïsme : la syntaxe de notre chanson ne procède pas d'une technique de composition livresque, bien au contraire, une tradition orale semble la caractériser. Nous pouvons ici reprendre l'opinion de M. R. Louis : "La technique de la chanson de geste est entièrement commandée par le fait qu'elle relève de la poésie orale et qu'elle a été conçue dès le principe, non par un poète de cabinet travaillant sur un brouillon qu'il rature et repolit sans cesse, mais par un improvisateur qui construit son texte en vue de le graver dans sa mémoire." (cf Le refrain dans les plus anciennes chansons..., p.330).

NOTES SUR L'ETUDE

- 1) Chaque fois que nous citerons ici un passage du texte en ancien français, nous n'en donnerons pas la traduction. Il faudra se reporter à la première partie de notre travail, si besoin est.
- 2) Nous devons cette indication à Mme J. Wathelet-Willem ; cf son article "Prolegomènes..." (v. bibliographie), et tome 1 de ses "Recherches...", p. 69, note 70.
- 3) Le type I consiste en un vers court (4 syllabes), placé en fin de laisse, suivi d'un décasyllabe assonant en -è-e. Le type II consiste en ceci : le vers court du refrain, introduit par une lettrine, se trouve placé comme premiers vers d'une laisse en assonance -è-e. La distinction des 2 types est due à J. J. Salverda de Grave. (Observations sur le texte de la Chanson de Guillaume, in Neophilologus, t. I (1915-1916), p.181-191).
- 4) Voici le texte allemand de la citation que nous avons traduite : Den historischen Kern der Chanson de Guillaume bildet ihr erster Teil bis zu Vivians Tod, Vers 1-927. Dieser Teil muss um und nach dem Jahre 900 in einer Fassung gesungen worden sein, deren Originaltext wir nicht mehr besitzen. Dieser muss von der überlieferten Chanson alles enthalten haben, was der Geschichte entstammt, natürlich bereits sagenhaft abgerundet und mit poetischen Motiven durchsetzt.
- 5) Toujours tiré de l'article Vivien : So so (sic) ist unter der Hand des Bearbeiters aus der Chanson de Vivien eine Chanson de Guillaume geworden.
- 6) A propos de la Chanson de Roland, signalons que E. Hoepfner a montré l'influence de la chanson de Roland sur la version de la Chanson de Guillaume que nous possédons. Voir l'article Les rapports littéraires... cf bibliographie.
- 7) Mme Wathelet-Willem a repris le tableau, dressé par H. Suchier, des similitudes entre Vivien et Vivianus. cf tome 1 p.668 de ses Recherches... Elle fait également remarquer un détail omis par H. Suchier : "De plus l'armée franque a été assaillie par une véritable grêle de traits." On remarquera dans G1 l'importance des attaques par armes de jet des païens.
- 8) La relation oncle-neveu, et plus particulièrement la relation entre l'ego et l'oncle maternel (le frère de la mère, l'avunculus latin.) est très importante dans les chansons de geste. Il s'agit là, sans aucun doute, d'un héritage d'une structure de la parenté indo-européenne. On remarquera dans G1 l'importance de ce lien de parenté : Vivien est le neveu de Guillaume, né de la soeur de Guillaume, cf v.298. De même le jeune Guiot, frère de Vivien, est un neveu du héros Guillaume. On remarquera aussi que Guichard, parallèlement, est le neveu de Guibourc.

Le couple des traîtres est aussi révélateur ! le lien de parenté oncle-neveu les unit. A propos de ce couple, un fait onomastique est particulièrement troublant : malgré toutes les identifications à des personnages historiques qui ont été proposées, on peut remarquer que les noms de Tedbald et Esturmi semblent venir comme du dédoublement de celui de Tedbald l'Esturman, premier époux de Guibourc, mentionné dans G1 aux v.668 et 676.

Ce détail est intéressant. On notera que dans la chanson de Guillaume, les noms mêmes des personnages semblent les rapprocher ou les différencier. On a remarqué déjà (J. Frappier) l'allitération des noms de Guillaume et Guibourc ; de même celui de Guiot commence par la même syllabe. Les noms de Girard et Guichard se ressemblent et s'opposent, comme leurs morts.

- 9) Voici un passage de H. A. Smith illustrant bien ses idées : "The compiler has as the basis of his work a poem (or poems) similar to the Covenant-Aliscans. This is the portion of the text containing the "Lunsdi" refrain. He has made in his model two considerable insertions which are marked by the "Jendi" and "Mercredi" refrains. The actions and episodes related in these two insertions are for the most part natural outgrowths from scenes and personages found in the "lundi" text." p.107 de l'article cité.
- 10) Nous pensons spécialement ici au livre de M. J. Rychner : La Chanson de geste, essai sur l'art épique des jongleurs, Genève-Lille, 1955. Les travaux de ce critique ont eu des répercussions considérables dans la façon d'aborder les chansons de geste.
- 11) Cette étude est axée sur G1. Nous agissons, reconnaissons-le, de façon arbitraire en n'étudiant pas G2 ; qui fait bien partie de la Chanson de Guillaume que nous possédons. Nous avons essentiellement deux raisons pour procéder ainsi : G1 est le témoin d'une version plus ancienne de la Chanson de Guillaume, la narration épique et ses techniques y sont conservées de façon bien plus pures que dans G2 ; d'autre part, nous limitons ainsi une aire de recherche, formant bien une unité, et assez brève (1980 v.), ce qui facilite l'étude.
- 12) Dans cette partie de notre étude nous allons reprendre les idées énoncées par M. J. Rychner dans La Chanson... p.74 sq. Nous nous efforcerons de compléter ses recherches sur la Chanson de Guillaume, de les rendre plus systématiques.